



1/2 tela



BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

DIDEROT

ROMANS ET CONTES

TOME I

DUBUISSON et Cie
5
Rue Coq-Héron

LUCIEN MARPON
4 à 7
Galeries de l'Odéon

25 centimes
35 CENTIMES RENDU FRANCO DANS TOUTE LA FRANCE.

Nouvelle édition — Septembre 1864

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

COLLECTION DES MEILLEURS AUTEURS ANCIENS ET MODERNES

DIDEROT

ROMANS ET CONTES

Mes amis, faisons des contes,
pendant que nous en faisons;
nous oublions, et le conte de la
vie s'achève sans qu'on s'en doute.
DIDEROT.



TOME PREMIER

PARIS

DUBUISSON ET Ce
rue Coq-Héron, 5

LUCIEN MARPON
4-7, galeries de l'Odéon, 4 7

1864

AVERTISSEMENT

Le prodigieux succès qui a accueilli le *Neveu de Rameau* nous avait donné l'idée de publier les autres romans de Diderot, et nous avions annoncé, comme devant paraître dans notre collection, le plus connu et le plus répandu de tous : *Jacques le fataliste.* La dernière édition de ce livre orignal, dans les publications à bon marché qui avaient galvanisé la librairie française à la suite de la révolution de 1848, devait être le terme de la faveur accordée à Diderot de paraître sans mutilation.

Le dix-neuvième siècle, le plus vertueux de tous les siècles, au moment d'entamer la seconde moitié de son existence comme le diable devenu vieux, se faisait ermite. Il oubliait sciemment que le rire gaulois et le bon sens des anciens âges étaient des ancêtres dignes de frayer une agréable route à des successeurs capables de les comprendre. Bref, ce siècle repentant se mit en devoir de brûler ce qu'il avait adoré, et d'adorer ce qu'il avait brûlé, non pas avec la ferveur naïve du fier Sicambre, mais avec des retours de vertu assurément fort louables, s'ils n'eussent puisé leur source que dans des convictions réfléchies et respectables. Nous n'avons pas la prétention de mettre en doute la sincérité d'un repentir qui effaçait pieusement les gaillardises de notre ancienne littérature ; aussi, nous abstiendrons-nous de remettre au jour l'ensemble de *Jacques le fataliste*, puisque des pédagogues pudibonds ont signé sa sentence en disant de lui qu'il est « un cynique qui n'a pas l'excuse de la gaieté, fatigant et insipide par la prétention d'être plaisant et original. »

Après ce *De profundis*, débité avec les mines effarées de frère Philippe rencontrant pour la première fois ces espiègles jeunes filles qu'un *sage* précepteur lui avait ingénieusement appris à éviter, nous nous sommes demandé s'il fallait enterrer définitivement l'auteur des *Bijoux indiscrets* dans la partie du cimetière littéraire réservée aux suppliciés, et renoncer à montrer l'immense souplesse de talent de cet homme de génie auquel on a, de nos jours surtout, fait si petite la part de gloire à laquelle il avait droit. Or, on ne sau-

rait, pensons-nous, pétrifier son jugement dans la contemplation d'une seule face du grand prêtre de l'*Encyclopédie*. A ceux qui n'ont pas lu et ne liront jamais cette œuvre gigantesque, dans laquelle demeure à jamais enfoui tout un monde de titans, hors de proportion avec les pygmées qui furent leurs indignes héritiers, il fera bon de dévoiler les côtés humains de ces illustres *touche-à-tout* qui, eux du moins, détruisaient et voulaient édifier, contrairement à ce qui s'est si fréquemment vu depuis.

C'est donc dans la correspondance et les œuvres de fantaisie des écrivains du dix-huitième siècle, que nous devrons nous réfugier, si nous voulons nous abstraire à la fois des invectives haineuses de ceux qu'ils combattirent si vaillamment et des enthousiasmes de coteries qui leur disaient trop volontiers : *Eritis sicut dii.* Les esprits de bonne foi sauront, en lisant les œuvres que nous remettons en lumière, rendre ample justice à Diderot, ce conteur si heureusement doué, chez qui se trouvent réunies : la verve étincelante, la sensibilité la plus profonde, la chaleur la plus communicative, jointes à la plus haute raison; — ils trouveront sans peine le pourquoi des réticences que la pruderie moderne nous impose, et nous nous estimerons heureux, pour notre part, de leur avoir entr'ouvert la porte de ce trésor de récits charmants, qu'il ne dépendait pas de notre bonne volonté d'ouvrir toute grande. Tout en limitant notre choix, nous ne pouvions laisser de côté *la Religieuse*, ce livre qui a encore aujourd'hui le droit d'horripiler le *servum pecus* des indignations à froid. Afin de rendre possible cette utile lecture, nous nous sommes servis d'une édition incapable de mettre le feu aux poudres. Diderot avait été assez fort pour faire accepter comme vraie au marquis de Croismare cette histoire, ou plutôt ce plaidoyer contre les abus des couvents et les dangers des fausses vocations; il était de notre devoir de ne pas étouffer son éloquente parole. Ce que nous publions à la suite n'a pas, il est vrai, une aussi haute portée sociale, mais on y reconnaîtra l'infinie variété des dons si essentiellement propres à notre nation que Diderot avait reçus d'une fée bienfaisante en naissant à la vie littéraire : l'esprit, le cœur et le bon sens, qui se raréfient de jour en jour de la façon la plus inquiétante.

N. D.

ROMANS ET CONTES

LA RELIGIEUSE

La réponse de M. le marquis de Croismare, s'il m'en fait une, me fournira les premières lignes de ce récit. Avant que de lui écrire, j'ai voulu le connaître. C'est un homme du monde, il s'est illustré au service; il est âgé, il a été marié; il a une fille et deux fils qu'il aime et dont il est chéri. Il a de la naissance, des lumières, de l'esprit, de la gaieté, du goût pour les beaux-arts, et surtout de l'originalité. On m'a fait l'éloge de sa sensibilité, de son honneur et de sa probité; et j'ai jugé par le vif intérêt qu'il a pris à mon affaire et par tout ce qu'on m'en a dit, que je ne m'étais point compromise en m'adressant à lui; mais il n'est pas à présumer qu'il se dé-

termine à changer mon sort sans savoir qui je suis, et c'est ce motif qui me résout à vaincre mon amour-propre et ma répugnance, en entreprenant ces mémoires, où je peins une partie de mes malheurs, sans talent et sans art, avec la naïveté d'un enfant de mon âge et la franchise de mon caractère. Comme mon protecteur pourrait exiger, ou que peut-être la fantaisie me prendrait de les achever dans un temps où des faits éloignés auraient cessé d'être présents à ma mémoire, j'ai pensé que l'abrégé qui les termine, et la profonde impression qui m'en restera tant que je vivrai, suffiraient pour me les rappeler avec exactitude.

Mon père était avocat. Il avait épousé ma mère dans un âge assez avancé; il en eut trois filles. Il avait plus de fortune qu'il n'en fallait pour les établir solidement; mais pour cela, il fallait au moins que sa tendresse fût également partagée; et il s'en manque bien que j'en puisse faire cet éloge. Certainement, je valais mieux que mes sœurs par les agréments de l'esprit et de la figure, le caractère et les talents; et il semblait que mes parents en fussent affligés. Ce que la nature et l'application m'avaient accordé d'avantages sur elles devenant pour moi une source de chagrins, afin d'être aimée, chérie, fêtée, excusée toujours comme elles l'étaient, dès mes plus jeunes ans, j'ai désiré de leur ressembler.

S'il arrivait qu'on dît à ma mère : vous avez des enfants charmants..., jamais cela ne s'entendait de moi. J'étais quelquefois bien vengée de cette injustice; mais les louanges que j'avais reçues me coûtaient si cher quand nous étions seules, que j'aurais autant aimé de l'indifférence ou même des injures; plus les étrangers m'avaient marqué de prédilection, plus on avait d'humeur lorsqu'ils étaient sortis. Oh ! combien j'ai pleuré de fois de n'être pas née laide, bête, sotte, orgueilleuse, en un mot, avec tous les travers qui leur réussissaient auprès de nos parents ! Je me suis demandé d'où venait cette bizarrerie dans un père, une mère d'ailleurs honnêtes, justes et pieux. Vous l'avouerai-je, monsieur ? Quelques discours échappés à mon père dans sa colère, car il était violent. quelques circonstances rassemblées à différents intervalles, des mots de voisins, des propos de valets, m'en ont fait soupçonner une raison qui les excuserait un peu. Peut-être mon père avait-il quelque incertitude sur ma naissance; peut-être rappelais-je à ma mère une faute qu'elle avait commise, et l'ingratitude d'un homme qu'elle avait trop écouté, que sais-je ? Mais quand ces soupçons seraient mal fondés, que risquerais-je à vous les confier ? Vous brûlerez cet écrit, et je vous promets de brûler vos réponses. Comme nous étions venues au monde à peu de distance les unes

des autres, nous devînmes grandes toutes les trois ensemble. Il se présenta des partis. Ma sœur aînée fut recherchée par un jeune homme charmant ; je m'aperçus qu'il me distinguait, et qu'elle ne serait incessamment que le prétexte de ses assiduités. Je pressentis tout ce que ses attentions pourraient m'attirer de chagrins, et j'en avertis ma mère. C'est peut-être la seule chose que j'aie faite en ma vie qui lui ait été agréable, et voici comment j'en fus récompensée. Quatre jours après, ou du moins à peu de jours, on me dit qu'on avait arrêté ma place dans un couvent, et dès le lendemain j'y fus conduite. J'étais si mal à la maison, que cet événement ne m'affligea point, et j'allai à Sainte-Marie (c'est mon premier couvent) avec beaucoup de gaieté. Cependant l'amant de ma sœur, ne me voyant plus, m'oublia et devint son époux. Il s'appelle M. K...; il est notaire, et demeure à Corbeil, où il fait un assez mauvais ménage. Ma seconde sœur fut mariée à un M. Bauchon, marchand de soieries à Paris, rue Quincampoix, et vit bien avec lui.

Mes deux sœurs établies, je crus qu'on penserait à moi, et que je ne tarderais pas à sortir du couvent. J'avais alors seize ans et demi. On avait fait des dots considérables à mes sœurs. Je me promettais un sort égal au leur, et ma tête était remplie de projets séduisants, lorsqu'on me fit demander au par-

loir. C'était le père Séraphin, directeur de ma mère; il avait été aussi le mien; ainsi, il n'eut pas d'embarras à m'expliquer le motif de sa visite : il s'agissait de m'engager à prendre l'habit. Je me récriai sur cette étrange proposition, et je lui déclarai nettement que je ne me sentais aucun goût pour l'état religieux. Tant pis, me dit-il, car vos parents se sont dépouillés pour vos sœurs, et je ne vois plus ce qu'ils pourraient pour vous dans la situation étroite où ils se sont réduits. Réfléchissez-y, mademoiselle; il faut ou entrer pour toujours dans cette maison, ou s'en aller dans quelque couvent de province où l'on vous recevra pour une modique pension, et d'où vous ne sortirez qu'à la mort de vos parents, qui peut se faire attendre encore longtemps... Je me plaignis avec amertume, et je versai un torrent de larmes. La supérieure était prévenue; elle m'attendait au retour du parloir. J'étais dans un désordre qui ne se peut expliquer. Elle me dit : « Et qu'avez-vous, ma chère enfant? (Elle savait mieux que moi ce que j'avais.) Comme vous voilà! Mais on n'a jamais vu un désespoir pareil au vôtre! vous me faites trembler. Est-ce que vous avez perdu monsieur votre père ou madame votre mère? » Je pensais lui répondre, en me jetant entre ses bras : « Eh! plût à Dieu!.... » Je me contentai de m'écrier : « Hélas! je n'ai ni père ni mère; je suis une malheureuse qu'on

déteste, et qu'on veut enterrer ici toute vive.» Elle laissa passer le torrent; elle attendit le moment de la tranquillité. Je lui expliquai plus clairement ce qu'on venait de m'annoncer. Elle parut avoir pitié de moi; elle me plaignit; elle m'encouragea à ne point embrasser un état pour lequel je n'avais aucun goût; elle me promit de prier, de remontrer, de solliciter. Oh! monsieur, combien ces supérieures de couvent sont artificieuses! vous n'en avez point d'idée. Elle écrivit en effet. Elle n'ignorait pas les réponses qu'on lui ferait; elle me les communiqua; et ce n'est qu'après bien du temps que j'ai appris à douter de sa bonne foi. Cependant le terme qu'on avait mis à ma résolution arriva; elle vint m'en instruire avec la tristesse la mieux étudiée. D'abord elle demeura sans parler, ensuite elle me jeta quelques mots de commisération, d'après lesquels je compris le reste. Ce fut encore une scène de désespoir; je n'en aurai guère d'autres à vous appendre. Savoir se contenir est leur grand art. Ensuite elle me dit (en vérité, je crois que ce fut en pleurant): « Eh bien! mon enfant, vous allez donc nous quitter! Chère enfant, nous ne nous reverrons plus!.... » Et d'autres propos que je n'entendis pas. J'étais renversée sur une chaise, ou je gardais le silence, ou je sanglotais, ou j'étais immobile, ou je me levais, ou j'allais tantôt m'appuyer contre les murs, tantôt

exhaler ma douleur sur son sein. Voilà ce qui s'était passé lorsqu'elle ajouta : « Mais que ne faites-vous une chose? Ecoutez, et n'allez pas dire au moins que je vous en ai donné le conseil; je compte sur une discrétion inviolable de votre part, car, pour toute chose au monde, je ne voudrais pas qu'on eût un reproche à me faire. Qu'est-ce qu'on demande de vous? Que vous preniez le voile? Eh bien! que ne le prenez-vous? A quoi cela vous engage-t-il? A rien; à demeurer encore deux ans avec nous. On ne sait ni qui meurt ni qui vit; deux ans, c'est du temps : il peut arriver bien des choses en deux ans... » Elle joignit à ces propos insidieux tant de caresses, tant de protestations d'amitié, tant de faussetés douces! Je savais où j'étais, je ne savais pas où l'on me menait, et je me laissai persuader. Elle écrivit donc à mon père; sa lettre était très bien, oh! pour cela, on ne peut mieux : ma peine, ma douleur, mes réclamations n'y étaient point dissimulées; je vous assure qu'une fille plus fine que moi y aurait été trompée : cependant on finissait par donner mon consentement. Avec quelle célérité tout fut préparé! Le jour fut pris, mes habits faits, le moment de la cérémonie arrivé, sans que j'aperçoive aujourd'hui le moindre intervalle entre ces choses. J'oubliais de vous dire que je vis mon père et ma mère, que je n'épargnai rien pour les toucher, et

que je les trouvai inflexibles. Ce fut un M. l'abbé Blin, docteur de Sorbonne, qui m'exhorta, et M. l'évêque d'Alep qui me donna l'habit. Cette cérémonie n'est pas gaie par elle-même; ce jour-là elle fut des plus tristes. Quoique les religieuses s'empressassent autour de moi pour me soutenir, vingt fois je sentis mes genoux se dérober, et je me vis prête à tomber sur les marches de l'autel. Je n'entendais rien, je ne voyais rien, j'étais stupide; on me menait, et j'allais; on m'interrogeait, et l'on répondait pour moi. Cependant cette cruelle cérémonie prit fin; tout le monde se retira, et je restai au milieu du troupeau auquel on venait de m'associer. Mes compagnes m'ont entourée; elles m'embrassent, et se disent : Mais voyez donc, ma sœur, comme elle est belle! comme ce voile relève la blancheur de son teint! comme ce bandeau lui sied! comme il lui arrondit le visage! comme il étend ses joues! comme cet habit fait valoir sa taille et ses bras!... Je les écoutais à peine; j'étais désolée. Cependant, il faut que j'en convienne, quand je fus seule dans ma cellule, je me ressouvins de leurs flatteries; je ne pus m'empêcher de les vérifier à mon petit miroir, et il me sembla qu'elles n'étaient pas tout à fait déplacées. Il y a des honneurs attachés à ce jour; on les exagéra pour moi, mais j'y fus peu sensible; et l'on affecta de croire le contraire et de me le dire, quoiqu'il

fût clair qu'il n'en était rien. Le soir, au sortir de la prière, la supérieure se rendit dans ma cellule. « En vérité, me dit-elle après m'avoir un peu considérée, je ne sais pourquoi vous avez tant de répugnance pour cet habit; il vous fait à merveille, et vous êtes charmante : sœur Suzanne est une très belle religieuse; on vous en aimera davantage. Ça, voyons un peu, marchez. Vous ne vous tenez pas assez droite; il ne faut pas être courbée comme cela... » Elle me composa la tête, les pieds, les mains, la taille, les bras; ce fut presque une leçon de Marcel (1) sur les grâces monastiques, car chaque état a les siennes. ensuite elle s'assit et me dit : « C'est bien; mais à présent parlons un peu sérieusement. Voilà donc deux ans de gagnés; vos parents peuvent changer de résolution; vous-même, vous voudrez peut-être rester ici quand ils voudront vous en tirer; cela ne serait point du tout impossible. — Madame, ne le croyez pas. — Vous avez été longtemps parmi nous, mais vous ne connaissez pas encore notre vie; elle a ses peines sans doute, mais elle a aussi ses douceurs... » Vous vous doutez bien de tout ce qu'elle put ajouter du monde et du cloître, cela est écrit partout, et partout de la même manière; car grâces à Dieu, on m'a fait lire le nombreux fatras de ce que

(1) Célèbre maître de danse.

les religieux ont débité de leur état, qu'ils connaissent bien et qu'ils détestent contre le monde qu'ils aiment, qu'ils déchirent, et qu'ils ne connaissent pas.

Je ne vous ferai pas le détail de mon noviciat : si l'on observait toute son austérité, on n'y résisterait pas ; mais c'est le temps le plus doux de la vie monastique. Une mère des novices est la sœur la plus indulgente qu'on a pu trouver. Son étude est de vous dérober toutes les épines de l'état ; c'est un cours de séduction la plus subtile et la mieux apprêtée : c'est elle qui épaissit les ténèbres qui vous environnent, qui vous berce, qui vous endort, qui vous en impose, qui vous fascine : la nôtre s'attacha à moi particulièrement. Je ne pense pas qu'il y ait aucune âme, jeune et sans expérience, à l'épreuve de cet art funeste. Le monde a ses précipices ; mais je n'imagine pas qu'on y arrive par une pente aussi facile. Si j'avais éternué deux fois de suite, j'étais dispensée de l'office, du travail, de la prière ; je me couchais de meilleure heure, je me levais plus tard ; la règle cessait pour moi. Imaginez, monsieur, qu'il y avait des jours où je soupirais après l'instant de me sacrifier. Il ne se passe pas une histoire fâcheuse dans le monde qu'on ne vous en parle ; on arrange les vraies, on en fait de fausses ; et puis ce sont des louanges sans fin et des actions de grâces à Dieu, qui nous met

à couvert de ces humiliantes aventures. Cependant il approchait, ce temps que j'avais quelquefois hâté par mes désirs : alors je devins rêveuse, je sentis mes répugnances se réveiller et s'accroître. Je les allais confier à la supérieure ou à notre mère des novices. Ces femmes se vengent bien de l'ennui que vous leur portez; car il ne faut pas croire qu'elles s'amusent du rôle hypocrite qu'elles jouent et des sottises qu'elles sont forcées de vous répéter; cela devient à la fin si usé et si maussade pour elles! mais elles s'y déterminent, et cela pour un millier d'écus qu'il en revient à leur maison. Voilà l'objet important pour lequel elles mentent toute leur vie, et préparent à de jeunes innocentes un désespoir de quarante, de cinquante années, et peut-être un malheur éternel; car il est sûr, monsieur, que, sur cent religieuses qui meurent avant cinquante ans, il y en a cent tout juste de damnées, sans compter celles qui deviennent folles, stupides ou furieuses en attendant.

Il arriva un jour qu'il s'en échappa une de ces dernières de la cellule où on la tenait renfermée. Je la vis. Voilà l'époque de mon bonheur ou de mon malheur, selon, monsieur, la manière dont vous en userez avec moi. Je n'ai jamais rien vu de si hideux : elle était échevelée et presque sans vêtement; elle traînait des chaînes de fer; ses yeux étaient éga-

rés; elle s'arrachait les cheveux, elle se frappait la poitrine avec les poings, elle courait, elle hurlait; elle se chargeait elle-même et les autres des plus terribles imprécations; elle cherchait une fenêtre pour se précipiter.

La frayeur me saisit, je tremblai de tous mes membres, je vis mon sort dans celui de cette infortunée; et sur-le-champ il fut décidé dans mon cœur que je mourrais mille fois plutôt que de m'y exposer. On pressentit l'effet que cet événement pourrait faire sur mon esprit; on crut devoir le prévenir. On me dit de cette religieuse je ne sais combien de mensonges ridicules qui se contredisaient : qu'elle avait déjà l'esprit dérangé quand on l'avait reçue; qu'elle avait eu un grand effroi dans un temps critique; qu'elle était devenue sujette à des visions; qu'elle se croyait en commerce avec les anges; qu'elle avait fait des lectures pernicieuses, qui lui avaient gâté l'esprit; qu'elle avait entendu des novateurs d'une morale outrée qui l'avaient si fort épouvantée des jugements de Dieu, que sa tête, ébranlée, en avait été renversée; qu'elle ne voyait plus que des démons, l'enfer et des gouffres de feu; qu'elles étaient bien malheureuses; qu'il était inouï qu'il y eût jamais eu un pareil sujet dans la maison : que sais-je encore quoi? Cela ne prit point auprès de moi. A tout moment, ma religieuse folle me

revenait à l'esprit, et je me renouvelais le serment de ne faire aucun vœu.

Le voici pourtant arrivé, ce moment où il s'agissait de montrer si je savais me tenir parole. Un matin, après l'office, je vis entrer la supérieure chez moi. Elle tenait une lettre. Son visage était celui de la tristesse et de l'abattement ; les bras lui tombaient ; il semblait que sa main n'eût pas la force de soulever cette lettre : elle me regardait ; des larmes semblaient rouler dans ses yeux ; elle se taisait, et moi aussi : elle attendait que je parlasse la première ; j'en fus tentée, mais je me retins. Elle me demanda comment je me portais ; que l'office avait été bien long aujourd'hui ; que j'avais un peu toussé ; que je lui paraissais indisposée. A tout cela je répondis : « Non, ma chère mère. » Elle tenait toujours sa lettre d'une main pendante ; au milieu de ces questions, elle la posa sur ses genoux, et sa main la cachait en partie ; enfin, après avoir tourné autour de quelques questions sur mon père, sur ma mère, voyant que je ne lui demandais point ce que c'était que ce papier, elle me dit : « Voilà une lettre... » A ce mot, je sentis mon cœur se troubler, et j'ajoutai d'une voix entrecoupée, et avec des lèvres tremblantes : « Elle est de ma mère ? — Vous l'avez dit ; tenez, lisez... » Je me remis un peu, je pris la lettre, je la lus d'abord avec assez de fermeté ; mais à mesure que

j'avançais, la frayeur, l'indignation, la colère, le dépit, différentes passions se succédant en moi, j'avais différentes voix, je prenais différents visages, et je faisais différents mouvements. Quelquefois je tenais à peine ce papier, ou je le tenais comme si j'eusse voulu le déchirer, ou je le serrais violemment comme si j'avais été tenté de le froisser et de le jeter loin de moi. « Eh bien! mon enfant, que répondrons-nous à cela? — Madame, vous le savez. — Mais non, je ne le sais pas. Les temps sont malheureux, votre famille a souffert des pertes; les affaires de vos sœurs sont dérangées; elles ont l'une et l'autre beaucoup d'enfants; on s'est épuisé pour elles en les mariant; on se ruine pour les soutenir. Il est impossible qu'on vous fasse un certain sort; vous avez pris l'habit, on s'est constitué en dépenses; par cette démarche vous avez donné des espérances: le bruit de votre profession prochaine s'est répandu dans le monde. Au reste, comptez toujours sur tous mes secours. Je n'ai jamais attiré personne en religion; c'est un état où Dieu nous appelle, et il est très dangereux de mêler sa voix à la sienne. Je n'entreprendrai point de parler à votre cœur si la grâce ne lui dit rien; jusqu'à présent, je n'ai point à me reprocher le malheur d'une autre: voudrais-je commencer par vous, mon enfant, qui m'êtes si chère? Je n'ai point oublié que c'est à ma persuasion

que vous avez fait les premières démarches, et je ne souffrirai point qu'on en abuse pour vous engager au delà de votre volonté. Voyons donc ensemble, concertons-nous. Voulez-vous faire profession? — Non, madame. — Vous ne vous sentez aucun goût pour l'état religieux? — Non madame. — Vous n'obéirez point à vos parents? — Non, madame. — Que voulez-vous donc devenir? — Tout, excepté religieuse. Je ne le veux pas être, je ne le serai pas. — Eh bien! vous ne le serez pas. Mais arrangeons une réponse à votre mère... » Nous convînmes de quelques idées. Elle écrivit, et me montra sa lettre, qui me parut encore très bien. Cependant, on me dépêcha le directeur de la maison; on m'envoya le docteur qui m'avait prêchée à ma prise d'habit; on me recommanda à la mère des novices; je vis M. l'évêque d'Alep; j'eus des lances à rompre avec des femmes pieuses qui se mêlèrent de mon affaire sans que je les connusse; c'étaient des conférences continuelles avec des moines et des prêtres; mon père vint; mes sœurs m'écrivirent; ma mère parut la dernière : je résistai à tout. Cependant, le jour fut pris pour ma profession; on ne négligea rien pour obtenir mon consentement; mais quand on vit qu'il était inutile de le solliciter, on prit le parti de s'en passer.

De ce moment, je fus renfermée dans ma cellule; on m'imposa le silence; je fus sépa-

rée de tout le monde, abandonnée à moi-même, et je vis clairement qu'on était résolu à disposer de moi sans moi. Je ne voulais point m'engager, c'était un point décidé, et toutes les terreurs vraies ou fausses qu'on me jetait sans cesse ne m'ébranlaient pas. Cependant, j'étais dans un état déplorable : je ne savais point ce qu'il pouvait durer, et, s'il venait à cesser, je savais encore moins ce qui pouvait m'arriver. Au milieu de ces incertitudes, je pris un parti dont vous jugerez, monsieur, comme il vous plaira : je ne voyais plus personne, ni la supérieure, ni la mère des novices, ni mes compagnes; je fis avertir la première, et je feignis de me rapprocher de la volonté de mes parents; mais mon dessein était de finir cette persécution avec éclat et de protester publiquement contre la violence qu'on méditait : je dis donc qu'on était maître de mon sort, qu'on en pouvait disposer comme on voudrait; qu'on exigeait que je fisse profession, et que je la ferais. Voilà la joie répandue dans toute la maison, les caresses revenues avec toutes les flatteries et toute la séduction. « Dieu avait parlé à mon cœur; personne n'était plus faite pour l'état de perfection que moi. Il était impossible que cela ne fût pas, on s'y était toujours attendu. On ne remplit pas ses devoirs avec tant d'édification et de constance quand on n'y est pas

vraiment destinée. La mère des novices n'avait jamais vu dans aucune de ses élèves de vocation mieux caractérisée ; elle était toute surprise du travers que j'avais pris, mais elle avait toujours bien dit à notre mère supérieure qu'il fallait tenir bon, et que cela passerait ; que les meilleures religieuses avaient eu de ces moments-là ; que c'étaient des suggestions du mauvais esprit, qui redoublait ses efforts lorsqu'il était sur le point de perdre sa proie ; que j'allais lui échapper ; qu'il n'y avait plus que des roses pour moi ; que les obligations de la vie religieuse me paraîtraient d'autant plus supportables que je me les étais plus fortement exagérées ; que cet appesantissement subit du joug était une grâce du ciel, qui se servait de ce moyen pour l'alléger... » Il me paraissait assez singulier que la même chose vînt de Dieu ou du diable, selon qu'il leur plaisait de l'envisager. Il y a beaucoup de circonstances pareilles dans la religion ; et ceux qui m'ont consolée m'ont souvent dit de mes pensées les uns que c'étaient autant d'instigations de Satan, et les autres autant d'inspirations de Dieu. Le même mal vient ou de Dieu qui nous éprouve ou du diable qui nous tente.

Je me conduisais avec discrétion ; je crus pouvoir me répondre de moi. Je vis mon père ; il me parla froidement ; je vis ma mère, elle m'embrassa ; je reçus des lettres de con-

gratulation de mes sœurs et de beaucoup d'autres. Je sus que ce serait un M. Sornin, vicaire de Saint-Roch, qui ferait le sermon, et M. Thierry, chancelier de l'Université, qui recevrait mes vœux. Tout alla bien jusqu'à la veille du grand jour, excepté qu'ayant appris que la cérémonie serait clandestine, qu'il y aurait très peu de monde et que la porte de l'église ne serait ouverte qu'aux parents, j'appelai par la tourière toutes les personnes de notre voisinage, mes amis, mes amies; j'eus la permission d'écrire à quelques-unes de mes connaissances. Tout ce concours auquel on ne s'attendait guère se présenta; il fallut le laisser entrer; et l'assemblée fut telle à peu près qu'il la fallait pour mon projet. Oh! monsieur, quelle nuit que celle qui précéda! Je ne me couchai point; j'étais assise sur mon lit; j'appelais Dieu à mon secours; j'élevais mes mains au ciel, je le prenais à témoin de la violence qu'on me faisait; je me représentais mon rôle au pied des autels, une jeune fille protestant à haute voix contre une action à laquelle elle paraît avoir consenti; le scandale des assistants, le désespoir des religieuses, la fureur de mes parents. O Dieu! que vais-je devenir?... En prononçant ces mots, il me prit une défaillance générale, je tombai évanouie sur mon traversin; un frisson, dans lequel mes genoux se battaient et mes dents se frappaient avec bruit, succéda à cette défaillance; à ce fris-

son, une chaleur terrible; mon esprit se troubla. Je ne me souviens ni de m'être déshabillée, ni d'être sortie de ma cellule; cependant on me trouva nue en chemise, étendue par terre à la porte de la supérieure, sans mouvement et presque sans vie. J'ai appris ces choses depuis. On m'avait rapportée dans ma cellule; et, le matin, mon lit fut environné de la supérieure, de la mère des novices et de celles qu'on appelle les assistantes. J'étais fort abattue; on me fit quelques questions; on vit par mes réponses que je n'avais aucune connaissance de ce qui s'était passé et l'on ne m'en parla pas. On me demanda comment je me portais, si je persistais dans ma sainte résolution et si je me sentais en état de supporter la fatigue du jour. Je répondis que oui; et, contre leur attente, rien ne fut dérangé.

On avait tout disposé dès la veille. On sonna les cloches, pour apprendre à tout le monde qu'on allait faire une malheureuse. Le cœur me battit encore. On vint me parer; ce jour est un jour de toilette; à présent que je me rappelle toutes ces cérémonies, il me semble qu'elles avaient quelque chose de solennel et de bien touchant pour une jeune innocente que son penchant n'entraînerait point ailleurs. On me conduisit à l'église; on célébra la sainte messe: le bon vicaire, qui me soupçonnait une résignation que je n'avais point, me fit un long sermon où il n'y avait pas un mot

qui ne fût à contre-sens; c'était quelque chose de bien ridicule que tout ce qu'il me disait de mon bonheur, de la grâce, de mon courage, de mon zèle, de ma ferveur, et de tous les beaux sentiments qu'il me supposait. Ce contraste de son éloge et de la démarche que j'allais faire me troubla; j'eus des moments d'incertitude, mais qui durèrent peu. Je n'en sentis que mieux que je manquais de tout ce qu'il fallait avoir pour être une bonne religieuse. Cependant le moment terrible arriva. Lorsqu'il fallut entrer dans le lieu où je devais prononcer le vœu de mon engagement, je ne me trouvai plus de jambes; deux de mes compagnes me prirent sous les bras; j'avais la tête renversée sur une d'elles et je me traînais. Je ne sais ce qui se passait dans l'âme des assistants, mais ils voyaient une jeune victime mourante qu'on portait à l'autel, et il s'échappait de toutes parts des soupirs et des sanglots, au milieu desquels je suis bien sûre que ceux de mon père et de ma mère ne se firent point entendre. Tout le monde était debout; il y avait de jeunes personnes montées sur des chaises et attachées aux barreaux de la grille, et il se faisait un profond silence, lorsque celui qui présidait à ma profession me dit: « Marie-Susanne Simonin, promettez-vous de dire la vérité? — Je le promets. — Est-ce de votre plein gré et de votre libre volonté que vous êtes ici? » Je répondis: Non;

mais celles qui m'accompagnaient répondirent pour moi, Oui. « Marie-Susanne Simonin, promettez-vous à Dieu chasteté, pauvreté et obéissance? J'hésitai un moment; le prêtre attendit, et je répondis : « Non, monsieur. » Il recommença : « Marie-Susanne Simonin, promettez-vous à Dieu chasteté, pauvreté et obéissance? » Je lui répondis d'une voix plus ferme : « Non, monsieur, non. » Il s'arrêta, et me dit : « Mon enfant, remettez-vous, et écoutez-moi. — Monsieur, lui dis-je, vous me demandez si je promets à Dieu chasteté, pauvreté et obéissance; je vous ai bien entendu et je vous réponds que non... » Et, me retournant ensuite vers les assistants, entre lesquels il s'était élevé un assez grand murmure, je fis signe que je voulais parler; le murmure cessa, et je dis : « Messieurs, et vous surtout mon père et ma mère, je vous prends tous à témoin... » A ces mots, une des sœurs laissa tomber le voile de la grille, et je vis qu'il était inutile de continuer. Les religieuses m'entourèrent, m'accablèrent de reproches; je les écoutai sans mot dire. On me conduisit dans ma cellule et l'on m'enferma sous la clef.

Là, seule, livrée à mes réflexions, je commençai à rassurer mon âme; je revins sur ma démarche, et je ne me repentis point. Je vis qu'après l'éclat que j'avais fait il était impossible que je restasse ici longtemps, et que peut-être on n'oserait pas me remettre en

couvent. Je ne savais ce qu'on ferait de moi; mais je ne voyais rien de pis que d'être religieuse malgré soi. Je demeurai assez longtemps sans entendre parler de qui que ce fût. Celles qui m'apportaient à manger entraient, mettaient mon dîner à terre et s'en allaient en silence. Au bout d'un mois, on me donna des habits de séculière ; je quittai ceux de la maison ; la supérieure vint et me dit de la suivre. Je la suivis jusqu'à la porte conventuelle; là, je montai dans une voiture, où je trouvai ma mère seule, qui m'attendait; je m'assis sur le devant, et le carrosse partit. Nous restâmes l'une vis-à-vis de l'autre quelque temps sans mot dire ; j'avais les yeux baissés, et je n'osais la regarder. Je ne sais ce qui se passait dans mon âme ; mais tout à coup je me jetai à ses pieds et je penchai ma tête sur ses genoux; je ne lui parlais pas, mais je sanglotais et j'étouffais. Elle me repoussa durement. Je ne me relevai pas; le sang me vint au nez ; je saisis une de ses mains, malgré qu'elle en eût, et, l'arrosant de mes larmes et de mon sang qui coulait, appuyant ma bouche sur cette main, je la baisais, et je lui disais : « Vous êtes toujours ma mère, je suis toujours votre enfant.....» Et elle me répondit (en me repoussant encore plus rudement, et en arrachant sa main d'entre les miennes) : « Relevez-vous, malheureuse, relevez-vous. » Je lui obéis, je me rassis, et je tirai ma coiffe sur

mon visage. Elle avait mis tant d'autorité et de fermeté dans le son de sa voix, que je crus devoir me dérober à ses yeux. Mes larmes et le sang qui coulait de mon nez se mêlaient ensemble, descendaient le long de mes bras, et j'en étais toute couverte, sans que je m'en aperçusse. A quelques mots qu'elle dit, je conçus que sa robe et son linge en avaient été tachés, et que cela lui déplaisait. Nous arrivâmes à la maison, où l'on me conduisit tout de suite à une petite chambre qu'on m'avait préparée. Je me jetai encore à ses genoux sur l'escalier, je la retins par son vêtement; mais tout ce que j'en obtins, ce fut de se retourner de mon côté et de me regarder avec un mouvement d'indignation de la tête, de la bouche et des yeux, que vous concevez mieux que je ne puis vous le rendre.

J'entrai dans ma nouvelle prison, où je passai six mois, sollicitant tous les jours inutilement la grâce de lui parler, de voir mon père ou de leur écrire. On m'apportait à manger, on me servait; une domestique m'accompagnait à la messe les jours de fête, et me renfermait. Je lisais, je travaillais, je pleurais, je chantais quelquefois; et c'est ainsi que mes journées se passaient. Un sentiment secret me soutenait, c'est que j'étais libre, et que mon sort, quelque dur qu'il fût, pouvait changer. Mais il était décidé que je serais religieuse, et

je le fus. Tant d'inhumanité, tant d'opiniâtreté de la part de mes parents, ont achevé de me confirmer ce que je soupçonnais de ma naissance; je n'ai jamais pu trouver d'autres moyens de les excuser. Ma mère craignait apparemment que je ne revinsse un jour sur le partage des biens, que je ne redemandasse ma légitime, et que je n'associasse un enfant naturel à des enfants légitimes. Mais ce qui n'était qu'une conjecture va se tourner en certitude.

Tandis que j'étais enfermée à la maison, je faisais peu d'exercices extérieurs de religion; cependant on m'envoyait à confesse la veille des grandes fêtes. Je vous ai dit que j'avais le même directeur que ma mère; je lui parlai, je lui exposai toute la dureté de la conduite qu'on avait tenue avec moi depuis environ trois ans. Il la savait. Je me plaignis de ma mère surtout avec amertume et ressentiment. Ce prêtre était entré tard dans l'état religieux; il avait de l'humanité; il m'écouta tranquillement, et me dit : « Mon enfant, plaignez votre mère, plaignez-la plus encore que vous ne la blâmez. Elle a l'âme bonne; soyez sûre que c'est malgré elle qu'elle en use ainsi. — Malgré elle, monsieur! Et qu'est-ce qui peut l'y contraindre? Ne m'a-t-elle pas mise au monde? Et quelle différence y a-t-il entre mes sœurs et moi? — Beaucoup — Beaucoup! je n'entends rien à votre ré-

ponse... » J'allais entrer dans la comparaison de mes sœurs et de moi, lorsqu'il m'arrêta et me dit : « Allez, allez, l'inhumanité n'est pas le vice de vos parents; tâchez de prendre votre sort en patience, et de vous en faire du moins un mérite devant Dieu. Je verrai votre mère, et soyez sûre que j'emploierai pour vous servir tout ce que je puis avoir d'ascendant sur son esprit..... » Ce *beaucoup* qu'il m'avait répondu fut un trait de lumière pour moi ; je ne doutai plus de la vérité de ce que j'avais pensé sur ma naissance.

Le samedi suivant, vers les cinq heures et demie du soir, à la chute du jour, la servante qui m'était attachée monta, et me dit : « Madame votre mère ordonne que vous vous habilliez... » Une heure après : « Madame veut que vous descendiez avec moi... » Je trouvai à la porte un carrosse, où nous montâmes, la domestique et moi, et j'appris que nous allions aux Feuillants, chez le père Séraphin. Il nous attendait; il était seul. La domestique s'éloigna ; et moi, j'entrai dans le parloir. Je m'assis, inquiète et curieuse de ce qu'il avait à me dire. Voici comme il me parla : « Mademoiselle, l'énigme de la conduite sévère de vos parents va s'expliquer pour vous; j'en ai obtenu la permission de madame votre mère. Vous êtes sage; vous avez de l'esprit, de la fermeté; vous êtes dans un âge où l'on pourrait vous confier un secret, même qui ne

vous concernerait point. Il y a longtemps que j'ai exhorté, pour la première fois, madame votre mère à vous révéler celui que vous allez apprendre; elle n'a jamais pu s'y résoudre : il est dur pour une mère d'avouer une faute grave à son enfant : vous connaissez son caractère; il ne va guère avec la sorte d'humiliation d'un certain aveu. Elle a cru pouvoir sans cette ressource vous amener à ses desseins, elle s'est trompée; elle en est fâchée; elle revient aujourd'hui à mon conseil, et c'est elle qui m'a chargé de vous annoncer que vous n'étiez pas la fille de M. Simonin. » Je lui répondis sur-le-champ : « Je m'en étais doutée. — Voyez à présent, mademoiselle, considérez, pesez, jugez si madame votre mère peut, sans le consentement, même avec le consentement de monsieur votre père, vous unir à des enfants dont vous n'êtes point la sœur; si elle peut avouer à monsieur votre père un fait sur lequel il n'a déjà que trop de soupçons.— Mais, monsieur, qui est mon père? — Mademoiselle, c'est ce qu'on ne m'a point confié. Il n'est que trop certain, mademoiselle, ajouta-t-il, qu'on a prodigieusement avantagé vos sœurs, et qu'on a pris toutes les précautions imaginables par les contrats de mariage, par le dénaturer des biens, par les stipulations, par les fidéicommis èt autres moyens de réduire à rien votre légitime, dans le cas que vous puissiez un jour vous adresser

aux lois pour la redemander. Si vous perdez vos parents, vous trouverez peu de chose; vous refusez un couvent, peut-être regretterez vous de n'y pas être.—Cela se peut, monsieur; je ne demande rien. — Vous ne savez pas ce que c'est que la peine, le travail, l'indigence. — Je connais du moins le prix de la liberté et le poids d'un état auquel on n'est point appelée. — Je vous ai dit ce que j'avais à vous dire; c'est à vous, mademoiselle, à faire vos réflexions... » Ensuite il se leva. « Mais, monsieur, encore une question. — Tant qu'il vous plaira. — Mes sœurs savent-elles ce que vous m'avez appris? — Non, mademoiselle. — Comment ont-elles pu se résoudre à dépouiller leur sœur? car c'est ce qu'elles me croient. — Ah! mademoiselle, l'intérêt! l'intérêt! Elles n'auraient point obtenu les partis considérables qu'elles ont trouvés. Chacun songe à soi dans ce monde; et je ne vous conseille pas de compter sur elles si vous venez à perdre vos parents; soyez sûre qu'on vous disputera, jusqu'à une obole, la petite portion que vous aurez à partager avec elles. Elles ont beaucoup d'enfants; ce prétexte sera trop honnête pour vous réduire à la mendicité. Et puis elles ne peuvent plus rien; ce sont les maris qui font tout : si elles avaient quelques sentiments de commisération, les secours qu'elles vous donneraient à l'insu de leurs maris deviendraient une source de divisions domes-

tiques. Je ne vois que de ces choses-là, ou des enfants abandonnés, ou des enfants même légitimes secourus aux dépens de la paix domestique. Et puis, mademoiselle, le pain qu'on reçoit est bien dur. Si vous m'en croyez, vous vous réconcilierez avec vos parents; vous ferez ce que votre mère doit attendre de vous; vous entrerez en religion: on vous fera une petite pension avec laquelle vous passerez des jours sinon heureux, du moins supportables. Au reste, je ne vous célerai pas que l'abandon apparent de votre mère, son opiniâtreté à vous renfermer et quelques autres circonstances qui ne me reviennent plus, mais que j'ai sues dans le temps, ont produit exactement sur votre père le même effet que sur vous : votre naissance lui était suspecte ; elle ne le lui est plus, et, sans être dans la confidence, il ne doute point que vous ne lui apparteniez comme enfant de par la loi qui les attribue à celui qui porte le titre d'époux; Allez, mademoiselle ; vous êtes bonne et sage. pensez à ce que vous venez d'apprendre. »

Je me levai, je me mis à pleurer. Je vis qu'il était lui-même attendri; il leva doucement les yeux au ciel, et me reconduisit. Je repris la domestique qui m'avait accompagnée; nous remontâmes en voiture et nous rentrâmes à la maison.

Il était tard. Je rêvai une partie de la nuit à ce qu'on venait de me révéler; j'y rêvai en-

core le lendemain. Je n'avais point de père, le scrupule m'avait ôté ma mère; des précautions prises pour que je ne pusse prétendre aux droits de ma naissance légale, une captivité domestique fort dure, nulle espérance, nulle ressource. Peut-être que si l'on se fût expliqué plus tôt avec moi, après l'établissement de mes sœurs, on m'eût gardée à la maison, qui ne laissait pas que d'être fréquentée; il se serait trouvé quelqu'un à qui mon caractère, mon esprit, ma figure et mes talents auraient paru une dot suffisante; la chose n'était pas encore impossible, mais l'éclat que j'avais fait au couvent la rendait plus difficile : on ne conçoit guère comment une fille de dix-sept à dix-huit ans a pu se porter à cette extrémité sans une fermeté peu commune ; les hommes louent beaucoup cette qualité; mais il me semble qu'ils s'en passent volontiers dans celles dont ils se proposent de faire leurs épouses. C'est pourtant une ressource à tenter avant que de songer à un autre parti ; je pris celui de m'en ouvrir à ma mère, et je lui fis demander un entretien, qui me fut accordé.

C'était dans l'hiver. Elle était assise dans un fauteuil devant le feu ; elle avait le visage sévère, le regard fixe et les traits immobiles. Je m'approchai d'elle, je me jetai à ses pieds, et je lui demandai pardon de tous les torts que j'avais. « C'est, me répondit-elle, par ce que vous m'allez dire que vous le mériterez.

Levez-vous; votre père est absent, vous avez tout le temps de vous expliquer. Vous avez vu le père Séraphin, vous savez enfin qui vous êtes et ce que vous pouvez attendre de moi, si votre projet n'est pas de me punir toute ma vie d'une faute que je n'ai déjà que trop expiée. Eh bien! mademoiselle, que me voulez-vous? Qu'avez-vous résolu?—Maman, lui répondis-je, je sais que je n'ai rien et que je ne dois prétendre à rien. Je suis bien éloignée d'ajouter à vos peines, de quelque nature qu'elles soient; peut-être m'auriez-vous trouvée plus soumise à vos volontés si vous m'eussiez instruite plus tôt des quelques circonstances qu'il était difficile que je soupçonnasse; mais enfin je sais, je me connais, et il ne me reste qu'à me conduire en conséquence de mon état. Je ne suis plus surprise des distinctions qu'on a mises entre mes sœurs et moi; j'en reconnais la justice, j'y souscris; mais je suis toujours votre enfant; vous m'avez portée dans votre sein, et j'espère que vous ne l'oublierez pas.—Malheur à moi, ajouta-t-elle vivement, si je ne vous avouais pas autant qu'il est en mon pouvoir!—Eh bien! maman, lui dis-je, rendez-moi vos bontés; rendez-moi votre présence; rendez-moi la tendresse de celui qui se croit mon père. — Peu s'en faut, ajouta-t-elle, qu'il ne soit aussi certain de votre naissance que vous et moi. Je ne vous vois jamais à côté de lui sans entendre ses reproches; il

me les adresse par la dureté dont il en use avec vous; n'espérez point de lui les sentiments d'un père tendre. Et puis, vous l'avouerai-je? vous me rappelez une trahison, une ingratitude si odieuse de la part d'un autre, que je n'en puis supporter l'idée : cet homme se montre sans cesse entre vous et moi; il me repousse, et la haine que je lui dois se répand sur vous. — Quoi! lui dis-je, ne puis-je espérer que vous me traitiez, vous et M. Simonin, comme une étrangère, une inconnue que vous auriez accueillie par humanité? — Nous ne le pouvons ni l'un ni l'autre. Ma fille, n'empoisonnez pas ma vie plus longtemps. Si vous n'aviez point de sœurs, je sais ce que j'aurais à faire; mais vous en avez deux, et elles ont l'une et l'autre une famille nombreuse. Il y a longtemps que la passion qui me soutenait s'est éteinte; la conscience a repris ses droits. — Mais celui à qui je dois la vie...—Il n'est plus; il est mort sans se ressouvenir de vous; et c'est le moindre de ses forfaits... » En cet endroit, sa figure s'altéra, ses yeux s'allumèrent, l'indignation s'empara de son visage; elle voulait parler, mais elle n'articula plus; le tremblement de ses lèvres l'en empêchait. Elle était assise; elle pencha sa tête sur ses mains, pour me dérober les mouvements violents qui se passaient en elle. Elle demeura quelque temps dans cet état, puis elle se leva, fit quelques

tours dans la chambre sans mot dire; elle contraignait ses larmes, qui coulaient avec peine, et elle disait : « Le monstre ! il n'a pas dépendu de lui qu'il ne vous ait étouffée dans mon sein, par toutes les peines qu'il m'a causées; mais Dieu nous a conservées l'une et l'autre, pour que la mère expiât sa faute par l'enfant. Ma fille, vous n'avez rien, et vous n'aurez jamais rien. Le peu que je puis faire pour vous, je le dérobe à vos sœurs; voilà les suites d'une faiblesse. Cependant j'espère n'avoir rien à me reprocher en mourant; j'aurai gagné votre dot par mon économie. Je n'abuse point de la facilité de mon époux; mais je mets tous les jours à part ce que j'obtiens de temps en temps de sa libéralité. J'ai vendu ce que j'avais de bijoux, et j'ai obtenu de lui de disposer à mon gré du prix qui m'en est revenu. J'aimais le jeu, je ne joue plus; j'aimais les spectacles, je m'en suis privée; j'aimais la compagnie, je vis retirée; j'aimais le faste, j'y ai renoncé. Si vous entrez en religion, comme c'est ma volonté et celle de M. Simonin, votre dot sera le fruit de ce que je prends sur moi tous les jours. — Mais, maman, lui dis-je, il vient encore ici quelques gens de bien; peut-être s'en trouvera-t-il un qui, satisfait de ma personne, n'exigera pas même les épargnes que vous avez destinées à mon établissement. — Il n'y faut plus penser; votre éclat vous a perdue. — Le mal est-il

sans ressource? — Sans ressource. — Mais si je ne trouve point un époux, est-il nécessaire que je m'enferme dans un couvent? — A moins que vous ne vouliez perpétuer ma douleur et mes remords jusqu'à ce que j'aie les yeux fermés. Il faut que j'y vienne; vos sœurs, dans ce moment terrible, seront autour de mon lit : voyez si je pourrai vous voir au milieu d'elles; quel serait l'effet de votre présence dans ces derniers moments! Ma fille, car vous l'êtes malgré moi, vos sœurs ont obtenu des lois un nom que vous tenez du crime : n'affligez pas une mère qui expire; laissez-la descendre paisiblement au tombeau : qu'elle puisse se dire à elle-même, lorsqu'elle sera sur le point de paraître devant le grand juge, qu'elle a réparé sa faute autant qu'il était en elle, qu'elle puisse se flatter qu'après sa mort vous ne porterez point le trouble dans la maison, et que vous ne revendiquerez pas des droits que vous n'avez point. — Maman, lui dis-je, soyez tranquille là-dessus! faites venir un homme de loi; qu'il dresse un acte de renonciation, et je souscrirai à tout ce qu'il vous plaira. — Cela ne se peut : un enfant ne se déshérite pas lui-même; c'est le châtiment d'un père et d'une mère justement irrités. S'il plaisait à Dieu de m'appeler demain, demain il faudrait que j'en vinsse à cette extrémité, et que je m'ouvrisse à mon mari, afin de prendre de concert

les mêmes mesures. Ne m'exposez point à une indiscrétion qui me rendrait odieuse à ses yeux, et qui entraînerait des suites qui vous déshonoreraient. Si vous me survivez, vous resterez sans nom, sans fortune et sans état. Malheureuse! dites-moi ce que vous deviendrez? Quelles idées voulez-vous que j'emporte en mourant? Il faudra donc que je dise à votre père... Que lui dirai-je? Que vous n'êtes pas son enfant!... Ma fille, s'il ne fallait que se jeter à vos pieds pour obtenir de vous... Mais vous ne sentez rien! vous avez l'âme inflexible de votre père... » En ce moment M. Simonin entra; il vit le désordre de sa femme; il l'aimait, il était violent: il s'arrêta tout court, et, tournant sur moi des regards terribles, il me dit: « Sortez. » S'il eût été mon père, je ne lui aurais pas obéi; mais il ne l'était pas. Il ajouta, en parlant au domestique qui m'éclairait: « Dites-lui qu'elle ne reparaisse plus. »

Je me renfermai dans ma petite prison. Je rêvai à ce que ma mère m'avait dit; je me jetai à genoux; je priai Dieu qu'il m'inspirât; je priai longtemps; je demeurai le visage collé contre terre: on n'invoque presque jamais la voix du ciel que quand on ne sait à quoi se résoudre, et il est rare qu'alors elle ne nous conseille pas d'obéir. Ce fut le parti que je pris. On veut que je sois religieuse; peut-être est-ce aussi la volonté de Dieu: eh

bien ! je le serai ; puisqu'il faut que je sois malheureuse, qu'importe où je le sois?... Je recommandai à celle qui me servait de m'avertir quand mon père serait sorti. Dès le lendemain, je sollicitai un entretien avec ma mère ; elle me fit répondre qu'elle avait promis le contraire à M. Simonin, mais que je pouvais lui écrire avec un crayon qu'on me donna. J'écrivis donc sur un bout de papier (ce fatal papier s'est retrouvé, et l'on ne s'en est que trop bien servi contre moi) : « Maman, je suis fâchée de toutes les peines que je vous ai causées ; je vous en demande pardon : mon dessein est de les finir. Ordonnez de moi tout ce qu'il vous plaira ; si c'est votre volonté que j'entre en religion, je souhaite que ce soit aussi celle de Dieu....... » La servante prit cet écrit, et le porta à ma mère. Elle remonta un moment après, et elle me dit avec transport : « Mademoiselle, puisqu'il ne fallait qu'un mot pour faire le bonheur de votre père, de votre mère et le vôtre, pourquoi l'avoir différé si longtemps? Monsieur et madame ont un visage que je ne leur ai jamais vu depuis que je suis ici ; ils se querellaient sans cesse à votre sujet ; Dieu merci ! je ne verrai plus cela... » Tandis qu'elle me parlait, je pensais que je venais de signer mon arrêt de mort, et ce pressentiment, monsieur, se vérifiera si vous m'abandonnez. Quelques jours se passèren

sans que j'entendisse parler de rien; mais un matin, sur les neuf heures, ma porte s'ouvrit brusquement : c'était M. Simonin qui entrait en robe de chambre et en bonnet de nuit. Depuis que je savais qu'il n'était pas mon père, sa présence ne me causait que de l'effroi. Je me levai, je lui fis la révérence. Il me sembla que j'avais deux cœurs : je ne pouvais penser à ma mère sans m'attendrir, sans avoir envie de pleurer; il n'en était pas ainsi de M. Simonin. Il est sûr qu'un père inspire une sorte de sentiments qu'on n'a pour personne au monde que lui ; on ne sait pas cela sans s'être trouvé comme moi vis-à-vis d'un homme qui a porté longtemps et qui vient de perdre cet auguste caractère; les autres l'ignoreront toujours. Si je passais de sa présence à celle de ma mère, il me semblait que j'étais une autre. Il me dit : « Suzanne, reconnaissez-vous ce billet?—Oui, monsieur. — L'avez-vous écrit librement? — Je ne saurais dire que oui. — Êtes-vous résolue à exécuter ce qu'il promet? — Je le suis. — N'avez-vous de prédilection pour aucun couvent? — Non, ils me sont indifférents. — Il suffit. »

Voilà ce que je répondis; mais malheureusement cela ne fut point écrit. Pendant une quinzaine d'une entière ignorance de ce qui se passait, il me parut qu'on s'était adressé à différentes maisons religieuses, et que le scandale de ma première démarche avait empêché

qu'on ne me reçût postulante. On fut moins difficile à Longchamp; et cela, sans doute, parce qu'on insinua que j'étais musicienne, et que j'avais de la voix. On m'exagéra bien les difficultés qu'on avait eues, et la grâce qu'on me faisait de m'accepter dans cette maison; on m'engagea même à écrire à la supérieure. Je ne sentais pas les suites de ce témoignage écrit qu'on exigeait; on craignait apparemment qu'un jour je ne revinsse contre mes vœux; on voulait avoir une attestation de ma propre main qu'ils avaient été libres. Sans ce motif, comment cette lettre, qui devait rester entre les mains de la supérieure, aurait-elle passé, dans la suite, entre les mains de mes beaux-frères? Mais fermons vite les yeux là-dessus; ils me montrent M. Simonin comme je ne veux pas le voir: il n'est plus.

Je fus conduite à Longchamp; ce fut ma mère qui m'accompagna. Je ne demandai point à dire adieu à M. Simonin; j'avoue que la pensée ne m'en vint qu'en chemin. On m'attendait; j'étais annoncée, et par mon histoire et par mes talents: on ne me dit rien de l'une, mais on fut très pressé de voir si l'acquisition qu'on faisait en valait la peine. Lorsqu'on se fut entretenu de beaucoup de choses indifférentes (car, après ce qui m'était arrivé, vous pensez bien qu'on ne parla ni de Dieu, ni de vocation, ni des dangers du monde, ni de la douceur de la vie religieuse, et qu'on ne ha-

sarda pas un mot des pieuses fadaises dont on remplit ces premiers moments), la supérieure dit : « Mademoiselle, vous savez la musique ; vous chantez ; nous avons un clavecin ; si vous vouliez, nous irions dans notre parloir... » J'avais l'âme serrée, mais ce n'était pas le moment de marquer de la répugnance. Ma mère passa, je la suivis ; la supérieure ferma la marche, avec quelques religieuses que la curiosité avait attirées. C'était le soir, on m'apporta des bougies ; je m'assis, je me mis au clavecin ; je préludai longtemps, cherchant un morceau de musique dans la tête, que j'en ai pleine, et n'en trouvant point, je chantai, sans y entendre finesse, par habitude, parce que le morceau m'était familier : *Tristes apprêts, pâles flambeaux, jour plus affreux que les ténèbres*, etc. (1). Je ne sais ce que cela produisit ; mais on ne m'écouta pas longtemps ; on m'interrompit par des éloges, que je fus bien surprise d'avoir mérités si promptement et à si peu de frais. Ma mère me remit entre les mains de la supérieure, me donna sa main à baiser et s'en retourna.

Me voilà donc dans une autre maison religieuse, et postulante, et avec toutes les apparences de postuler de mon plein gré. Mais vous, monsieur, qui connaissez jusqu'à ce mo-

(1) C'est l'air de Télaïre, dans le *Castor et Pollux* de Rameau.

ment tout ce qui s'est passé, qu'en pensez-vous? La plupart de ces choses ne furent point alléguées lorsque je voulus revenir contre mes vœux : les unes, parce que c'étaient des vérités destituées de preuves; les autres, parce qu'elles m'auraient rendue odieuse sans me servir; on n'aurait vu en moi qu'un enfant dénaturé, qui flétrissait la mémoire de ses parents pour obtenir sa liberté. On avait la preuve de ce qui était *contre* moi; ce qui était *pour* ne pouvait ni s'alléguer ni se prouver. Je ne voulus pas même qu'on insinuât aux juges le soupçon de ma naissance; quelques personnes, étrangères aux lois, me conseillèrent de mettre en cause le directeur de ma mère et le mien; cela ne se pouvait; et quand la chose aurait été possible, je ne l'aurais pas soufferte. Mais à propos, de peur que je n'oublie, et que l'envie de me servir ne vous empêche d'en faire la réflexion, sauf votre meilleur avis, je crois qu'il faut taire que je sais la musique et que je touche du clavecin : il n'en faudrait pas davantage pour me déceler; l'ostentation de ces talents ne va point avec l'obscurité et la sécurité que je cherche; celles de mon état ne savent point ces choses, et il faut que je les ignore. Si je suis contrainte de m'expatrier, j'en ferai ma ressource. M'expatrier! mais dites-moi pourquoi cette idée m'épouvante? C'est que je ne sais où aller; c'est que je suis jeune et sans expé-

rience; c'est que je crains la misère, les hommes et le vice; c'est que j'ai toujours vécu renfermée, et que si, j'étais hors de Paris, je me croirais perdue dans le monde. Tout cela n'est peut-être pas vrai; mais c'est ce que je sens. Monsieur, que je ne sache pas où aller ni que devenir, cela dépend de vous.

Les supérieures à Lonchamp, ainsi que dans la plupart des maisons religieuses, changent de trois ans en trois ans. C'était une madame de Moni qui entrait en charge lorsque je fus conduite dans la maison; je ne puis vous en dire trop de bien; c'est pourtant sa bonté qui m'a perdue. C'était une femme de sens, qui connaissait le cœur humain; elle avait de l'indulgence, quoique personne n'en eût moins besoin; nous étions toutes ses enfants. Elle ne voyait jamais que les fautes qu'elle ne pouvait s'empêcher d'apercevoir ou dont l'importance ne lui permettait pas de fermer les yeux. J'en parle sans intérêt; j'ai fait mon devoir avec exactitude; elle me rendrait la justice que je n'en commis aucune dont elle eut à me punir ou qu'elle eut à me pardonner. Si elle avait de la prédilection, elle lui était inspirée par le mérite; après cela, je ne sais s'il me convient de vous dire qu'elle m'aima tendrement, et que je ne fus pas des dernières entre ses favorites. Je sais que c'est un grand éloge que je me donne, plus grand que vous ne pouvez l'imaginer, ne l'ayant point connue.

Le nom de favorite est celui que les autres donnent par envie aux bien-aimées de la supérieure. Si j'avais quelque défaut à reprocher à madame de Moni, c'est que son goût pour la vertu, la piété, la franchise, la douceur, les talents, l'honnêteté, l'entraînait ouvertement, et qu'elle n'ignorait pas que celles qui n'y pouvaient prétendre n'en étaient que plus humiliées. Elle avait aussi le don, qui est peut-être plus commun en couvent que dans le monde, de discerner promptement les esprits. Il était rare qu'une religieuse qui ne lui plaisait pas d'abord lui plût jamais. Elle ne tarda pas à me prendre en gré, et j'eus tout d'abord la dernière confiance en elle. Malheur à celles dont elle ne l'attirait pas sans effort! il fallait qu'elles fussent mauvaises sans ressource, et qu'elles se l'avouassent. Elle m'entretint de mon aventure à Sainte-Marie; je la lui racontai sans déguisement, comme à vous; je lui dis tout ce que je viens de vous écrire; et ce qui regardait ma naissance et ce qui tenait à mes peines, rien ne fut oublié. Elle me plaignit, me consola, me fit espérer un avenir plus doux.

Cependant le temps du postulat se passa; celui de prendre l'habit arriva, et je le pris. Je fis mon noviciat sans dégoût; je passe rapidement sur ces deux années, parce qu'elles n'eurent rien de triste pour moi que le sentiment secret que je m'avançais pas à pas vers

l'entrée d'un état pour lequel je n'étais point faite. Quelquefois il se renouvelait avec force; mais aussitôt je recourais à ma bonne supérieure, qui m'embrassait, qui développait mon âme, qui m'exposait fortement ses raisons, et qui finissait toujours par me dire : « Et les autres états n'ont-ils pas aussi leurs épines? On ne sent que les siennes. Allons, mon enfant, mettons-nous à genoux et prions.... » Alors elle se prosternait et priait haut, mais avec tant d'onction, d'éloquence, de douceur, d'élévation et de force, qu'on eût dit que l'esprit de Dieu l'inspirait. Ses pensées, ses expressions, ses images pénétraient jusqu'au fond du cœur; d'abord on l'écoutait; peu à peu on était entraîné, on s'unissait à elle; l'âme tressaillait et l'on partageait ses transports. Son dessein n'était pas de séduire, mais certainement c'est ce qu'elle faisait : on sortait de chez elle avec un cœur ardent; la joie et l'extase étaient peintes sur le visage; on versait des larmes si douces! c'était une impression qu'elle prenait elle-même, qu'elle gardait longtemps, et qu'on conservait. Ce n'est pas à ma seule expérience que je m'en rapporte, c'est à celle de toutes les religieuses. Quelques-unes m'ont dit qu'elles sentaient naître en elles le besoin d'être consolées comme celui d'un très grand plaisir; et je crois qu'il ne m'a manqué qu'un peu plus d'habitude pour en venir là. J'éprouvai ce-

pendant, à l'approche de ma profession, une mélancolie si profonde, qu'elle mit ma bonne supérieure à de terribles épreuves; son talent l'abandonna, elle me l'avoua elle-même. « Je ne sais, me dit-elle, ce qui se passe en moi; il me semble, quand vous venez, que Dieu se retire et que son esprit se taise; c'est inutilement que je m'excite, que je cherche des idées, que je veux exalter mon âme; je me trouve une femme ordinaire et bornée; je crains de parler... — Ah! chère mère, lui dis-je, quel pressentiment! Si c'était Dieu qui vous rendît muette!... » Un jour que je me sentais plus incertaine et plus abattue que jamais, j'allai dans sa cellule; ma présence l'interdit d'abord : elle lut apparemment dans mes yeux, dans toute ma personne, que le sentiment profond que je portais en moi était au-dessus de ses forces, et elle ne voulait pas lutter sans la certitude d'être victorieuse. Cependant elle m'entreprit, elle s'échauffa peu à peu; à mesure que ma douleur tombait, son enthousiasme croissait; elle se jeta subitement à genoux, je l'imitai. Je crus que j'allais partager son transport, je le souhaitais: elle prononça quelques mots, puis tout à coup elle se tut. J'attendis inutilement : elle ne parla plus; elle se releva, elle fondait en larmes; elle me prit par la main, et me serrant entre ses bras : « Ah! chère enfant, me dit-elle, quel effet cruel vous avez

opéré sur moi! Voilà qui est fait, l'esprit s'est retiré, je le sens: allez, que Dieu vous parle lui-même, puisqu'il ne lui plaît pas de se faire entendre par ma bouche... » En effet, je ne sais ce qui s'était passé en elle, si je lui avais inspiré une méfiance de ses forces qui ne s'est plus dissipée, si je l'avais rendue timide, ou si j'avais vraiment rompu son commerce avec le ciel, mais le talent de consoler ne lui revint plus. La veille de ma profession, j'allai la voir; elle était d'une mélancolie égale à la mienne. Je me mis à pleurer, elle aussi; je me jetai à ses pieds, elle me bénit, me releva, m'embrassa, et me renvoya en me disant: « Je suis lasse de vivre, je souhaite de mourir; j'ai demandé à Dieu de ne point voir ce jour, mais ce n'est pas sa volonté. Allez, je parlerai à votre mère, je passerai la nuit en prières; priez aussi; mais couchez-vous, je vous l'ordonne...—Permettez, lui répondis-je, que je m'unisse à vous... — Je vous le permets depuis neuf heures jusqu'à onze, pas davantage. A neuf heures et demie, je commencerai à prier et vous aussi; mais à onze heures, vous me laisserez prier seule, et vous vous reposerez. Allez, chère enfant; je veillerai devant Dieu le reste de la nuit. »

Elle voulut prier, mais elle ne le put pas. Je dormais; et cependant cette sainte femme allait dans les corridors frappant à chaque porte, éveillait les religieuses, et les faisait

descendre sans bruit dans l'église. Toutes s'y rendirent; et lorsqu'elles y furent, elle les invita à s'adresser au ciel pour moi. Cette prière se fit d'abord en silence; ensuite elle éteignit les lumières; toutes récitèrent ensemble le *Miserere*, excepté la supérieure, qui, prosternée au pied des autels, se macérait cruellement, en disant : « O Dieu! si c'est par quelque faute que j'ai commise que vous vous êtes retiré de moi, accordez-m'en le pardon. Je ne demande pas que vous me rendiez le don que vous m'avez ôté, mais que vous vous adressiez vous-même à cette innocente, qui dort tandis que je vous invoque ici pour elle. Mon Dieu, parlez-lui, parlez à ses parents, et pardonnez-moi. »

Le lendemain, elle entra de bonne heure dans ma cellule; je ne l'entendis point; je n'étais pas encore éveillée. Elle s'assit à côté de mon lit; elle avait posé légèrement une de ses mains sur mon front; elle me regardait : l'inquiétude, le trouble et la douleur se succédaient sur son visage, et c'est ainsi qu'elle me parut lorsque j'ouvris les yeux. Elle ne me parla point de ce qui s'était passé pendant la nuit; elle me demanda seulement si je m'étais couchée de bonne heure; je lui répondis: « A l'heure que vous m'avez ordonné. — Si j'avais reposé. — Profondément. — Je m'y attendais... Comment je me trouvais. — Fort bien. Et vous, chère mère? — Hélas! me

dit-elle, je n'ai vu aucune personne entrer en religion sans inquiétude; mais je n'ai éprouvé sur aucune autant de trouble que sur vous. Je voudrais bien que vous fussiez heureuse. — Si vous m'aimez toujours, je le serai. — Ah! s'il ne tenait qu'à cela! N'avez-vous pensé à rien pendant la nuit? — Non. — Vous n'avez fait aucun rêve? — Aucun. — Qu'est-ce qui se passe à présent dans votre âme? — Je suis stupide; j'obéis à mon sort sans répugnance et sans goût; je sens que la nécessité m'entraîne, et je me laisse aller. Ah! ma chère mère, je ne sens rien de cette douce joie, de ce tressaillement, de cette mélancolie, de cette douce inquiétude que j'ai quelquefois remarquée dans celles qui se trouvaient au moment où je suis. Je suis imbécile, je ne saurais même pleurer. On le veut, il le faut, est la seule idée qui me vienne... Mais vous ne me dites rien. — Je ne suis pas venue pour vous entretenir, mais pour vous voir et pour vous écouter. J'attends votre mère; tâchez de ne pas m'émouvoir; laissez les sentiments s'accumuler dans mon âme; quand elle en sera pleine, je vous quitterai. Il faut que je me taise! je me connais; je n'ai qu'un jet, mais il est violent, et ce n'est pas avec vous qu'il doit s'exhaler. Reposez-vous encore un moment, que je vous voie; dites-moi seulement quelques mots, et laissez-moi prendre ici ce que je viens y

chercher. J'irai, et Dieu fera le reste... » Je me tus, je me penchai sur mon oreiller, je lui tendis une de mes mains, qu'elle prit. Elle paraissait méditer, et méditer profondément; elle avait les yeux fermés avec effort; quelquefois elle les ouvrait, les portait en haut et les ramenait sur moi; elle s'agitait; son âme se remplissait de tumulte, se composait et se r'agitait ensuite. En vérité, cette femme était née pour être prophétesse, elle en avait le visage et le caractère. Elle avait été belle; mais l'âge, en affaissant ses traits et y pratiquant de grands plis, avait encore ajouté de la dignité à sa physionomie. Elle avait les yeux petits, mais ils semblaient ou regarder en elle-même, ou traverser les objets voisins, et démêler au delà, à une grande distance, toujours dans le passé ou dans l'avenir. Elle me serrait quelquefois la main avec force. Elle me demanda brusquement quelle heure il était. « Il est bientôt six heures. — Adieu, je m'en vais. On va venir vous habiller; je n'y veux pas être; cela me distrairait. Je n'ai plus qu'un souci, c'est de garder de la modération dans les premiers moments. »

Elle était à peine sortie, que la mère des novices et mes compagnes entrèrent; on m'ôta les habits de religion, et l'on me revêtit des habits du monde; c'est un usage que vous connaissez. Je n'entendis rien de ce qu'on disait autour de moi; j'étais presque réduite à

l'état d'automate; je ne m'aperçus de rien; j'avais seulement par intervalles comme de petits mouvements convulsifs. On me disait ce qu'il fallait faire; on était souvent obligé de me le répéter, car je n'entendais pas de la première fois, et je le faisais; ce n'était pas que je pensasse à autre chose, c'est que j'étais absorbée; j'avais la tête lasse comme quand on s'est excédé de réflexions. Cependant la supérieure s'entretenait avec ma mère. Je n'ai jamais su ce qui s'était passé dans cette entrevue, qui dura fort longtemps; on m'a dit seulement que, quand elles se séparèrent, ma mère était si troublée qu'elle ne pouvait retrouver la porte par laquelle elle était entrée, et que la supérieure était sortie les mains fermées et appuyées contre le front.

Cependant les cloches sonnèrent; je descendis. L'assemblée était peu nombreuse. Je fus prêchée bien ou mal, je n'entendis rien : on disposa de moi pendant toute cette matinée, qui a été nulle dans ma vie, car je n'en ai jamais connu la durée; je ne sais ni ce que j'ai fait ni ce que j'ai dit. On m'a sans doute interrogée, j'ai sans doute répondu; j'ai prononcé des vœux, mais je n'en ai nulle mémoire, et je me suis trouvée religieuse aussi innocemment que je fus faite chrétienne; je n'ai pas plus compris à toute la cérémonie de ma profession qu'à celle de mon baptême,

avec cette différence que l'une confère la grâce et que l'autre la suppose. Eh bien! monsieur, quoique je n'aie pas réclamé à Longchamp comme j'avais fait à Sainte-Marie, me croyez-vous plus engagée? J'en appelle à votre jugement; j'en appelle au jugement de Dieu. J'étais dans un état d'abattement si profond que, quelques jours après, lorsqu'on m'annonça que j'étais de chœur, je ne sus ce qu'on voulait dire. Je demandai s'il était bien vrai que j'eusse fait profession; je voulus voir la signature de mes vœux: il fallut joindre à ces preuves le témoignage de toute la communauté, celui de quelques étrangers qu'on avait appelés à la cérémonie. M'adressant plusieurs fois à la supérieure, je lui disais: « Cela est donc bien vrai?... » Et je m'attendais toujours qu'elle allait répondre: « Non, mon enfant; on vous trompe. » Son assurance réitérée ne me convainquait pas, ne pouvant concevoir que, dans l'intervalle d'un jour entier, aussi tumultueux, aussi varié, si plein de circonstances singulières et frappantes, je ne m'en rappelasse aucune, pas même le visage de celles qui m'avaient servie, ni celui du prêtre qui m'avait prêchée, ni de celui qui avait reçu mes vœux. Le changement de l'habit religieux en habit du monde est la seule chose dont je me ressouvienne; depuis cet instant, j'ai été ce qu'on appelle physiquement aliénée. Il a fallu des mois entiers pour

me tirer de cet état, et c'est à la longueur de cette espèce de convalescence que j'attribue l'oubli profond de ce qui s'est passé : c'est comme ceux qui ont souffert une longue maladie, qui ont parlé avec jugement, qui ont reçu les sacrements et qui, rendus à la santé, n'en ont aucune mémoire. J'en ai vu plusieurs exemples dans la maison, et je me suis dit à moi-même : Voilà apparemment ce qui m'est arrivé le jour que j'ai fait profession. Mais il reste à savoir si ces actions sont de l'homme, et s'il y est, quoiqu'il paraisse y être.

Je fis dans la même année trois pertes intéressantes : celle de mon père, ou plutôt de celui qui passait pour tel ; il était âgé, il avait beaucoup travaillé, il s'éteignit ; celle de ma supérieure et celle de ma mère.

Cette digne religieuse sentit de loin son heure approcher ; elle se condamna au silence ; elle fit apporter sa bière dans sa chambre. Elle avait perdu le sommeil, et elle passait les jours et les nuits à méditer et à écrire ; elle a laissé quinze méditations qui me semblent, à moi, de la plus grande beauté ; j'en ai une copie. Si quelque jour vous étiez curieux de voir les idées que cet instant suggère, je vous les communiquerais ; elles sont intitulées : *Les derniers instants de la sœur de Moni.*

A l'approche de sa mort, elle se fit habiller ; elle était étendue sur son lit : on lui adminis-

tra les derniers sacrements; elle tenait un Christ entre ses bras. C'était la nuit; la lueur des flambleaux éclairait cette scène lugubre. Nous l'entourions, nous fondions en larmes, sa cellule retentissait de cris, lorsque tout à coup ses yeux brillèrent; elle se releva brusquement, elle parla; sa voix était presque aussi forte que dans l'état de santé; le don qu'elle avait perdu lui revint : elle nous reprocha des larmes qui semblaient lui envier un bonheur éternel. « Mes enfants, votre douleur vous en impose. C'est là, c'est là, disait-elle en montrant le ciel, que je vous servirai; mes yeux s'abaisseront sans cesse sur votre maison; j'intercéderai pour vous, et je serai exaucée. Approchez toutes, que je vous embrasse; venez recevoir ma bénédiction et mes adieux...» C'est en prononçant ces dernières paroles que trépassa cette femme rare, qui a laissé après elle des regrets qui ne finiront point.

Ma mère mourut au retour d'un petit voyage qu'elle fit vers la fin de l'automne, chez une de ses filles. Elle eut du chagrin. Sa santé avait été fort affaiblie. Je n'ai jamais su ni le nom de mon père, ni l'histoire de ma naissance. Celui qui avait été son directeur et le mien me remit de sa part un petit paquet : c'étaient cinquante louis avec un billet, enveloppés et cousus dans un morceau de linge. Il y avait dans ce billet : « Mon enfant, c'est peu de chose; mais ma conscience ne me per-

met pas de disposer d'une plus grande somme; c'est le reste de ce que j'ai pu économiser sur les petits présents de M. Simonin. Vivez saintement, c'est le mieux, même pour votre bonheur dans ce monde. Priez pour moi; votre naissance est la seule faute importante que j'aie commise, aidez-moi à l'expier, et que Dieu me pardonne de vous avoir mise au monde, en considération des bonnes œuvres que vous ferez. Surtout ne troublez point la famille; et quoique le choix de l'état que vous avez embrassé n'ait pas été aussi volontaire que je l'aurais désiré, craignez d'en changer. Que n'ai-je été renfermée dans un couvent pendant toute ma vie! je ne serais pas si troublée de la pensée qu'il faut, dans un moment, subir le redoutable jugement. Songez, mon enfant, que le sort de votre mère, dans l'autre monde, dépend beaucoup de la conduite que vous tiendrez dans celui-ci. Dieu, qui voit tout, m'appliquera, dans sa justice, tout le bien et tout le mal que vous ferez. Adieu, Suzanne, ne demandez rien à vos sœurs; elles ne sont pas en état de vous secourir; n'espérez rien de votre père; il m'a précédée, il a vu le grand jour, il m'attend; ma présence sera moins terrible pour lui que la sienne pour moi. Adieu, encore une fois. Ah! malheureuse mère! ah! malheureuse enfant! Vos sœurs sont arrivées; je ne suis pas contente d'elles: elles prennent, elles empor-

tent; elles ont, sous les yeux d'une mère qui se meurt, des querelles d'intérêt qui m'affligent. Quand elles s'approchent de mon lit, je me retourne de l'autre côté : que verrais-je en elles? Deux créatures en qui l'indigence a éteint le sentiment de la nature. Elles soupirent après le peu que je laisse ; elles font au médecin et à la garde des questions indécentes, qui marquent avec quelle impatience elles attendent le moment où je m'en irai, et qui les saisira de tout ce qui m'environne. Elles ont soupçonné, je ne sais comment, que je pouvais avoir quelque argent caché entre mes matelas; il n'y a rien qu'elles n'aient mis en œuvre pour me faire lever, et elles y ont réussi ; mais, heureusement, mon dépositaire était venu la veille, et je lui avais remis ce petit paquet avec une lettre, qu'il a écrite sous ma dictée. Brûlez la lettre, et quand vous saurez que je ne suis plus, ce qui sera bientôt, vous ferez dire une messe pour moi, et vous y renouvellerez vos vœux; car je désire toujours que vous demeuriez en religion; l'idée de vous imaginer dans le monde sans secours, sans appui, jeune, achèverait de troubler mes derniers instants ».

Mon père mourut le 5 janvier, ma supérieure sur la fin du même mois, et ma mère à la seconde fête de Noël.

Ce fut la sœur Sainte-Christine qui succéda à la mère de Moni. Ah! monsieur, quelle dif-

férence entre l'une et l'autre! Je vous ai dit quelle femme c'était que la première. Celle-ci avait le caractère petit, une tête étroite et brouillée de superstitions; elle donnait dans les opinions nouvelles; elle conférait avec des sulpiciens, des jésuites. Elle prit en aversion toutes les favorites de celle qui l'avait précédée; en un moment, la maison fut pleine de troubles, de haines, de médisances, d'accusations, de calomnies et de persécutions: il fallut s'expliquer sur des questions de théologie où nous n'entendions rien, souscrire à des formules, se plier à des pratiques singulières. La mère de Moni n'approuvait point ces pratiques de pénitence qui se font sur le corps; elle ne s'était macérée que deux fois en sa vie : une fois la veille de ma profession, une autre fois dans une pareille circonstance. Elle disait de ces pénitences, qu'elles ne corrigeaient d'aucun défaut et qu'elles ne servaient qu'à donner de l'orgueil. Elle voulait que ses religieuses se portassent bien, et qu'elles eussent le corps sain et l'esprit serein. La première chose, lorsqu'elle entra en charge, ce fut de se faire apporter tous les cilices, avec les disciplines, et de défendre d'altérer les aliments avec de la cendre, de coucher sur la dure et de se pourvoir d'aucun de ces instruments. La seconde, au contraire, renvoya à chaque religieuse son cilice et sa discipline, et fit retirer l'Ancien et le

Nouveau Testament. Les favorites du règne antérieur ne sont jamais les favorites du règne qui suit. Je fus indifférente, pour ne rien dire de pis, à la supérieure actuelle, par la raison que la précédente m'avait chérie; mais je ne tardai pas à empirer mon sort par des actions que vous appellerez ou imprudence, ou fermeté, selon le coup d'œil sous lequel vous les considérerez. La première, ce fut de m'abandonner à toute la douleur que je ressentais de la perte de notre première supérieure; d'en faire l'éloge en toute circonstance; d'occasionner entre elle et celle qui nous gouvernait des comparaisons qui n'étaient pas favorables à celle-ci; de peindre l'état de la maison sous les années passées; de rappeler au souvenir la paix dont nous jouissions, l'indulgence qu'on avait pour nous, la nourriture tant spirituelle que temporelle qu'on nous administrait alors, et d'exalter les mœurs, les sentiments, le caractère de la sœur de Moni; la seconde, ce fut de jeter au feu le cilice et de me défaire de ma discipline; de prêcher des amies là-dessus, et d'en engager quelques-unes à suivre mon exemple; la troisième, de me pourvoir d'un Ancien et d'un Nouveau Testament; la quatrième, de rejeter tout parti; de m'en tenir au titre de chrétienne, sans accepter le nom de janséniste ou de moliniste; la cinquième, de me renfermer rigoureusement

dans la règle de la maison, sans vouloir rien faire ni en delà ni en deçà; conséquemment, de ne me prêter à aucune action surérogatoire, celles d'obligation ne me paraissant déjà que trop dures; de ne monter à l'orgue que les jours de fêtes; de ne chanter que quand je serais de chœur; de ne plus souffrir qu'on abusât de ma complaisance et de mes talents, et qu'on me mît à tout et à tous les jours. Je lus les constitutions, je les relus, je les savais par cœur; si l'on m'ordonnait quelque chose, ou qui n'y fût pas exprimé clairement, ou qui n'y fût pas, ou qui m'y parût contraire, je m'y refusais fermement; je prenais le livre, et je disais : Voilà les engagements que j'ai pris, et je n'en ai point pris d'autres... Mes discours en entraînèrent quelques-unes. L'autorité des maîtresses se trouva très bornée; elles ne pouvaient plus disposer de nous comme de leurs esclaves. Il ne se passait presque aucun jour sans quelque scène d'éclat. Dans les cas incertains, mes compagnes me consultaient, et j'étais toujours pour la règle contre le despotisme. J'eus bientôt l'air et peut-être un peu le jeu d'une factieuse. Les grands vicaires de M. l'archevêque étaient sans cesse appelés: je comparaissais, je me défendais, je défendais mes compagnes; et il n'est pas arrivé une seule fois qu'on m'ait condamnée, tant j'avais d'attention à mettre la raison de mon côté; il

était impossible de m'attaquer du côté de mes devoirs : je les remplissais avec scrupule. Quant aux petites grâces qu'une supérieure est toujours libre de refuser ou d'accorder, je n'en demandais point. Je ne paraissais point au parloir, et des visites, ne connaissant personne, je n'en recevais point. Mais j'avais brûlé mon cilice et jeté là ma discipline; j'avais conseillé la même chose à d'autres; je ne voulais entendre parler jansénisme ni molinisme, ni en bien ni en mal. Quand on me demandait si j'étais soumise à la constitution, je répondais que je l'étais à l'Église; si j'acceptais la bulle....., que j'acceptais l'Évangile. On visita ma cellule; on y découvrit l'Ancien et le Nouveau Testament. Je m'étais échappée en discours indiscrets sur l'intimité suspecte de quelques-unes des favorites; la supérieure avait des tête-à-tête longs et fréquent avec un jeune ecclésiastique, et j'en avais démêlé la raison et le prétexte. Je n'omis rien de ce qui pouvait me faire craindre, haïr, me perdre, et j'en vins à bout. On ne se plaignit plus de moi aux supérieurs, mais on s'occupa à me rendre la vie dure. On défendit aux autres religieuses de m'approcher, et bientôt je me trouvai seule; j'avais des amies en petit nombre : on se douta qu'elles chercheraient à se dédommager à la dérobée de la contrainte qu'on leur imposait, et que, ne pouvant s'entretenir le jour avec

moi, elles me visiteraient la nuit ou à des heures défendues : on nous épia; on me surprit, tantôt avec l'une, tantôt avec une autre; l'on fit de cette imprudence tout ce qu'on voulut, et j'en fus châtiée de la manière la plus inhumaine : on me condamna des semaines entières à passer l'office à genoux, séparée du reste, au milieu du chœur; à vivre de pain et d'eau, à demeurer enfermée dans ma cellule, à satisfaire aux fonctions les plus viles de la maison. Celles qu'on appelait mes complices n'étaient guère mieux traitées. Quand on ne pouvait me trouver en faute, on m'en supposait; on me donnait à la fois des ordres incompatibles, et l'on me punissait d'y avoir manqué; on avançait les heures des offices, desrepas; on dérangeait à mon insu toute la conduite claustrale; et avec l'attention la plus grande, je me trouvais coupable tous les jours, et j'étais tous les jours punie. J'ai du courage, mais il n'en est point qui tienne contre l'abandon, la solitude et la persécution. Les choses en vinrent au point qu'on se fit un jeu de me tourmenter; c'était l'amusement de cinquante personnes liguées. Il m'est impossible d'entrer dans tout le petit détail de ces méchancetés; on m'empêchait de dormir, de veiller, de prier. Un jour on me volait quelques parties de mon vêtement, une autre fois c'étaient mes clefs ou mon bréviaire; ma serrure se trouvait embarrassée, ou l'on m'empêchait

de bien faire, ou l'on dérangeait les choses que j'avais bien faites; on me supposait des discours et des actions ; on me rendait responsable de tout, et ma vie était une suite continuelle de délits réels ou simulés et de châtiments. Ma santé ne tint point à des épreuves si longues et si dures; je tombai dans l'abattement, le chagrin et la mélancolie. J'allais dans les commencements chercher de la force au pied des autels, et j'y en trouvais quelquefois. Je flottais entre la résignation et le désespoir, tantôt me soumettant à toute la rigueur de mon sort, tantôt pensant à m'en affranchir par des moyens violents. Il y avait au fond du jardin un puits profond : combien de fois j'y suis allée ! combien j'y ai regardé de fois ! Il y avait à côté un banc de pierre : combien de fois je m'y suis assise, la tête appuyée sur le bord de ce puits! Combien de fois, dans le tumulte de mes idées, me suis-je levée brusquement, et résolue à finir mes peines! Qu'est-ce qui m'a retenue? Pourquoi préférais-je alors de pleurer, de crier à haute voix, de fouler mon voile aux pieds, de m'arracher les cheveux et de me déchirer le visage avec les ongles? Si c'était Dieu qui m'empêchait de me perdre, pourquoi ne pas arrêter aussi tous ces autres mouvements? Je vais vous dire une chose qui vous paraîtra fort étrange peut-être, et qui n'en est pas moins vraie : c'est que je ne doute point que mes

visites fréquentes vers ce puits n'aient été remarquées, et que mes cruelles ennemies ne se soient flattées qu'un jour j'accomplirais un dessein qui bouillait au fond de mon cœur. Quand j'allais de ce côté, on affectait de s'en éloigner et de regarder ailleurs. Plusieurs fois, j'ai trouvé la porte du jardin ouverte à des heures où elle devait être fermée, singulièrement les jours où l'on avait multiplié sur moi les chagrins ; l'on avait poussé à bout la violence de mon caractère, et l'on me croyait l'esprit aliéné. Mais aussitôt que je crus avoir deviné que ce moyen de sortir de la vie était pour ainsi dire offert à mon désespoir, qu'on me conduisait à ce puits par la main et que je le trouvais toujours prêt à me recevoir, je ne m'en souciai plus; mon esprit se tourna vers d'autres côtés; je me tenais dans les corridors, et mesurais la hauteur des fenêtres; le soir, en me déshabillant, j'essayais, sans y penser, la force de mes jarretières; un autre jour, je refusais de manger; je descendais au réfectoire, et je restais le dos appuyé contre la muraille, les mains pendantes à mes côtés, les yeux fermés, et je ne touchais pas aux mets qu'on avait servis devant moi; je m'oubliais si parfaitement dans cet état, que toutes les religieuses étaient sorties, et que je restais. On affectait alors de se retirer sans bruit, et l'on me laissait là; puis on me punissait d'avoir manqué aux exercices. Que

vous dirai-je; on me dégoûta de presque tous les moyens de m'ôter la vie, parce qu'il me sembla que, loin de s'y opposer, on me les présentait. Nous ne voulons pas apparemment qu'on nous pousse hors de ce monde, et peut-être n'y serais-je plus si elles avaient fait semblant de m'y retenir. Quand on s'ôte la vie, peut-être cherche-t-on à désespérer les autres, et la garde-t-on quand on croit les satisfaire; ce sont des mouvements qui se passent bien subtilement en nous. En vérité, s'il est possible que je me rappelle mon état quand j'étais à côté du puits, il me semble que je criais au dedans de moi, à ces malheureuses qui s'éloignaient pour favoriser un forfait : Faites un pas de mon côté, montrez-moi le moindre désir de me sauver, accourez pour me retenir, et soyez sûres que vous arriverez trop tard... En vérité, je ne vivais que parce qu'elles souhaitaient ma mort. L'acharnement à nuire, à tourmenter, se lasse dans le monde; il ne se lasse point dans les cloîtres.

J'en étais là lorsque, revenant sur ma vie passée, je songeai à faire résilier mes vœux. J'y rêvai d'abord légèrement. Seule, abandonnée, sans appui, comment réussir dans un projet si difficile, même avec tous les secours qui me manquaient? Cependant cette idée me tranquillisa; mon esprit se rassit, je fus plus à moi : j'évitai des peines et je supportai plus patiemment celles qui me venaient.

On remarqua ce changement, et l'on en fut étonné ; la méchanceté s'arrêta tout court, comme un ennemi lâche qui vous poursuit, et à qui l'on fait face au moment où il ne s'y attend pas. Une question, monsieur, que j'aurais à vous faire, c'est pourquoi, à travers toutes les idées funestes qui passent par la tête d'une religieuse désespérée, celle de mettre le feu à la maison ne lui vient point? Je ne l'ai point eue, ni d'autres non plus, quoique ce soit la chose la plus facile à exécuter : il ne s'agit, un jour de grand vent, que de porter un flambeau dans un grenier, dans un bûcher, dans un corridor. Il n'y a point de couvents de brûlés ; et cependant, dans ces événements, les portes s'ouvrent, et sauve qui peut ! Ne serait-ce pas qu'on craint le péril pour soi et pour celles qu'on aime, et qu'on dédaigne un secours qui nous est commun avec celles qu'on hait? Cette dernière idée est bien subtile pour être vraie.

A force de s'occuper d'une chose, on en sent la justice, et même l'on en croit la possibilité ; on est bien fort quand on en est là. Ce fut pour moi l'affaire d'une quinzaine ; mon esprit va vite. De quoi s'agissait-il ? De dresser un mémoire et de le donner à consulter ; l'un et l'autre n'étaient pas sans danger. Depuis qu'il s'était fait une révolution dans ma tête, on m'observait avec plus d'attention que jamais ; on me suivait de l'œil ; je ne fait

sais pas un pas qui ne fût éclairé, je ne disais pas un mot qu'on ne le pesât. On se rapprocha de moi; on chercha à me sonder; on m'interrogeait; on affectait de la commisération et de l'amitié; on revenait sur ma vie passée; on m'accusait faiblement; on m'excusait; on espérait une meilleure conduite; on me flattait d'un avenir plus doux; cependant on entrait à tout moment dans ma cellule, le jour, la nuit, sous des prétextes; brusquement, sourdement, on entr'ouvrait mes rideaux, et l'on se retirait. J'avais pris l'habitude de coucher habillée, j'en avais une autre, c'était celle d'écrire ma confession. Ces jours-là, qui sont marqués, j'allais demander de l'encre et du papier à la supérieure, qui ne m'en refusait pas. J'attendis donc le jour de la confession, et, en l'attendant, je rédigeai dans ma tête ce que j'avais à proposer : c'était en abrégé tout ce que je viens de vous écrire; seulement je m'expliquais sous des noms empruntés. Mais je fis trois étourderies : la première, de dire à la supérieure, que j'aurais beaucoup de choses à écrire, et de lui demander, sous ce prétexte, plus de papier qu'on n'en accorde; la seconde, de m'occuper de mon mémoire, et de laisser là ma confession; et la troisième, n'ayant point fait de confession, et n'étant point préparée à cet acte de religion, de ne demeurer au confessionnal qu'un instant. Tout cela fut remar-

qué, et l'on en conclut que le papier que j'avais demandé avait été employé autrement que je ne l'avais dit. Mais s'il n'avait pas servi à ma confession, comme il était évident, quel usage en avais-je fait ? Sans savoir qu'on prendrait ces inquiétudes, je sentis qu'il ne fallait pas qu'on trouvât chez moi un écrit de cette importance. D'abord je pensai à le coudre dans mon traversin ou dans mes matelas, puis à le cacher dans mes vêtements, à l'enfouir dans le jardin, à le jeter au feu. Vous ne sauriez croire combien je fus pressée de l'écrire, et combien j'en fus embarrassée quand il fut écrit. D'abord je le cachetai, ensuite je le serrai dans mon sein, et j'allai à l'office qui sonnait. J'étais dans une inquiétude qui se décelait à mes mouvements. J'étais assise à côté d'une jeune religieuse qui m'aimait ; quelquefois je l'avais vue me regarder en pitié et verser des larmes : elle ne me parlait point mais certainement elle souffrait. Au risque de tout ce qui pourrait en arriver, je résolus de lui confier mon papier. Dans un moment d'oraison où toutes les religieuses se méttent à genoux, s'inclinent, et sont comme plongées dans leurs stalles, je tirai doucement le papier de mon sein, je le lui tendis derrière moi ; elle le prit et le serra dans le sien. Ce service fut le plus important de ceux qu'elle m'avait rendus; mais j'en avais reçu beaucoup d'autres : elle s'était occupée, pendant des

mois entiers, à lever, sans se compromettre, tous les petits obstacles qu'on apportait à mes devoirs pour avoir le droit de me châtier : elle venait frapper à ma porte quand il était l'heure de sortir; elle arrangeait ce qu'on dérangeait; elle allait sonner ou répondre quand il le fallait; elle se trouvait partout où je devais être. J'ignorais tout cela.

Je fis bien de prendre ce parti. Lorsque nous sortîmes du chœur, la supérieure me dit : « Sœur Susanne, suivez-moi... » Je la suivis; puis s'arrêtant dans le corridor, à une autre porte : « Voilà, me dit-elle, votre cellule ; c'est la sœur Saint-Jérôme qui occupera la vôtre... » J'entrai, et elle avec moi. Nous étions toutes deux assises sans parler, lorsqu'une religieuse parut avec des habits qu'elle posa sur une chaise, et la supérieure me dit : « Sœur Susanne, déshabillez-vous, et prenez ce vêtement... » J'obéis en sa présence; cependant elle était attentive à tous mes mouvements. La sœur qui avait apporté mes vêtements était à la porte; elle rentra, emporta ceux que j'avais quittés, sortit, et la supérieure la suivit. On ne me dit point la raison de ces procédés, et je ne la demandai point. Cependant on avait cherché partout dans ma cellule; on avait décousu l'oreiller et les matelas; on avait déplacé tout ce qui pouvait l'être ou l'avoir été; on marcha sur mes traces; on alla au confessionnal, à l'é-

glise, dans le jardin, au puits, vers le banc de pierre; je vis une partie de ces recherches, je soupçonnai le reste. On ne trouva rien, mais on n'en resta pas moins convaincu qu'il y avait quelque chose. On continua de m'épier pendant plusieurs jours : on allait où j'étais allée ; on regardait partout, mais inutilement. Enfin la supérieure crut qu'il n'était possible de savoir la vérité que par moi. Elle entra un jour dans ma cellule, et me dit : « Sœur Susanne, vous avez des défauts, mais vous n'avez pas celui de mentir. Dites-moi donc la vérité ; qu'avez-vous fait de tout le papier que je vous ai donné ? — Madame, je vous l'ai dit. — Cela ne se peut, car vous m'en avez demandé beaucoup, et vous n'avez été qu'un moment au confessionnal. — Il est vrai. — Qu'en avez-vous donc fait ? — Ce que je vous ai dit. — Eh bien ! jurez-moi par la sainte obéissance que vous avez vouée à Dieu que cela est, et, malgré les apparences, je vous croirai. — Madame, il ne vous est pas permis d'exiger un serment pour une chose si légère, et il ne m'est pas permis de le faire. Je ne saurais jurer. — Vous me trompez, sœur Susanne, et vous ne savez pas à quoi vous vous exposez. Qu'avez-vous fait du papier que je vous ai donné ? — Je vous l'ai dit. — Où est-il ? — Je ne l'ai plus. — Qu'en avez-vous fait ? — Ce que l'on fait de ces sortes d'écrits, qui sont inutiles après qu'on s'en est servi. —

Jurez-moi, par la sainte obéissance qu'il a été tout employé à écrire votre confession et que vous ne l'avez plus. — Madame, je vous le répète, cette seconde chose n'étant pas plus importante que la première, je ne saurais jurer. — Jurez, me dit-elle, ou... — Je ne jurerai point. — Vous ne jurerez point? — Non, madame. — Vous êtes donc coupable? — Et de quoi puis-je être coupable? — De tout; il n'y a rien dont vous ne soyez capable. Vous avez affecté de louer celle qui m'avait précédée pour me rabaisser; de mépriser les usages qu'elle avait proscrits, les lois qu'elle avait abolies, et que j'ai cru devoir rétablir; de soulever toute la communauté; d'enfreindre les règles; de diviser les esprits; de manquer à tous vos devoirs; de me forcer à vous punir et à punir celles que vous avez séduites, la chose qui me coûte le plus. J'aurais pu sévir contre vous par les voies les plus dures, je vous ai ménagée: j'ai cru que vous reconnaîtriez vos torts, que vous reprendriez l'esprit de votre état, et que vous reviendriez à moi; vous ne l'avez pas fait. Il se passe quelque chose dans votre esprit qui n'est pas bien; vous avez des projets; l'intérêt de la maison exige que je les connaisse, et je les connaîtrai; c'est moi qu vous en réponds. Sœur Susanne, dites-moi la vérité. — Je vous l'ai dite. — Je vais sortir; craignez mon retour: je m'assieds: je vous

donne encore un moment pour vous déterminer... Vos papiers, s'ils existent... — Je ne les ai plus. — Ou le serment qu'ils ne contenaient que votre confession. — Je ne saurais le faire... » Elle demeura un moment en silence, puis elle sortit, et rentra avec quatre de ses favorites ; elles avaient l'air égaré et furieux. Je me jetai à leurs pieds, j'implorai leur miséricorde. Elles criaient toutes ensemble : Point de miséricorde, madame ? ne vous laissez pas toucher : qu'elle donne ses papiers, ou qu'elle aille en paix... » J'embrassais les genoux tantôt de l'une, tantôt de l'autre ; je leur disais, en les nommant par leurs noms : « Sœur Sainte-Agnès, sœur Sainte-Julie, que vous ai-je fait ? Pourquoi irritez-vous ma supérieure contre moi ? Est-ce ainsi que j'en ai usé ? Combien de fois n'ai-je pas supplié pour vous ? vous ne vous en souvenez plus. Vous étiez en faute, et je ne le suis pas. » La supérieure, immobile, me regardait et me disait : « Donne tes papiers, malheureuse ! ou révèle ce qu'ils contenaient. — Madame, lui disaient-elles, ne les lui demandez plus ; vous êtes trop bonne ; vous ne la connaissez pas ; c'est une âme indocile, dont on ne peut venir à bout que par des moyens extrêmes : c'est elle qui vous y porte, tant pis pour elle. — Ma chère mère, lui disais-je, je n'ai rien fait qui pût offenser ni Dieu ni les hommes, je vous le jure. — Ce

n'est pas là le serment que je veux. — Elle aura écrit contre nous, contre vous, quelques mémoires au grand-vicaire, à l'archevêque; Dieu sait comme elle aura peint l'intérieur de la maison! On croit aisément le mal. Madame, il faut disposer de cette créature si vous ne voulez pas qu'elle dispose de nous. » La supérieure ajouta : « Sœur Susanne, voyez. » Je me levai brusquement et je lui dis : « Madame, j'ai tout vu; je sens que je me perds; mais un moment plus tôt ou plus tard ne vaut pas la peine d'y penser. Faites de moi ce qu'il vous plaira; écoutez leur fureur, consommez votre injustice... » Et à l'instant je leur tendis les bras. Ses compagnes s'en saisirent. On m'arracha mon voile; on me dépouilla sans pudeur. On trouva sur mon sein un petit portrait de mon ancienne supérieure; on s'en saisit : je suppliai qu'on me permît de le baiser encore une fois; on me refusa. On me jeta une chemise, on m'ôta mes bas, on me couvrit d'un sac, et l'on me conduisit, la tête et les pieds nus, à travers les corridors. Je criais, j'appelais à mon secours; mais on avait sonné la cloche pour avertir que personne ne parût. J'invoquais le ciel, j'étais à terre, et l'on me traînait. Quand j'arrivai au bas des escaliers, j'avais les pieds ensanglantés et les jambes meurtries; j'étais dans un état à toucher des âmes de bronze. Cependant l'on ouvrit avec de grosses clefs la porte

d'un petit lieu souterrain, obscur, où l'on me jeta sur une natte que l'humidité avait à demi pourrie. Là, je trouvai un morceau de pain noir et une cruche d'eau, avec quelques vaisseaux nécessaires et grossiers. La natte, roulée par un bout, formait un oreiller; il y avait, sur un bloc de pierre, une tête de mort avec un crucifix de bois. Mon premier mouvement fut de me détruire; je portai mes mains à ma gorge; je déchirai mon vêtement avec mes dents; je poussai des cris affreux; je hurlais comme une bête féroce; je me frappai la tête contre les murs; je me mis tout en sang; je cherchai à me détruire jusqu'à ce que les forces me manquassent, ce qui ne tarda pas. C'est là que j'ai passé trois jours; je m'y croyais pour toute ma vie. Tous les matins, une de mes exécutrices venait, et me disait : « Obéissez à notre supérieure, et vous sortirez d'ici. —Je n'ai rien fait; je ne sais ce qu'on me demande. Ah! sœur Saint-Clément, il est un Dieu! »

Le troisième jour, sur les neuf heures du soir, on ouvrit la porte; c'étaient les mêmes religieuses qui m'avaient conduite. Après l'éloge des bontés de notre supérieure, elles m'annoncèrent qu'elle me faisait grâce et qu'on allait me mettre en liberté. « C'est trop tard, leur dis-je; laissez moi ici, je veux y mourir.» Cependant elles m'avaient relevée, et elles m'entraînaient; on me reconduisit dans ma

cellule, où je trouvai la supérieure. « J'ai consulté Dieu sur votre sort, il a touché mon cœur : il veut que j'aie pitié de vous, et je lui obéis. Mettez-vous à genoux, et demandez-lui pardon. » Je me mis à genoux, et je dis : « Mon Dieu, je vous demande pardon des fautes que j'ai faites, comme vous le demandâtes sur la croix pour moi. — Quel orgueil ! s'écrièrent-elles ; elle se compare à Jésus-Christ, et elle nous compare aux juifs qui l'ont crucifié. — Ne me considérez pas, leur dis-je, mais considérez-vous, et jugez. — Ce n'est pas tout, me dit la supérieure, jurez-moi, par la sainte obéissance, que vous ne parlerez jamais de ce qui s'est passé. — Ce que vous avez fait est donc bien mal, puisque vous exigez de moi par serment que j'en garderai le silence ? Personne n'en saura jamais rien que votre conscience, je vous le jure. — Vous le jurez? — Oui, je vous le jure... » Cela fait, elles me dépouillèrent des vêtements qu'elles m'avaient donnés, et me laissèrent me rhabiller des miens.

J'avais pris de l'humidité, j'étais dans une circonstance critique ; j'avais tout le corps meurtri ; depuis plusieurs jours, je n'avais pris que quelques gouttes d'eau avec un peu de pain. Je crus que cette persécution serait la dernière que j'aurais à souffrir. C'est par l'effet momentané de ces secousses violentes, qui montrent combien la nature a de force dans les jeunes personnes, que je revins en très peu

de temps; et je trouvai, quand je reparus, toute la communauté persuadée que j'avais été malade. Je repris les exercices de la maison et ma place à l'église. Je n'avais pas oublié mon papier, ni la jeune sœur à qui je l'avais confié; j'étais sûre qu'elle n'avait point abusé de ce dépôt, mais qu'elle ne l'avait pas gardé sans inquiétude. Quelques jours après ma sortie de prison, au chœur, au moment même où je le lui avais donné, c'est-à-dire lorsque nous nous mettons à genoux, et qu'inclinées les unes vers les autres, nous disparaissons dans nos stalles, je me sentis tirer doucement par ma robe; je tendis la main, et l'on me donna un billet qui ne contenait que ces mots : « Combien vous m'avez inquiétée! Et ce cruel papier, que faut-il que j'en fasse?... » Après avoir lu celui-ci, je le roulai dans mes mains, et je l'avalai. Tout cela se passait au commencement du carême. Le temps approchait où la curiosité d'entendre appelle à Longchamp la bonne et la mauvaise compagnie de Paris. J'avais la voix très belle; j'en avais peu perdu. C'est dans les maisons religieuses qu'on est attentif aux plus petits intérêts : on eut quelques ménagements pour moi; je jouis d'un peu plus de liberté; les sœurs que j'instruisais au chant purent approcher de moi sans conséquence; celle à qui j'avais confié mon mémoire en était une. Dans les heures de récréation que nous passions au jardin, je la prenais à

l'écart, je la faisais chanter, et pendant qu'elle chantait, voici ce que je lui dis : « Vous connaissez beaucoup de monde, moi, je ne connais personne. Je ne voudrais pas que vous vous compromissiez ; j'aimerais mieux mourir ici que de vous exposer au soupçon de m'avoir servie. Mon amie, vous seriez perdue, je le sais; cela ne me sauverait pas ; et quand votre perte me sauverait, je ne voudrais point de mon salut à ce prix. — Laissons cela, me dit-elle, de quoi s'agit-il ? — Il s'agit de faire passer sûrement cette consultation à quelque habile avocat, sans qu'il sache de quelle maison elle vient, et d'en obtenir une réponse, que vous me rendrez à l'église ou ailleurs. — A propos, me dit-elle, qu'avez-vous fait de mon billet? — Soyez tranquille, je l'ai avalé. — Soyez tranquille vous-même ; je penserai à votre affaire. » Vous remarquerez, monsieur, que je chantais tandis qu'elle me parlait, qu'elle chantait tandis que je lui répondais, et que notre conversation était entrecoupée de traits de chant. Cette jeune personne, monsieur, est encore dans la maison ; son bonheur est entre vos mains : si l'on venait à découvrir ce qu'elle a fait pour moi, il n'y a sorte de tourments auxquels elle ne fût exposée. Je ne voudrais pas lui avoir ouvert la porte d'un cachot ; j'aimerais mieux y rentrer. Brûlez donc ces lettres, monsieur, si vous en séparez l'intérêt que vous voulez bien prendre

à mon sort, elles ne contiennent rien qui vaille la peine d'être conservé. Voilà ce que je vous disais alors ; mais, hélas ! elle n'est plus, et je reste seule.

Elle ne tarda pas à me tenir parole, et à m'en informer à notre manière accoutumée. La semaine sainte arriva ; le concours à nos Ténèbres fut nombreux. Je chantai assez bien pour exciter avec tumulte ces scandaleux applaudissements que l'on donne à vos comédiens dans leurs salles de spectacle, et qui ne devraient jamais être entendus dans les temples du Seigneur, surtout pendant les jours solennels et lugubres où l'on célèbre la mémoire de son Fils attaché sur la croix pour l'expiation des crimes du genre humain. Mes jeunes élèves étaient bien préparées ; quelques-unes avaient de la voix, presque toutes de l'expression et du goût, et il me parut que le public les avait entendues avec plaisir, et que la communauté était satisfaite du succès de mes soins.

Vous savez, monsieur, que le jeudi l'on transporte le saint sacrement de son tabernacle dans un reposoir particulier, où il reste jusqu'au vendredi matin. Cet intervalle est rempli par les adorations successives des religieuses, qui se rendent au reposoir les unes après les autres, et deux à deux. Il y a un tableau qui indique à chacune son heure d'adoration : que je fus contente d'y lire : « La

sœur Sainte-Susanne et la sœur Sainte-Ursule, depuis deux heures du matin jusqu'à trois! » Je me rendis au reposoir à l'heure marquée; ma compagne y était. Nous nous plaçâmes l'une à côté de l'autre sur les marches de l'autel, nous nous prosternâmes ensemble, nous adorâmes Dieu pendant une demi-heure. Au bout de ce temps, ma jeune amie me tendit la main et me la serra, en disant : « Nous n'aurons peut-être jamais l'occasion de nous entretenir aussi longtemps et aussi librement. Dieu connaît la contrainte où nous vivons, et il nous pardonnera si nous partageons un temps que nous lui devons tout entier. Je n'ai pas lu votre mémoire, mais il n'est pas difficile de deviner ce qu'il contient; j'en aurai incessamment la réponse. Mais si cette réponse vous autorise à poursuivre la résiliation de vos vœux, ne voyez-vous pas qu'il faudra nécessairement que vous confériez avec des gens de loi? — Il est vrai. — Que vous aurez besoin de liberté? — Il est vrai. — Et que si vous faites bien, vous profiterez des dispositions présentes pour vous en procurer? — J'y ai pensé. — Vous le ferez donc? — Je verrai. — Autre chose : si votre affaire s'entame, vous demeurerez ici abandonnée à toute la fureur de la communauté. Avez-vous prévu les persécutions qui vous attendent? — Elles ne seront pas plus grandes que celles que j'ai souffertes. — Je n'en sais

rien. — Pardonnez-moi. D'abord on n'osera disposer de ma liberté. — Et pourquoi cela ? — Parce qu'alors je serai sous la protection des lois : il faudra me représenter ; je serai, pour ainsi dire, entre le monde et le cloître ; j'aurai la bouche ouverte, la liberté de me plaindre ; je vous attesterai toutes ; on n'osera avoir des torts dont je pourrais me plaindre ; on n'aura garde de rendre une affaire mauvaise. Je ne demanderais pas mieux qu'on en usât mal avec moi ; mais on ne le fera pas : soyez sûre qu'on prendra une conduite tout opposée. On me sollicitera, on me représentera le tort que je vais me faire à moi-même et à la maison ; et comptez qu'on n'en viendra aux menaces que quand on aura vu que la douceur et la séduction ne pourront rien, et qu'on s'interdira les voies de force. — Mais il est incroyable que vous ayez tant d'aversion pour un état dont vous remplissez si facilement et si scrupuleusement les devoirs. — Je la sens, cette aversion ; je l'apportai en naissant ; elle ne me quittera pas. Je finirais par être une mauvaise religieuse ; il faut prévenir ce moment. — Mais si, par malheur, vous succombez ? — Si je succombe, je demanderai à changer de maison, ou je mourrai dans celle-ci. — On souffre longtemps avant que de mourir. Ah ! mon amie, votre démarche me fait frémir : je tremble que vos vœux ne soient résiliés, et

qu'ils ne le soient pas. S'ils le sont, que deviendrez-vous? que ferez-vous dans le monde? Vous avez de la figure, de l'esprit et des talents; mais on dit que cela ne mène à rien avec la vertu; et je sais que vous ne vous départirez pas de cette dernière qualité. — Vous me rendez justice, mais vous ne la rendez pas à la vertu; c'est sur elle seule que je compte; plus elle est rare parmi les hommes, plus elle y doit être considérée. — On la loue, mais on ne fait rien pour elle. — C'est elle qui m'encourage et qui me soutient dans mon projet. Quoi qu'on m'objecte, on respectera mes mœurs; on ne dira pas du moins, comme de la plupart des autres, que je sois entraînée hors de mon état par une passion déréglée : je ne vois personne, je ne connais personne. Je demande à être libre, parce que le sacrifice de ma liberté n'a pas été volontaire. Avez-vous lu mon mémoire? — Non; j'ai ouvert le paquet que vous m'avez donné, parce qu'il était sans adresse, et que j'ai dû penser qu'il était pour moi; mais les premières lignes m'ont détrompée, et je n'ai pas été plus loin. Que vous fûtes bien inspirée de me l'avoir remis! Un moment plus tard, on l'aurait trouvé sur vous..... Mais l'heure qui finit notre station approche, prosternons-nous; que celles qui vont nous succéder nous trouvent dans la situation où nous devons être. Demandez à Dieu qu'il vous éclaire et

qu'il vous conduise; je vais unir ma prière et mes soupirs aux vôtres..... » J'avais l'âme un peu soulagée. Ma compagne priait droite; moi, je me prosternai; mon front était appuyé contre la dernière marche de l'autel, et mes bras étaient étendus sur les marches supérieures. Je ne crois pas m'être jamais adressée à Dieu avec plus de consolation et de ferveur; le cœur me palpitait avec violence; j'oubliai en un instant tout ce qui m'environnait. Je ne sais combien je restai dans cette position, ni combien j'y serais encore restée; mais je fus un spectacle bien touchant, il le faut croire, pour ma compagne et pour les deux religieuses qui survinrent. Quand je me relevai, je crus être seule; je me trompais; elles étaient toutes les trois placées derrière moi, debout, et fondant en larmes; elles n'avaient osé m'interrompre; elles attendaient que je sortisse, de moi-même, de l'état de transport et d'effusion où elles me voyaient. Quand je me retournai de leur côté, mon visage avait sans doute un caractère bien imposant, si j'en juge par l'effet qu'il produisit sur elles, et parce qu'elles ajoutèrent que je ressemblais alors à notre ancienne supérieure lorsqu'elle nous consolait, et que ma vue leur avait causé le même tressaillement. Si j'avais eu quelque penchant à l'hypocrisie ou au fanatisme, et que j'eusse voulu jouer un rôle dans la maison, je ne

doute point qu'il ne m'eût réussi. Mon âme s'allume facilement, s'exalte, se touche, et cette bonne supérieure m'a dit cent fois, en m'embrassant, que personne n'aurait aimé Dieu comme moi; que j'avais un cœur de chair, et les autres un cœur de pierre. Il est sûr que j'éprouvais une facilité extrême à partager son extase, et que, dans les prières qu'elle faisait à haute voix, quelquefois il m'arrivait de prendre la parole, de suivre le fil de ses idées, et de rencontrer, comme d'inspiration, une partie de ce qu'elle aurait dit elle-même. Les autres l'écoutaient en silence ou la suivaient; moi je l'interrompais, ou je la devançais, ou je parlais avec elle. Je conservais très longtemps l'expression que j'avais prise; et il fallait apparemment que je lui en restituasse quelque chose, car si l'on discernait dans les autres qu'elles avaient conversé avec elle, on discernait en elle qu'elle avait conversé avec moi. Mais qu'est-ce que cela signifie, quand la vocation n'y est pas?... Notre station finie, nous cédâmes la place à celles qui nous succédaient; nous nous embrassâmes bien tendrement, ma jeune compagne et moi, avant que de nous séparer.

La scène du reposoir fit bruit dans la maison; ajoutez à cela le succès de nos Ténèbres du vendredi saint : je chantai, je touchai de l'orgue, je fus applaudie. O têtes folles de re-

ligieuses! je n'eus presque rien à faire pour me réconcilier avec toute la communauté; on vint au-devant de moi, la supérieure la première. Quelques personnes du monde cherchèrent à me connaître; cela cadrait trop bien avec mon projet pour m'y refuser. Je vis M. le premier président, madame de Soubise et une foule d'honnêtes gens, des moines, des prêtres, des militaires, des magistrats, des femmes pieuses, des femmes du monde; et, parmi tout cela, cette sorte d'étourdis que vous appelez des *talons rouges*, et que j'eus bientôt congédiés. Je ne cultivai de connaissances que celles qu'on ne pouvait m'objecter; j'abandonnai le reste à celles de nos religieuses qui n'étaient pas si difficiles.

J'oubliais de vous dire que la première marque de bonté qu'on me donna, ce fut de me rétablir dans ma cellule. J'eus le courage de redemander le petit portrait de notre ancienne supérieure, et l'on n'eut pas celui de me le refuser; il a repris sa place sur mon cœur, il y demeurera tant que je vivrai. Tous les matins, mon premier mouvement est d'élever mon âme à Dieu, le second est de le baiser; lorsque je veux prier et que je me sens l'âme froide, je le détache de mon cou, je le place devant moi, je le regarde, et il m'inspire. C'est bien dommage que nous n'ayons pas connu les saints personnages dont les simulacres sont exposés à notre vénéra-

tion : ils feraient bien une autre impression sur nous; ils ne nous laisseraient pas, à leurs pieds ou devant eux, aussi froids que nous y demeurons.

J'eus la réponse à mon mémoire; elle était d'un M. Manouri, ni favorable ni défavorable. Avant que de prononcer sur cette affaire, on demandait un grand nombre d'éclaircissements auxquels il était difficile de satisfaire sans se voir; je me nommai donc, et j'invitai M. Manouri à se rendre à Longchamp. Ces messieurs se déplacent difficilement; cependant il vint. Nous nous entretînmes très longtemps; nous convînmes d'une correspondance par laquelle il me ferait parvenir sûrement ses demandes, et je lui enverrais mes réponses. J'employai de mon côté tout le temps qu'il donnait à mon affaire à disposer les esprits, à intéresser à mon sort et à me faire des protections. Je me nommai, je révélai ma conduite dans la première maison que j'avais habitée, ce que j'avais souffert dans la maison domestique, les peines qu'on m'avait faites en couvent, ma réclamation à Sainte-Marie, mon séjour à Longchamp, ma prise d'habit, ma profession, la cruauté avec laquelle j'avais été traitée depuis que j'avais consommé mes vœux. On me plaignit, on m'offrit du secours; je retins la bonne volonté qu'on me témoignait pour le temps où je pourrais en avoir besoin, sans m'expliquer davantage. Rien ne transpi-

rait dans la maison; j'avais obtenu de Rome la permission de réclamer contre mes vœux; incessamment l'action allait être intentée, qu'on était là-dessus dans une sécurité profonde. Je vous laisse donc à penser quelle fut la surprise de ma supérieure lorsqu'on lui signifia, au nom de sœur Marie-Susanne Simonin, une protestation contre ses vœux, avec la demande de quitter l'habit de religion, et de sortir du cloître pour disposer d'elle comme elle le jugerait à propos.

J'avais bien prévu que je trouverais plusieurs sortes d'opposition; celle des lois, celle de la maison religieuse et celles de mes beaux-frères et sœurs alarmés; ils avaient eu tout le bien de la famille, et, libre, j'aurais eu des reprises considérables à faire sur eux. J'écrivis à mes sœurs: je les suppliai de n'apporter aucune opposition à ma sortie; j'en appelai à leur conscience sur le peu de liberté de mes vœux; je leur offris un désistement, par acte authentique, de toutes mes prétentions à la succession de mon père et de ma mère; je n'épargnai rien pour leur persuader que ce n'était ici une démarche ni d'intérêt ni de passion. Je ne m'en imposai point sur leurs sentiments : cet acte que je leur proposais, fait tandis que j'étais encore engagée en religion, devenait invalide, et il était trop incertain pour elles que je le ratifiasse quand je serais libre; et puis leur convenait-il d'accepter mes propo-

sitions ? Laisseront-elles une sœur sans asile et sans fortune? Jouiront-elles de son bien? Que dira-t-on dans le monde? Si elle vient nous demander du pain, la refuserons-nous? S'il lui prend fantaisie de se marier, qui sait la sorte d'homme qu'elle épousera ? Et si elle a des enfants?... Il faut contrarier de toute notre force cette dangereuse tentative...... Voilà ce qu'elles se dirent et ce qu'elles firent.

A peine la supérieure eut-elle reçu l'acte juridique de ma demande, qu'elle accourut dans ma cellule. « Comment, sœur Sainte-Susanne, me dit-elle, vous voulez nous quitter ? — Oui, madame. — Et vous allez appeler de vos vœux? — Oui, madame. — Ne les avez-vous pas faits librement? — Non, madame. — Et qui est-ce qui vous a contrainte? — Tout. — Monsieur votre père? — Mon père. — Madame votre mère? — Elle-même. — Et pourquoi ne pas réclamer aux pieds des autels?— J'étais si peu à moi, que je ne me rappelle pas même d'y avoir assisté. — Pouvez-vous parler ainsi ? — Je dis la vérité. — Quoi ! vous n'avez pas entendu le prêtre vous demander : « Sœur Sainte-Susanne Simonin, promettez-vous à Dieu obéissance, chasteté et pauvreté ? — Je n'en ai pas mémoire. — Vous n'avez pas répondu qu'oui? — Je n'en ai pas mémoire. — Et vous imaginez que les hommes vous en croiront ? — Ils m'en

croiront ou non, mais le fait n'en sera pas moins vrai. — Chère enfant, si de pareils prétextes étaient écoutés, voyez quels abus il s'ensuivrait! vous avez fait une démarche inconsidérée; vous vous êtes laissé entraîner par un sentiment de vengeance; vous avez à cœur les châtiments que vous m'avez obligée de vous infliger; vous avez cru qu'ils suffisaient pour rompre vos vœux; vous vous êtes trompée, cela ne se peut ni devant les hommes, ni devant Dieu. Songez que le parjure est le plus grand de tous les crimes: que vous l'avez déjà commis dans votre cœur, et que vous allez le consommer. — Je ne serai point parjure; je n'ai rien juré.—Si l'on a eu quelques torts avec vous, n'ont-ils pas été réparés? — Ce ne sont point ces torts qui m'ont déterminée. — Qu'est-ce donc? — Le défaut de vocation, le défaut de liberté dans mes vœux. — Si vous n'étiez point appelée, si vous étiez contrainte, que ne me le disiez-vous quand il en était temps? — Et à quoi cela m'aurait-il servi? — Que ne montriez-vous la même fermeté que vous eûtes à Sainte-Marie? — Est-ce que la fermeté dépend de nous? Je fus ferme la première fois; la seconde, j'étais imbécile. — Que n'appeliez-vous un homme de loi? que ne protestiez-vous? Vous avez eu les vingt-quatre heures pour constater votre regret. —Savais-je rien de ces formalités? Quand je les aurais sues, étais-

je en état d'en user ? Quand j'aurais été en état d'en user, l'aurais-je pu ? Quoi ! madame, ne vous êtes-vous pas aperçue vous-même de mon aliénation ? Si je vous prends à témoin, jurerez-vous que j'étais saine d'esprit ? — Je le jurerai. — Eh bien ! madame, c'est vous, et non pas moi, qui serez parjure. — Mon enfant, vous allez faire un éclat inutile. Revenez à vous, je vous en conjure par votre propre intérêt, par celui de la maison ; ces sortes d'affaires ne se suivent point sans des discussions scandaleuses. — Ce ne sera pas ma faute. — Les gens du monde sont méchants ; on fera les suppositions les plus défavorables à votre esprit, à votre cœur, à vos mœurs ; on croira... — Tout ce qu'on voudra. — Mais parlez-moi à cœur ouvert : si vous avez quelque mécontentement secret, quel qu'il soit, il y a du remède. — J'étais, je suis et je serai toute ma vie mécontente de mon état. — L'esprit séducteur qui nous environne sans cesse et qui cherche à nous perdre aurait-il profité de la liberté trop grande qu'on vous a accordée depuis peu pour vous inspirer quelque penchant funeste ? — Non, madame, vous savez que je ne fais pas un serment sans peine : j'atteste Dieu que mon cœur est innocent, et qu'il n'y eut jamais aucun sentiment honteux. — Cela ne se conçoit pas. — Rien cependant, madame, n'est plus facile à concevoir. Chacun a son caractère, et

j'ai le mien; vous aimez la vie monastique, et je la hais; vous avez reçu de Dieu les grâces de votre état, et elles me manquent toutes; vous vous seriez perdue dans le monde, et vous assurez ici votre salut; je me perdrais ici, et j'espère me sauver dans le monde; je suis et je serais une mauvaise religieuse. — Et pourquoi! Personne ne remplit mieux ses devoirs que vous. — Mais c'est avec peine et à contre-cœur. — Vous en méritez davantage. — Personne ne peut savoir mieux que moi ce que je mérite, et je suis forcée de m'avouer qu'en me soumettant à tout, je ne mérite rien. Je suis lasse d'être une hypocrite; en faisant ce qui sauve les autres, je me déteste et je me damne. En un mot, madame, je ne connais de véritables religieuses que celles qui sont retenues ici par leur goût pour la retraite, et qui y resteraient quand elles n'auraient autour d'elles ni grilles ni murailles qui les retinssent. Il s'en manque bien que je sois de ce nombre: mon corps est ici, mais mon cœur n'y est pas; il est au dehors, et s'il fallait opter entre la mort et la clôture perpétuelle, je ne balancerais pas à mourir. Voilà mes sentiments. — Quoi! vous quitterez sans remords ce voile, ces vêtements qui vous ont consacrée à Jésus-Christ? — Oui, madame, parce que je les ai pris sans réflexion et sans liberté...» Je lui répondis avec bien de la modération, car ce

n'était pas là ce que mon cœur me suggérait; il me disait : Oh ! que ne suis-je au moment où je pourrai les déchirer et les jeter loin de moi?... Cependant ma réponse l'atterra; elle pâlit, elle voulut encore parler; mais ses lèvres tremblaient; elle ne savait pas trop ce qu'elle avait encore à me dire. Je me promenais à grands pas dans ma cellule, et elle s'écriait : O mon Dieu! que diront nos sœurs? O Jésus, jetez sur elle un regard de pitié! « Sœur Sainte-Susanne! — Madame. — C'est donc un parti pris? Vous voulez nous déshonorer, nous rendre et devenir la fable publique, vous perdre? — Je veux sortir d'ici. — Mais si ce n'est que la maison qui vous déplaise... — C'est la maison, c'est mon état, c'est la religion; je ne veux être renfermée ni ici ni ailleurs. — Mon enfant, vous êtes possédée du démon; c'est lui qui vous agite, qui vous fait parler, qui vous transporte; rien n'est plus vrai : voyez dans quel état vous êtes! » En effet, je jetai les yeux sur moi, et je vis que ma robe était en désordre, que ma guimpe s'était tournée presque sens devant derrière, et que mon voile était tombé sur mes épaules. J'étais ennuyée des propos de cette méchante supérieure, qui n'avait avec moi qu'un ton radouci et faux, et je lui dis avec dépit : « Non, madame, non, je ne veux plus de ce vêtement, je n'en veux plus... » Cependant je tâchais de rajuster

mon voile, mes mains tremblaient, et plus je m'efforçais à l'arranger, plus je le dérangeais; impatientée, je le saisis avec violence, je l'arrachai, je le jetai par terre, et je restai devant ma supérieure, le front ceint d'un bandeau et la tête échevelée. Cependant elle, incertaine si elle devait rester, allait et venait, en disant : O Jésus! elle est possédée, rien n'est plus vrai, elle est possédée.... Et l'hypocrite se signait avec la croix de son rosaire. Je ne tardai pas à revenir à moi; je sentis l'indécence de mon état et l'imprudence de mes discours; je me composai de mon mieux; je ramassai mon voile et je le remis; puis, me tournant vers elle, je lui dis : « Madame, je ne suis ni folle ni possédée; je suis honteuse de mes violences, et je vous en demande pardon; mais jugez par là combien l'état de religieuse me convient peu, combien il est juste que je cherche à m'en tirer si je puis.. » Elle, sans m'écouter, répétait : « Que dira le monde? que diront nos sœurs? — Madame, lui dis-je, voulez-vous éviter un éclat? il y aurait un moyen. Je ne cours point après ma dot; je ne demande que ma liberté; je ne dis point que vous m'ouvriez les portes, mais faites seulement aujourd'hui, demain, après, qu'elles soient mal gardées, et vous ne vous apercevrez de mon évasion que le plus tard que vous pourrez... — Malheureuse! qu'osez-vous me proposer?

— Un conseil qu'une bonne et sage supérieure devrait suivre avec toutes celles pour qui leur couvent est une prison; et le couvent en est une pour moi mille fois plus affreuse que celles qui renferment les malfaiteurs; il faut que j'en sorte, ou que j'y périsse. Madame, lui dis-je en prenant un ton grave et assuré, écoutez-moi: si les lois auxquelles je me suis adressée trompaient mon attente, et que, poussée par des mouvements d'un désespoir que je ne connais que trop... vous avez un puits..., il y a des fenêtres dans la maison... partout on a des murs devant soi... on a un vêtement qu'on peut dépecer... des mains dont on peut user. — Arrêtez, malheureuse! vous me faites frémir. Quoi! vous pourriez!... — Je pourrais, au défaut de tout ce qui finit brusquement la vie, repousser les aliments; on est maître de boire et de manger ou de n'en rien faire... S'il arrivait, après ce que je viens de vous dire, que j'eusse le courage (et vous savez que je n'en manque pas, et qu'il en faut quelquefois plus pour vivre que pour mourir).... transportez-vous au jugement de Dieu, et dites-moi laquelle de la supérieure ou de sa religieuse lui semblerait la plus coupable?... Madame, je ne demande ni ne redemanderai jamais rien à la maison; épargnez-moi un forfait, épargnez-vous de longs remords : concertons ensemble... — Y pensez-vous,

sœur Sainte-Susanne? Que je manque au premier de mes devoirs, que je donne les mains au crime, que je partage un sacrilége! — Le vrai sacrilége, madame, c'est moi qui le commets tous les jours en profanant par le mépris les habits sacrés que je porte. Otez-les-moi, j'en suis indigne; faites chercher dans le village les haillons de la paysanne la plus pauvre, et que la clôture me soit entr'ouverte. — Et où irez-vous pour être mieux? — Je ne sais où j'irai; mais on n'est mal qu'où Dieu ne vous veut point, et Dieu ne me veut point ici. — Vous n'avez rien. — Il est vrai; mais l'indigence n'est pas ce que je crains le plus. — Craignez les désordres auxquels elle entraîne. — Le passé me répond de l'avenir : si j'avais voulu écouter le crime, je serais libre. Mais s'il me convient de sortir de cette maison, ce sera, ou de votre consentement, ou par l'autorité des lois. Vous pouvez opter... »

Cette conversation avait duré. En me la rappelant, je rougis des choses indiscrètes et ridicules que j'avais faites et dites; mais il était trop tard. La supérieure en était encore à ses exclamations : « Que dira le monde? que diront nos sœurs? » lorsque la cloche qui nous appelait à l'office vint nous séparer. Elle me dit en me quittant : « Sœur Sainte-Susanne, vous allez à l'église; demandez à Dieu qu'il vous touche et qu'il vous rende l'esprit

de votre état ; interrogez votre conscience, et croyez ce qu'elle vous dira : il est impossible qu'elle ne vous fasse des reproches. Je vous dispense du chant. »

Nous descendîmes presque ensemble. L'office s'acheva : à la fin de l'office, lorsque toutes les sœurs étaient sur le point de se séparer, elle frappa sur son bréviaire, et les arrêta. « Mes sœurs, leur dit-elle, je vous invite à vous jeter au pied des autels et à implorer la miséricorde de Dieu sur une religieuse qu'il a abandonnée, qui a perdu le goût et l'esprit de la religion, et qui est sur le point de se porter à une action sacrilége aux yeux de Dieu, et honteuse aux yeux des hommes. »

Je ne saurais vous peindre la surprise générale ; en un clin d'œil, chacune, sans se remuer, eut parcouru le visage de ses compagnes, cherchant à démêler la coupable à son embarras. Toutes se prosternèrent, et prièrent en silence. Au bout d'un espace de temps assez considérable, la prieure entonna à voix basse le *Veni*, *Creator*, et toutes continuèrent à voix basse le *Veni*, *Creator* ; puis, après un second silence, la prieure frappa sur son pupitre, et l'on sortit.

Je vous laisse à penser le murmure qui s'éleva dans la communauté : « Qui est-ce ? Qui n'est-ce pas ? Qu'a-t-elle fait ? Que veut-elle ?... » Ces soupçons ne durèrent pas long-

temps. Ma demande commençait à faire du bruit dans le monde ; je recevais des visites sans fin : les uns m'apportaient des reproches, d'autres m'apportaient des conseils ; j'étais approuvée des uns, j'étais blâmée des autres. Je n'avais qu'un moyen de me justifier aux yeux de tous, c'était de les instruire de la conduite de mes parents, et vous concevez quels ménagements j'avais à garder sur ce point ; il n'y avait que quelques personnes qui me restèrent sincèrement attachées, et M. Manouri, qui s'était chargé de mon affaire, à qui je pusse m'ouvrir entièrement. Lorsque j'étais effrayée des tourments dont j'étais menacée, ce cachot, où j'avais été traînée une fois, se représentait à mon imagination dans toute son horreur ; je connaissais la fureur des religieuses. Je communiquai mes craintes à M. Manouri ; il me dit : « Il est impossible de vous éviter toutes sortes de peines : vous en aurez, vous avez dû vous y attendre ; il faut vous armer de patience, et vous soutenir par l'espoir qu'elles finiront. Pour ce cachot, je vous promets que vous n'y rentrerez jamais ; c'est mon affaire... » En effet, quelques jours après, il apporta un ordre à la supérieure de me représenter toutes et quantes fois elle en serait requise.

Le lendemain, après l'office, je fus recommandée aux prières publiques de la communauté ; l'on pria en silence, et l'on dit à voix

basse la même hymne que la veille. Même cérémonie le troisième jour, avec cette différence que l'on m'ordonna de me placer debout au milieu du chœur, et que l'on récita les prières pour les agonisants, les litanies des saints, avec le refrain *Ora pro ea*. Le quatrième jour, ce fut une momerie qui marquait bien le caractère bizarre de la supérieure; à la fin de l'office, on me fit coucher dans une bière au milieu du chœur; on plaça des chandeliers à mes côtés, avec un bénitier; on me couvrit d'un suaire, et l'on récita l'office des morts, après lequel chaque religieuse, en sortant, me jeta l'eau bénite, en disant : *Requiescat in pace*. Il faut entendre la langue des couvents pour connaître l'espèce de menace contenue dans ces derniers mots. Deux religieuses relevèrent le suaire, éteignirent les cierges, et me laissèrent là, trempée jusqu'à la peau, de l'eau dont elles m'avaient malicieusement arrosée. Mes habits se séchèrent sur moi, je n'avais pas de quoi me rechanger. Cette mortification fut suivie d'une autre. La communauté s'assembla, on me regarda comme une réprouvée; ma démarche fut traitée d'apostasie, et l'on défendit, sous peine de désobéissance, à toutes les religieuses de me parler, de me secourir, de m'approcher et de toucher même aux choses qui m'auraient servi. Ces ordres furent exécutés à la rigueur. Nos corridors sont étroits : deux personnes ont, en

quelques endroits, de la peine à passer de front; si j'allais, et qu'une religieuse vînt à moi, ou elle retournait sur ses pas, ou elle se collait contre le mur, tenant son voile et son vêtement, de crainte qu'il ne frottât contre le mien. Si l'on avait quelque chose à recevoir de moi, je le posais à terre, et on le prenait avec un linge; si l'on avait quelque chose à me donner, on me le jetait. Si l'on avait eu le malheur de me toucher, l'on se croyait souillée, et l'on allait s'en confesser et s'en faire absoudre chez la supérieure. On a dit que la flatterie était vile et basse; elle est encore bien cruelle et bien ingénieuse, lorsqu'elle se propose de plaire par les mortifications qu'elle invente. Combien de fois je me suis rappelé le mot de ma céleste supérieure de Moni : « Entre toutes ces créatures que vous voyez autour de moi, si dociles, si innocentes, si douces, eh bien! mon enfant, il n'y en a presque pas une, non, presque pas une, dont je ne pusse faire une bête féroce; étrange métamorphose, pour laquelle la disposition est d'autant plus grande qu'on est entré plus jeune dans une cellule, et que l'on connaît moins la vie sociale. Ce discours vous étonne; Dieu vous préserve d'en éprouver la vérité! Sœur Susanne, la bonne religieuse est celle qui apporte dans le cloître quelque grande faute à expier. » Je fus privée de tous les emplois. A l'église, on laissait une stalle vide à

chaque côté de celle que j'occupais. J'étais seule à une table au réfectoire; on ne m'y servait pas: j'étais obligée d'aller dans la cuisine demander ma portion; la première fois, la sœur cuisinière me cria: « N'entrez pas, éloignez-vous... » Je lui obéis. « Que voulez-vous? — A manger. — A manger! vous n'êtes pas digne de vivre... » Quelquefois je m'en retournais, et je passais la journée sans rien prendre; quelquefois j'insistais, et l'on me mettait sur le seuil des mets qu'on aurait eu honte de présenter à des animaux; je les ramassais en pleurant, et je m'en allais. Arrivais-je quelquefois à la porte du chœur la dernière, je la trouvais fermée; je m'y mettais à genoux, et là j'attendais la fin de l'office; si c'était au jardin, je m'en retournais dans ma cellule. Cependant, mes forces s'affaiblissant par le peu de nourriture, la mauvaise qualité de celle que je prenais, et plus encore par la peine que j'avais à supporter tant de marques réitérées d'inhumanité, je sentis que si je persistais à souffrir sans me plaindre, je ne verrais jamais la fin de mon procès. Je me déterminai donc à parler à la supérieure; j'étais à moitié morte de frayeur: j'allai cependant frapper doucement à sa porte. Elle ouvrit; à ma vue, elle recula plusieurs pas en arrière, en me criant: « Apostate, éloignez-vous. » Je m'éloignai. « Encore! » Je m'éloignai encore. « Que voulez-vous? — Puisque ni Dieu ni les

hommes ne m'ont point condamnée à mourir, je veux, madame, que vous ordonniez qu'on me fasse vivre. — Vivre! me dit-elle en me répétant le propos de la sœur cuisinière, en êtes-vous digne? — Il n'y a que Dieu qui le sache; mais je vous préviens que si l'on me refuse la nourriture, je serai forcée d'en porter mes plaintes à ceux qui m'ont acceptée sous leur protection. Je ne suis ici qu'en dépôt, jusqu'à ce que mon sort et mon état soient décidés. —Allez, me dit-elle, ne me souillez pas de vos regards; j'y pourvoirai... » Je m'en allai, et elle ferma sa porte avec violence. Elle donna ses ordres apparemment, mais je n'en fus guère mieux soignée; on se faisait un mérite de lui désobéir; on me jetait les mets les plus grossiers, encore les gâtait-on avec de la cendre et toutes sortes d'ordures.

Voilà la vie que j'ai menée tant que mon procès a duré. Le parloir ne me fut pas tout à fait interdit; on ne pouvait m'ôter la liberté de conférer avec mes juges ni avec mon avocat; encore celui-ci fut-il obligé d'employer plusieurs fois la menace pour obtenir de me voir. Alors une sœur m'accompagnait; elle se plaignait si je parlais bas, elle s'impatientait; si je restais trop, elle m'interrompait, me démentait, me contredisait, répétait à la supérieure mes discours, les altérait, les empoisonnait, m'en supposait même que je n'avais pas tenus; que sais-je? on en vint jusqu'à

me voler, me dépouiller, m'ôter mes chaises, mes couvertures et mes matelas; on ne me donnait plus de linge blanc, mes vêtements se déchiraient; j'étais presque sans bas et sans souliers. J'avais peine à obtenir de l'eau; j'ai plusieurs fois été obligée d'en aller chercher moi-même au puits, à ce puits dont je vous ai parlé. On me cassa mes vaisseaux : alors j'en étais réduite à boire l'eau que j'avais tirée, sans en pouvoir emporter. Si je passais sous des fenêtres, j'étais obligée de fuir, ou de m'exposer à recevoir les immondices des cellules. Quelques sœurs m'ont craché au visage. J'étais devenue d'une malpropreté hideuse Comme on craignait les plaintes que je pourrais faire à nos directeurs, la confession me fut interdite. Un jour de grande fête (c'était, je crois, le jour de l'Ascension), on embarrassa ma serrure; je ne pus aller à la messe, et j'aurais peut-être manqué à tous les autres offices, sans la visite de M. Manouri, à qui l'on dit d'abord que l'on ne savait pas ce que j'étais devenue, qu'on ne me voyait plus, et que je ne faisais aucune action de christianisme. Cependant, à force de me tourmenter, j'abattis ma serrure, et je me rendis à la porte du chœur, que je trouvai fermée, comme il arrivait lorsque je ne venais pas des premières. J'étais couchée à terre, la tête et le dos appuyés contre un des murs, les bras croisés sur la poitrine, et le

reste de mon corps étendu fermait le passage. Lorsque l'office finit et que les religieuses se présentèrent pour sortir, la première s'arrêta tout court; les autres arrivèrent à sa suite; la supérieure se douta de ce que c'était, et dit : « Marchez sur elle, ce n'est qu'un cadavre... » Quelques-unes obéirent et me foulèrent aux pieds; d'autres furent moins inhumaines; mais aucune n'osa me tendre la main pour me relever. Tandis que j'étais absente, on enleva de ma cellule mon prie-Dieu, le portrait de notre fondatrice, les autres images pieuses, le crucifix, et il ne me resta que celui que je portais à mon rosaire, qu'on ne me laissa pas longtemps. Je vivais donc entre quatre murailles nues, dans une chambre sans porte, sans chaise, debout ou sur une paillasse, sans aucun des vaisseaux les plus nécessaires, forcée de sortir la nuit pour satisfaire aux besoins de la nature, et accusée le matin de troubler le repos de la maison, d'errer, et de devenir folle. Comme ma cellule ne fermait plus, on entrait pendant la nuit en tumulte, on criait, on tirait mon lit, on cassait mes fenêtres, on me faisait toutes sortes de terreurs. Le bruit montait à l'étage au-dessus, descendait l'étage au-dessous; et celles qui n'étaient pas du complot disaient qu'il se passait dans ma chambre des choses étranges; qu'elles avaient entendu des voix lugubres, des cris, des cli-

quetis de chaînes, et que je conversais avec les revenants et les mauvais esprits; qu'il fallait que j'eusse fait un pacte, et qu'il faudrait incessamment déserter de mon corridor. Il y a dans les communauté des têtes faibles; c'est même le grand nombre : celles-là croyaient ce qu'on leur disait, n'osaient passer devant ma porte, me voyaient, dans leur imagination troublée, avec une figure hideuse, faisaient le signe de la croix à ma rencontre, et s'enfuyaient en criant : « Satan, éloignez-vous de moi! Mon Dieu, venez à mon secours!... » Une des plus jeunes était au fond du corridor, j'allais à elle, et il n'y avait pas moyen de m'éviter; la frayeur la plus terrible la prit. D'abord elle se tourna le visage contre le mur, marmottant d'une voix tremblante: « Mon Dieu! mon Dieu! Jésus! Marie! » Cependant j'avançais; quand elle me sent près d'elle, elle se couvre le visage de ses deux mains, de peur de me voir, s'élance de mon côté, se précipite avec violence entre mes bras, et s'écrie: « A moi! à moi! miséricorde! je suis perdue? Sœur Sainte-Susanne, ne me faites point de mal; sœur Sainte-Susanne, ayez pitié de moi... » Et, en disant ces mots, la voilà qui tombe renversée à moitié morte sur le carreau. On accourt à ses cris, on l'emporte, et je ne saurais vous dire comment cette aventure fut travestie; on en fit l'histoire la plus criminelle; on dit que le dé-

mon de l'impureté s'était emparé de moi ; on me supposa des desseins, des actions que je n'ose nommer et des désirs bizarres, auxquels on attribua le désordre évident dans lequel la jeune religieuse s'était trouvée. En vérité je ne suis pas un homme, et je ne sais ce qu'on peut imaginer d'une femme et d'une autre femme, et moins encore d'une femme seule ; cependant, comme mon lit était sans rideaux et qu'on entrait dans ma chambre à toute heure, que vous dirais-je, monsieur? il faut qu'avec toute leur retenue extérieure, la modestie de leurs regards, la chasteté de leur expression, ces femmes aient le cœur bien corrompu ; elles savent du moins qu'on commet seule des actions déshonnêtes, et moi je ne le sais pas ; aussi n'ai-je jamais bien compris ce dont elles m'accusaient ; et elles s'exprimaient en des termes si obscurs que je n'ai jamais su ce qu'il y avait à leur répondre. Je ne finirais point si je voulais suivre ce détail de persécutions. Ah ! monsieur, si vous avez des enfants, apprenez par mon sort celui que vous leur préparez si vous souffrez qu'ils entrent en religion sans les marques de la volonté la plus forte et la plus décidée. Qu'on est injuste dans le monde ! On permet à un enfant de disposer de sa liberté à un âge où il ne lui est pas permis de disposer d'un écu. Tuez plutôt votre fille que de l'emprisonner dans un cloître malgré elle ; oui, tuez-la.

Combien j'ai désiré de fois d'avoir été étouffée par ma mère en naissant! elle eût été moins cruelle. Croiriez-vous bien qu'on m'ôta mon bréviaire et qu'on me défendit de prier Dieu? Vous pensez bien que je n'obéis pas. Hélas! c'était mon unique consolation; j'élevais mes mains vers le ciel, je poussais des cris, et j'osais espérer qu'ils étaient entendus du seul être qui voyait toute ma misère. On écoutait à ma porte, et, un jour, que je m'adressais à lui dans l'accablement de mon cœur, et que je l'appelais à mon aide, on me dit : « Vous appelez Dieu en vain, il n'y a plus de Dieu pour vous; mourez désespérée et soyez damnée...» D'autres ajoutèrent : « *Amen* sur l'apostate! *Amen* sur elle! »

Mais voici un trait qui vous paraîtra bien plus étrange qu'aucun autre. Je ne sais si c'est méchanceté ou illusion, c'est que, quoique je ne fisse rien qui marquât un esprit dérangé, à plus forte raison un esprit obsédé de l'esprit infernal, elles délibérèrent entre elles s'il ne fallait pas m'exorciser, et il fut conclu à la pluralité des voix que j'avais renoncé à mon chrême et à mon baptême; que le démon résidait en moi, et qu'il m'éloignait des offices divins. Une autre ajouta qu'à certaines prières je grinçais des dents, et que je frémissais dans l'église; qu'à l'élévation du saint sacrement je me tordais les bras. Une autre, que je foulais le Christ aux pieds, et que je

ne portais plus mon rosaire (qu'on m'avait volé); que je proférais des blasphèmes que je n'ose vous répéter; toutes, qu'il se passait en moi quelque chose qui n'était pas naturel, et qu'il fallait en donner avis au grand vicaire, ce qui fut fait.

Ce grand vicaire était un M. Hébert, homme d'âge et d'expérience, brusque, mais juste, mais éclairé. On lui fit le détail du désordre de la maison; et il est sûr qu'il était grand, et que si j'en étais la cause, c'était une cause bien innocente. Vous vous doutez, sans doute, qu'on n'omit pas, dans le mémoire qui lui fut envoyé, mes courses de nuit, mes absences du chœur, le tumulte qui se passait chez moi, ce que l'une avait vu, ce qu'une autre avait entendu, mon aversion pour les choses saintes, mes blaphèmes, les actions obscènes qu'on m'imputait; pour l'aventure de la jeune religieuse, on en fit tout ce qu'on voulut. Les accusations étaient si fortes et si multipliées, qu'avec tout son bon sens M. Hébert ne put s'empêcher d'y donner en partie, et de croire qu'il y avait beaucoup de vrai. La chose lui parut assez importante pour s'en instruire par lui-même; il fit annoncer sa visite, et vint en effet, accompagné de deux jeunes ecclésiastiques qu'on avait attachés à sa personne, et qui le soulageaient dans ses pénibles fonctions,

Quelques jours auparavant, la nuit, j'enten-

dis entrer doucement dans ma chambre. Je ne dis rien, j'attendis qu'on me parlât, et l'on m'appelait d'une voix basse et tremblante : « Sœur Sainte-Susanne, dormez-vous? —Non, je ne dors pas. Qui est-ce? — C'est moi. — Qui, donc? — Votre amie, qui se meurt de peur, et qui s'expose à se perdre pour vous donner un conseil peut-être inutile. Ecoutez : il y a demain ou après visite du grand vicaire : vous serez accusée; préparez-vous à vous défendre. Adieu; ayez du courage, et que le Seigneur soit avec vous!... » Cela dit, elle s'éloigna avec la légèreté d'une ombre. Vous voyez, il y a partout, même dans les maisons religieuses, quelques âmes compatissantes que rien n'endurcit.

Cependant mon procès se suivait avec chaleur; une foule de personnes de tout état, de tout sexe, de toutes conditions, que je ne connaissais pas, s'intéressèrent à mon sort et sollicitèrent pour moi. Vous fûtes de ce nombre, et peut-être l'histoire de mon procès vous est-elle mieux connue qu'à moi, car, sur la fin, je ne pouvais plus conférer avec M. Manouri. On lui dit que j'étais malade; il se douta qu'on le trompait; il trembla qu'on ne m'eût jetée dans le cachot. Il s'adressa à l'archevêché, où l'on ne daigna pas l'écouter; on y était prévenu que j'étais fol e, ou peut-être quelque chose de pis. Il se retourna du côté des juges; il insista sur l'exécution de

l'ordre signifié à la supérieure de me représenter, morte ou vive, quand elle en serait sommée. Les juges séculiers entreprirent les juges ecclésiastiques; ceux-ci sentirent les conséquences que cet incident pouvait avoir si on n'allait au-devant, et ce fut là ce qui accéléra apparemment la visite du grand vicaire, car ces messieurs, fatigués des tracasseries éternelles de couvent, ne se pressent pas communément de s'en mêler : ils savent, par expérience, que leur autorité est toujours éludée et compromise.

Je profitai de l'avis de mon amie pour invoquer le secours de Dieu, rassurer mon âme et préparer ma défense. Je ne demandai au ciel que le bonheur d'être interrogée et entendue sans partialité; je l'obtins, mais vous allez apprendre à quel prix. S'il était de mon intérêt de paraître devant mon juge innocente et sage, il n'importait pas moins à ma supérieure qu'on me vît méchante, obsédée du démon, coupable et folle. Aussi, tandis que je redoublais de ferveur et de prières, on redoubla de méchancetés : on ne me donna d'aliments que ce qu'il en fallait pour m'empêcher de mourir de faim; on m'excéda de mortifications; on multiplia autour de moi les épouvantes; on m'ôta tout à fait le repos de la nuit; tout ce qui peut abattre la santé et troubler l'esprit on le mit en œuvre : ce fut un raffinement de cruauté dont vous n'avez pas d'idée. Jugez du

reste par ce trait ; un jour que je sortais de ma cellule pour aller à l'église ou ailleurs, je vis une pincette à terre, en travers dans le corridor; je me baissai pour la ramasser et la placer de manière que celle qui l'avait égarée la retrouvât facilement : la lumière m'empêcha de voir qu'elle était presque rouge; je la saisis; mais, en la laissant retomber, elle emporta avec elle toute la peau du dedans de ma main dépouillée. On exposait la nuit, dans les endroits où je devais passer, des obtacles ou à mes pieds, ou à la hauteur de ma tête; je me suis blessée cent fois; je ne sais comment je ne me suis pas tuée. Je n'avais pas de quoi m'éclairer, et j'étais obligée d'aller en tremblant, les mains devant moi. On semait des verres cassés sous mes pieds. J'étais bien résolue de dire tout cela, et je me tins parole à peu près. Je trouvais la porte des commodités fermée, et j'étais obligée de descendre plusieurs étages et de courir au fond du jardin, quand la porte en était ouverte; quand elle ne l'était pas... Ah ! monsieur, les méchantes créatures que des femmes recluses, qui sont bien sûres de seconder la haine de leur supérieure, et qui croient servir Dieu en vous désespérant! Il était temps que l'archidiacre arrivât; il était temps que mon procès finît.

Voici le moment le plus terrible de ma vie; car songez bien, monsieur, que j'ignorais

absolument sous quelles couleurs on m'avait peinte aux yeux de cet ecclésiastique, et qu'il venait avec la curiosité de voir une fille possédée, ou qui le contrefaisait. On crut qu'il n'y avait qu'une forte terreur qui pût me montrer dans cet état, et voici comment on s'y prit pour me la donner.

Le jour de sa visite, dès le grand matin, la supérieure entra dans ma cellule; elle était accompagnée de trois sœurs; l'une portait un bénitier, l'autre un crucifix, une troisième des cordes. La supérieure me dit avec une voix forte et menaçante : « Levez-vous... Mettez-vous à genoux, et recommandez votre âme à Dieu... — Madame, lui dis-je avant que de vous obéir, pourrais-je vous demander ce que je vais devenir, ce que vous avez décidé de moi, et ce qu'il faut que je demande à Dieu?... » Une sueur froide se répandit sur tout mon corps; je tremblais, je sentis mes genoux plier; je regardais avec effroi ses trois fatales compagnes; elles étaient debout sur une même ligne, le visage sombre, les lèvres serrées et les yeux fermés. La frayeur avait séparé chaque mot de la question que j'avais faite. Je crus, au silence qu'on gardait, que je n'avais pas été entendue; je recommençai les derniers mots de cette question, car je n'eus pas la force de la répéter tout entière; je dis donc, avec une voix faible et qui s'éteignait : « Quelle grâce faut-il

que je demande à Dieu ?... » On me répondit : « Demandez-lui pardon des péchés de toute votre vie ; parlez-lui comme si vous étiez au moment de paraître devant lui... » A ces mots, je crus qu'elles avaient tenu conseil, et qu'elles avaient résolu de se défaire de moi. J'avais bien entendu dire que cela se pratiquait quelquefois dans les couvents de certains religieux ; qu'ils jugeaient, qu'ils condamnaient, et qu'ils suppliciaient. Je ne croyais pas qu'on eût jamais exercé cette inhumaine juridiction dans aucun couvent de femmes ; mais il y avait tant d'autres choses que je n'avais pas devinées et qui s'y passaient ! A cette idée de mort prochaine, je voulus crier ; mais ma bouche était ouverte, et il n'en sortait aucun son ; j'avançais vers la supérieure des bras suppliants, et mon corps défaillant se renversait en arrière ; je tombai, mais ma chute ne fut pas dure. Dans ces moments de transe où la force abandonne, insensiblement les membres se dérobent, s'affaissent, pour ainsi dire, les uns sur les autres, et la nature, ne pouvant se soutenir, semble chercher à défaillir mollement. Je perdis la connaissance et le sentiment ; j'entendais seulement bourdonner autour de moi des voix confuses et lointaines ; soit qu'elles parlassent, soit que les oreilles me tintassent, je ne distinguais rien que ce tintement qui durait. Je ne sais combien je restai dans cet état ; mais j'en fus tirée par

une fraîcheur subite qui me causa une convulsion légère et qui m'arracha un profond soupir. J'étais traversée d'eau; elle coulait de mes vêtements à terre; c'était celle d'un grand bénitier qu'on m'avait répandue sur le corps. J'étais couchée sur le côté, étendue dans cette eau, la tête appuyée contre le mur, la bouche entr'ouverte et les yeux à demi morts et fermés; je cherchai à les ouvrir et à regarder; mais il me sembla que j'étais enveloppée d'un air épais, à travers lequel je n'entrevoyais que des vêtements flottants, auxquels je cherchais à m'attacher sans le pouvoir. Je faisais effort du bras sur lequel je n'étais pas soutenue; je voulais le lever, mais je le trouvais trop pesant; mon extrême faiblesse diminua peu à peu; je me soulevai; je m'appuyai le dos contre le mur; j'avais les deux mains dans l'eau, la tête penchée sur la poitrine, et je poussais une plainte inarticulée, entrecoupée et pénible. Ces femmes me regardaient d'un air qui marquait la nécessité, l'inflexibilité, et qui m'ôtait le courage de les implorer. La supérieure dit: « Qu'on la mette debout... » On me prit sous les bras et l'on me releva. Elle ajouta: « Puisqu'elle ne veut pas se recommander à Dieu, tant pis pour elle; vous savez ce que vous avez à faire; achevez... » Je crus que ces cordes qu'on avait apportées étaient destinées à m'étrangler; je les regardai, mes yeux se

remplirent de larmes. Je demandai le crucifix à baiser, on me le refusa. Je demandai les cordes à baiser, on me les présenta. Je me penchai, je pris le scapulaire de la supérieure, et je le baisai ; je dis : « Mon Dieu, ayez pitié de moi ! mon Dieu, ayez pitié de moi ! Chères sœurs, tâchez de ne pas me faire souffrir... » Et je présentai mon cou. Je ne saurais vous dire ce que je devins, ni ce qu'on me fit : il est sûr que ceux qu'on mène au supplice (et je m'y croyais) sont morts avant que d'être exécutés. Je me trouvai sur la paillasse qui me servait de lit, les bras liés derrière le dos, assise, avec un grand Christ de fer sur mes genoux... Monsieur le marquis, je vois d'ici tout le mal que je vous cause ; mais vous avez voulu savoir si je méritais un peu la compassion que j'attends de vous.

Ce fut alors que je sentis la supériorité de la religion chrétienne sur toutes les religions du monde ; quelle profonde sagesse il y avait dans ce que l'aveugle philosophie appelle la folie de la croix. Dans l'état où j'étais, de quoi m'aurait servi l'image d'un législateur heureux et comblé de gloire ? Je voyais l'innocent, le flanc percé, le front couronné d'épines, les mains et les pieds percés de clous et expirant dans les souffrances ; et je me disais : Voilà mon Dieu, et j'ose me plaindre !... Je m'attachai à cette idée, et je sentis

la consolation renaître dans mon cœur ; je connus la vanité de la vie, et je me trouvai trop heureuse de la perdre avant que d'avoir eu le temps de multiplier mes fautes. Cependant je comptai mes années, je trouvais que j'avais à peine vingt ans, et je soupirais; j'étais trop affaiblie, trop abattue, pour que mon esprit pût s'élever au-dessus des terreurs de la mort; en pleine santé, je crois que j'aurais pu me résoudre avec plus de courage.

Cependant la supérieure et ses satellites revinrent; elles me trouvèrent plus de présence d'esprit qu'elles ne s'y attendaient et qu'elles ne m'en auraient voulu. Elles me levèrent debout; on m'attacha mon voile sur le visage; deux me prirent sous les bras; une troisième me poussait par derrière, et la supérieure m'ordonnait de marcher. J'allai sans voir où j'allais, mais croyant aller au supplice, et je disais : « Mon Dieu, ayez pitié de moi! mon Dieu, soutenez-moi! mon Dieu, ne m'abandonnez pas! mon Dieu, pardonnez-moi, si je vous ai offensé! »

J'arrivai dans l'église. Le grand vicaire y avait célébré la messe. La communauté y était assemblée. J'oubliais de vous dire que, quand je fus à la porte, ces trois religieuses qui me conduisaient, me serraient, me poussaient avec violence, semblaient se tourmenter autour de moi, et m'entraînaient les unes par les bras, tandis que d'autres me retenaient par der-

rière, comme si j'avais résisté, et que j'eusse répugné à entrer dans l'église; cependant il n'en était rien. On me conduisit vers les marches de l'autel; j'avais peine à me tenir debout, et l'on me tirait à genoux, comme si je refusais de m'y mettre; on me tenait comme si j'avais eu le dessein de fuir. On chanta le *Veni, Creator;* on exposa le saint sacrement; on donna la bénédiction. Au moment de la bénédiction, où l'on s'incline par vénération, celles qui m'avaient saisie par le bras me courbèrent comme de force, et les autres m'appuyaient les mains sur les épaules. Je sentais ces différents mouvements, mais il m'était impossible d'en deviner la fin; enfin tout s'éclaircit.

Après la bénédiction, le grand vicaire se dépouilla de sa chasuble, se revêtit seulement de son aube et de son étole et s'avança vers les marches de l'autel, où j'étais à genoux; il était entre les deux ecclésiastiques, le dos tourné à l'autel, sur lequel le saint sacrement était exposé, et le visage de mon côté. Il s'approcha de moi, et me dit : « Sœur Susanne, levez-vous... » Les sœurs qui me tenaient me levèrent brusquement; d'autres m'entouraient et me tenaient embrassée par le milieu du corps, comme si elles eussent craint que je ne m'échappasse. Il ajouta : « Qu'on la délie... » On ne lui obéissait pas; on feignait de voir de l'inconvénient ou même du péril à me

laisser libre; mais je vous ai dit que cet homme était brusque; il répéta d'une voix ferme et dure : « Qu'on la délie.... » On obéit. A peine eus-je les mains libres, que je poussai une plainte douloureuse et aiguë qui le fit pâlir, et les religieuses hypocrites qui m'approchaient s'écartaient comme effrayées. Il se remit; les sœurs revinrent comme en tremblant; je demeurais immobile, et il me dit : « Qu'avez-vous ?.... » Je ne lui répondis qu'en lui montrant mes deux bras ; la corde dont on me les avait garrottés m'était entrée presque entièrement dans les chairs, et ils étaient tout violets du sang qui ne circulait plus, et qui s'était extravasé ; il conçut que ma plainte venait de la douleur subite du sang, qui reprenait son cours. Il dit : « Qu'on lui lève son voile...» On l'avait cousu en différents endroits, sans que je m'en aperçusse; et l'on apporta encore bien de l'embarras et de la violence à une chose qui n'en exigeait que parce qu'on y avait pourvu; il fallait que ce prêtre me vît obsédée, possédée ou folle; cependant, à force de tirer, le fil manqua en quelques endroits, le voile ou mon habit se déchirèrent en d'autres, et l'on me vit. J'ai la figure intéressante; la profonde douleur l'avait altérée, mais ne lui avait rien ôté de son caractère; j'ai un son de voix qui touche; on sent que mon expression est celle de la vérité. Ces qualités réunies firent une forte impression de pitié sur

les jeunes acolytes de l'archidiacre; pour lui, il ignorait ces sentiments; juste, mais peu sensible, il était du nombre de ceux qui sont assez malheureusement nés pour pratiquer la vertu sans en éprouver la douceur; ils font le bien par esprit d'ordre, comme ils raisonnent. Il prit la manche de son étole, et, me la posant sur la tête, il me dit : « Sœur Susanne, croyez-vous en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit? » Je répondis : « J'y crois.— Croyez-vous en notre mère sainte l'Eglise?— J'y crois.— Renoncez-vous à Satan et à ses œuvres? » — Au lieu de répondre, je fis un mouvement subit en avant, je poussai un grand cri, et le bout de son étole se sépara de ma tête. Il se troubla, ses compagnons pâlirent, entre les sœurs, les unes s'enfuirent, et les autres, qui étaient dans leurs stalles, les quittèrent avec le plus grand tumulte. Il fit signe qu'on *se rapaisât*; cependant il me regardait; il s'attendait à quelque chose d'extraordinaire. Je le rassurai, en lui disant : « Monsieur, ce n'est rien; c'est une de ces religieuses qui m'a piquée vivement avec quelque chose de pointu; » et, levant les yeux et les mains au ciel, j'ajoutai en versant un torrent de larmes : « C'est qu'on m'a blessée au moment où vous me demandiez si je renonçais à Satan et à ses pompes; et je vois bien pourquoi... » Toutes protestèrent, par la bouche de la supérieure, qu'on ne m'avait pas touchée. L'archidiacre me remit le bas de son

étole sur la tête; les religieuses allaient se rapprocher, mais il leur fit signe de s'éloigner; il me redemanda si je renonçais à Satan et à ses œuvres, et je lui répondis fermement : « J'y renonce, j'y renonce... » Il se fit apporter un Christ, et me le présenta à baiser, et je le baisai sur les pieds, sur les mains et sur la plaie du côté. Il m'ordonna de l'adorer à voix haute; je le posai à terre, et je dis à genoux : « Mon Dieu, mon Sauveur, vous qui êtes mort sur la croix pour mes péchés et pour tous ceux du genre humain, je vous adore. Appliquez-moi le mérite des tourments que vous avez soufferts ; faites couler sur moi une goutte du sang que vous avez répandu, et que je sois purifiée. Pardonnez-moi, mon Dieu, comme je pardonne à tous mes ennemis... » Il me dit ensuite : « Faites un acte de foi... » et je le fis. « Faites un acte d'amour... » et je le fis. « Faites un acte d'espérance... » et je le fis. « Faites un acte de charité... » et je le fis. Je ne me souviens point en quels termes ils étaient conçus; mais je pense qu'apparemment ils étaient pathétiques, car j'arrachai des sanglots de quelques religieuses; les deux jeunes ecclésiastiques en versèrent des larmes, et l'archidiacre, étonné, me demanda d'où j'avais tiré les prières que je venais de réciter. Je lui dis : « Du fond de mon cœur; ce sont mes pensées et mes sentiments; j'en atteste

Dieu qui nous écoute partout, et qui est présent sur cet autel. Je suis chrétienne, je suis innocente; si j'ai fait quelques fautes, Dieu seul les connaît, et il n'y a que lui qui soit en droit de m'en demander compte et de les punir... » A ces mots, il jeta un regard terrible sur la supérieure.

Le reste de cette cérémonie, où la majesté de Dieu venait d'être insultée, les choses les plus saintes profanées, et le ministre de l'Eglise bafoué, s'acheva; et les religieuses se retirèrent, excepté la supérieure, moi et les jeunes ecclésiastiques. L'archidiacre s'assit, et, tirant le mémoire qu'on lui avait présenté contre moi, il le lut à haute voix, et m'interrogea sur les articles qu'il contenait. « Pourquoi, me dit-il, ne vous confessez-vous point? —C'est qu'on m'en empêche.—Pourquoi n'approchez-vous point des sacrements? — C'est qu'on m'en empêche. — Pourquoi n'assistez-vous ni à la messe, ni aux offices divins? — C'est qu'on m'en empêche. » La supérieure voulut prendre la parole; il lui dit avec son ton: « Madame, taisez-vous... Pourquoi sortez-vous la nuit de votre cellule?—C'est qu'on m'a privée d'eau, de pot à l'eau et de tous les vaisseaux nécessaires aux besoins de la nature. — Pourquoi entend-on du bruit la nuit dans votre dortoir et dans votre cellule? — C'est qu'on s'occupe à m'ôter le repos. » La supérieure voulut encore parler; il lui dit

pour la seconde fois : « Madame, je vous ai déjà dit de vous taire ; vous répondrez quand je vous interrogerai... Qu'est-ce qu'une religieuse qu'on a arrachée de vos mains, et qu'on a trouvée renversée à terre dans le corridor ? — C'est la suite de l'horreur qu'on lui avait inspirée de moi. — Est-elle votre amie ? — Non, monsieur. — N'êtes-vous jamais entrée dans sa cellule ?— Jamais. — Ne lui avez-vous jamais rien fait d'indécent, soit à elle, soit à d'autres ? — Jamais. — Pourquoi vous a-t-on liée ? — Je l'ignore. — Pourquoi votre cellule ne ferme-t-elle pas ? — C'est que j'en ai brisé la serrure. — Pourquoi l'avez-vous brisée ? — Pour ouvrir la porte, et assister à l'office le jour de l'Ascension. — Vous vous êtes donc montrée à l'église ce jour-là ? — Oui, monsieur... » La supérieure dit : « Monsieur, cela n'est pas vrai ; toute la communauté... » Je l'interrompis : « Assurera que la porte du chœur était fermée ; qu'elles m'ont trouvée prosternée à cette porte, et que vous leur avez ordonné de marcher sur moi, ce que quelques-unes ont fait. Mais je leur pardonne, et à vous, madame, de l'avoir ordonné ; je ne suis pas venue pour accuser personne, mais pour me défendre.—Pourquoi n'avez-vous ni rosaire ni crucifix ? — C'est qu'on me les a ôtés. — Où est votre bréviaire ? — On me l'a ôté. — Comment priez-vous donc ? — Je fais ma prière de cœur et d'esprit, quoiqu'on m'ait

défendu de prier. — Qui est-ce qui vous a fait cette défense? — Madame... » La supérieure allait encore parler. « Madame, lui dit-il, est-il vrai ou faux que vous lui avez défendu de prier? Dites oui ou non. — Je croyais et j'avais raison de croire... — Il ne s'agit pas de cela : lui avez-vous défendu de prier oui ou non? — Je lui ai défendu, mais...» Elle allait continuer. « Mais, reprit l'archidiacre, mais Sœur Susanne, pourquoi êtes-vous pieds nus? — C'est qu'on ne me fournit ni bas ni souliers. — Pourquoi votre linge et vos vêtements sont-ils dans cet état de vétusté et de malpropreté? — C'est qu'il y a plus de trois mois qu'on me refuse du linge, et que je suis forcée de coucher avec mes vêtements. — Pourquoi couchez-vous avec vos vêtements? — C'est que je n'ai ni rideaux, ni matelas, ni couvertures, ni draps, ni linge de nuit. — Pourquoi n'en avez-vous point? — C'est qu'on me les as ôtés. — Êtes-vous nourrie? — Je demande à l'être. — Vous ne l'êtes donc pas? » Je me tus; et il ajouta : « Il est incroyable qu'on en ait usé avec vous si sévèrement sans que vous ayez commis quelque faute qui l'ait mérité.—Ma faute est de n'être point appelée à l'état religieux et de revenir contre des vœux que je n'ai pas faits librement. — C'est aux lois à décider cette affaire, et, de quelque manière qu'elles prononcent, il faut, en attendant, que vous rem-

plissiez les devoirs de la vie religieuse. — Personne, monsieur, n'y est plus exact que moi. — Il faut que vous jouissiez du sort de toutes vos compagnes. — C'est tout ce que je demande. — N'avez-vous à vous plaindre de personne? — Non monsieur; je vous l'ai dit, je ne suis point venue pour accuser, mais pour me défendre. — Allez. — Monsieur, où faut-il que j'aille? — Dans votre cellule. » Je fis quelques pas, puis je revins, et je me prosternai aux pieds de la supérieure et de l'archidiadre. « Eh bien! me dit-il, qu'est-ce qu'il y a? » Je lui dis, en lui montrant ma tête meurtrie en plusieurs endroits, mes pieds ensanglantés, mes bras livides et sans chair, mon vêtement sale et déchiré : « Vous voyez! »

Je vous entends, vous, monsieur le marquis, et la plupart de ceux qui liront ces mémoires : « Des horreurs si multipliées, si variées, si continues! une suite d'atrocités si recherchées dans des âmes religieuses! Cela n'est pas vraisemblable, » diront-ils, dites-vous. Et j'en conviens; mais cela est vrai, et puisse le ciel, que j'atteste, me juger dans toute sa rigueur et me condamner aux feux éternels, si j'ai permis à la calomnie de ternir une de mes lignes de son ombre la plus légère! Quoique j'aie longtemps éprouvé combien l'aversion d'une supérieure était un violent aiguillon à la perversité naturelle, surtout lorsque celle-ci pouvait se faire un mé-

rite, s'applaudir et se vanter de ses forfaits, le ressentiment ne m'empêchera point d'être juste. Plus j'y réfléchis, plus je me persuade que ce qui m'arrive n'était point encore arrivé, et n'arrivera peut-être jamais. Une fois (et plût à Dieu que ce soit la première et la dernière!) il plut à la Providence, dont les voies nous sont inconnues, de rassembler sur une seule infortunée toute la masse de cruautés réparties, dans ses impénétrables décrets, sur la multitude infinie de malheureuses qui l'avaient précédée dans un cloître et qui devaient lui succéder. J'ai souffert, j'ai beaucoup souffert; mais le sort de mes persécutrices me paraît et m'a toujours paru plus à plaindre que le mien. J'aimerais mieux, j'aurais mieux aimé mourir que de quitter mon rôle, à la condition de prendre le leur. Mes peines finiront, je l'espère de vos bontés; la mémoire, la honte et le remords du crime leur resteront jusqu'à l'heure dernière. Elles s'accusent déjà, n'en doutez pas; elles s'accuseront toute leur vie, et la terreur descendra sous la tombe avec elles. Cependant, monsieur le marquis, ma situation présente est déplorable, la vie m'est à charge; je suis une femme, j'ai l'esprit faible comme celles de mon sexe; Dieu peut m'abandonner; je ne me sens ni la force ni le courage de supporter encore longtemps ce que j'ai supporté. Monsieur le marquis, craignez qu'un fatal

moment ne revienne. Quand vous useriez vos yeux à pleurer sur ma destinée, quand vous seriez déchiré de remords, je ne sortirais pas pour cela de l'abîme où je serais tombée; il se fermerait à jamais sur une désespérée.

« Allez, » me dit l'archidiacre. Un des ecclésiastiques me donna la main pour me relever, et l'archidiacre ajouta : « Je vous ai interrogée, je vais interroger votre supérieure, et je ne sortirai point d'ici que l'ordre n'y soit rétabli... »

Je me retirai. Je trouvai le reste de la maison en alarmes; toutes les religieuses étaient sur le seuil de leurs cellules; elles se parlaient d'un côté du corridor à l'autre : aussitôt que je parus, elles se retirèrent, et il se fit un long bruit de portes qui se fermaient les unes après les autres avec violence. Je rentrai dans ma cellule; je me mis à genoux contre le mur, et je priai Dieu d'avoir égard à la modération avec laquelle j'avais parlé à l'archidiacre, et de lui faire connaître mon innocence et la vérité.

Je priais, lorsque l'archidiacre, ses deux compagnons et la supérieure parurent dans ma cellule. Je vous ai dit que j'étais sans tapisserie, sans chaise, sans prie-Dieu, sans rideaux, sans matelas, sans couvertures, sans draps, sans aucun vaisseau, sans porte qui fermât, presque sans vitre entière à mes fenêtres. Je me levai, et l'archidiacre s'arrêtant

tout court, et tournant des yeux d'indignation sur la supérieure, lui dit : « Eh bien ! madame ?... » Elle répondit : « Je l'ignorais. — Vous l'ignoriez ? vous mentez ! Avez-vous passé un jour sans entrer ici, et n'en descendiez-vous pas quand vous êtes venue ?... Sœur Susanne, parlez : madame n'est-elle pas entrée ici aujourd'hui. » Je ne répondis rien ; il n'insista pas ; mais les jeunes ecclésiastiques, laissant tomber leurs bras, la tête baissée et les yeux comme fixés en terre, décelaient assez leur peine et leur surprise. Ils sortirent tous, et j'entendis l'archidiacre qui disait à la supérieure, dans le corridor : « Vous êtes indigne de vos fonctions; vous mériteriez d'être déposée. J'en porterai mes plaintes à monseigneur. Que tout ce désordre soit réparé avant que je sois sorti... » Et, continuant de marcher et branlant sa tête, il ajoutait : « Cela est horrible. Des chrétiennes ! des religieuses ! des créatures humaines ! Cela est horrible ! »

Depuis ce moment, je n'entendis plus parler de rien ; mais j'eus du linge, d'autres vêtements, des rideaux, des draps, des couvertures, des vaisseaux, mon bréviaire, mes livres de piété, mon rosaire, mon crucifix, des vitres, en un mot tout ce qui me rétablissait dans l'état commun des religieuses; la liberté du parloir me fut aussi rendue, mais seulement pour mes affaires.

Elles allaient mal. M. Manouri publia un premier mémoire, qui fit peu de sensation ; l y avait trop d'esprit, pas assez de pathétique, presque point de raisons. Il ne faut pas s'en prendre tout à fait à cet habile avocat. Je ne voulais point absolument qu'il attaquât la réputation de mes parents; je voulais qu'il ménageât l'état religieux, et surtout la maison où j'étais; je ne voulais pas qu'il peignît de couleurs trop odieuses mes beaux-frères et mes sœurs. Je n'avais en ma faveur qu'une première protestation, solennelle à la vérité, mais faite dans un autre couvent, et nullement renouvelée depuis. Quand on donne des bornes si étroites à ses défenses, et qu'on a affaire à des parties qui n'en mettent aucune dans leur attaque, qui foulent aux pieds le juste et l'injuste, qui avancent et nient avec la même impudence, et qui ne rougissent ni des imputations, ni des soupçons, ni de la médisance, ni de la calomnie, il est dificile de l'emporter surtout à des tribunaux où l'habitude et l'ennui des affaires ne permettent presque pas qu'on examine avec quelque scrupule les plus importantes, et où les contestations de la nature de la mienne sont toujours regardées d'un œil défavorable par l'homme politique, qui craint que, sur le succès d'une religieuse réclamant contre ses vœux, une infinité d'autres ne soient engagées dans la même démarche; on sent secrè-

tement que si l'on souffrait que les portes de ces prisons s'abattissent en faveur d'une malheureuse, la foule s'y porterait et chercherait à les forcer. On s'occupe à nous décourager et à nous résigner toutes à notre sort par le désespoir de le changer. Il me semble pourtant que, dans un Etat bien gouverné, ce devrait être le contraire : entrer difficilement en religion, et en sortir facilement. Et pourquoi ne pas ajouter ce cas à tant d'autres, où le moindre défaut de formalité anéantit une procédure, même juste d'ailleurs? Les couvents sont-ils donc si essentiels à la constitution d'un Etat? Jésus-Christ a-t-il institué des moines et des religieuses? L'Eglise ne peut-elle absolument s'en passer? Quel besoin a l'époux de tant de vierges folles, et l'espèce humaine de tant de victimes? Ne sentira-t-on jamais la nécessité de rétrécir l'ouverture de ces gouffres, où les races futures vont se perdre? Toutes les prières de routine qui se font là valent-elles une obole que la commisération donne aux pauvres? Dieu, qui a créé l'homme sociable, approuve-t-il qu'il se renferme? Dieu, qui l'a créé si inconstant, si fragile, peut-il autoriser la témérité de ses vœux? Ces vœux, qui heurtent la pente générale de la nature, peuvent-ils jamais être bien observés que par quelques créatures mal organisées, en qui les germes des passions sont flétris, et qu'on rangerait à bon droit parmi

les monstres, si nos lumières nous permettaient de connaître aussi facilement et aussi bien la structure intérieure de l'homme que sa forme extérieure? Toutes ces cérémonies lugubres qu'on observe à la prise d'habit et à la profession, quand on consacre un homme ou une femme à la vie monastique et au malheur, suspendent-elles les fonctions animales? Au contraire, ne se réveillent-elles pas dans le silence, la contrainte et l'oisiveté, avec une violence inconnue aux gens du monde, qu'une foule de distractions emporte? Où est-ce qu'on voit des têtes obsédées par des spectres impurs qui les suivent et qui les agitent? Où est-ce qu'on voit cet ennui profond, cette pâleur, cette maigreur, tous ces symptômes de la nature qui languit et se consume? Où les nuits sont-elles troublées par des gémissements, les jours trempés de larmes versées sans cause, et précédées d'une mélancolie qu'on ne sait à quoi attribuer? Où est-ce que la nature, révoltée d'une contrainte pour laquelle elle n'est point faite, brise les obstacles qu'on lui oppose, devient furieuse, jette l'économie animale dans un désordre auquel il n'y a plus de remède? En quel endroit le chagrin et l'humeur ont-ils anéanti toutes les qualités sociales? Où est-ce qu'il n'y a ni père, ni frère, ni sœur, ni parent, ni ami? Où est-ce que l'homme, ne se considérant plus comme un être d'un instant et qui passe,

traite les liaisons les plus douces de ce monde, comme un voyageur les objets qu'il rencontre, sans attachement ? Où est le séjour de la haine, du dégoût et des vapeurs ? Où est le lieu de la servitude et du despotisme ? Où sont les haines qui ne s'éteignent point ? Où sont les passions couvées dans le silence ? Où est le séjour de la cruauté et de la curiosité ? On ne sait pas l'histoire de ces asiles, disait ensuite M. Manouri dans son plaidoyer, on ne la sait pas. Il ajoutait dans un autre endroit : « Faire vœu de pauvreté, c'est s'engager par serment à être paresseux et voleur ; faire vœu de chasteté, c'est promettre à Dieu l'infraction constante de la plus sage et de la plus importante de ses lois ; faire vœu d'obéissance, c'est renoncer à la prérogative inaliénable de l'homme, la liberté. Si l'on observe ces vœux, on est criminel ; si on ne les observe pas, on est parjure. La vie claustrale est d'un fanatique ou d'un hypocrite. »

Une fille demanda à ses parents la permission d'entrer parmi nous. Son père lui dit qu'il y consentait, mais qu'il lui donnait trois ans pour y penser. Cette loi parut dure à la jeune personne, pleine de ferveur ; cependant il fallut s'y soumettre. Sa vocation ne s'étant point démentie, elle retourna chez son père, et elle lui dit que les trois ans étaient écoulés. « Voilà qui est bien, mon enfant, lui répondit-il ; je vous ai accordé trois ans pour

vous éprouver, j'espère que vous voudrez bien m'en accorder autant pour me résoudre... » Cela parut encore beaucoup plus dur, et il y eut des larmes répandues ; mais le père était un homme ferme, qui tint bon. Au bout de ces six années, elle entra, elle fit profession. C'était une bonne religieuse, simple, pieuse, exacte à tous ses devoirs ; mais il arriva que les directeurs abusèrent de sa franchise, pour s'instruire, au tribunal de la pénitence, de ce qui se passait dans la maison. Nos supérieures s'en doutèrent ; elle fut enfermée, privée des exercices de la religion ; elle en devint folle. Et comment la tête résisterait-elle aux persécutions de cinquante personnes qui s'occupent, depuis le commencement du jour jusqu'à la fin, à vous tourmenter ? Auparavant, on avait tendu à sa mère un piége qui marque bien l'avarice des cloîtres. On inspira à la mère de cette recluse le désir d'entrer dans la maison et de visiter la cellule de sa fille. Elle s'adressa aux grands vicaires, qui lui accordèrent la permission qu'elle sollicitait. Elle entra, elle courut à la cellule de son enfant ; mais quel fut son étonnement de n'y voir que les quatre murs tout nus ? On en avait tout enlevé. On se doutait bien que cette mère tendre et sensible ne laisserait pas sa fille dans cet état. En effet, elle la remeubla, la remit en vêtements et en linge, et protesta bien aux religieuses que

cette curiosité lui coûtait trop cher pour la voir une seconde fois; et que trois ou quatre visites par an comme celle-là ruineraient ses frères et ses sœurs... C'est là que l'ambition et le luxe sacrifient à une portion des familles, pour faire à celle qui reste un sort plus avantageux; c'est la sentine où l'on jette le rebut de la société. Combien de mères comme la mienne expient un crime secret par un autre!

M. Manouri publia un second mémoire, qui fit un peu plus d'effet. On sollicita vivement; j'offris encore à mes sœurs de leur laisser la possession entière et tranquille de la succession de mes parents. Il y eut un moment où mon procès prit le tour le plus favorable, et où j'espérai la liberté : je n'en fus que plus cruellement trompée; mon affaire fut plaidée à l'audience, et perdue. Toute la communauté en était instruite, que je l'ignorais. C'était un mouvement, un tumulte, une joie, de petits entretiens secrets, des allées, des venues chez la supérieure, et des religieuses les unes chez les autres. J'étais toute tremblante; je ne pouvais ni rester dans ma cellule, ni en sortir; pas une amie entre les bras de qui j'allasse me jeter. O la cruelle matinée que celle du jugement d'un grand procès! Je voulais prier, je ne pouvais pas; je me mettais à genoux, je me recueillais, je commençais une oraison; mais bientôt mon sprit était emporté

malgré moi au milieu de mes juges : je les voyais, j'entendais les avocats, je m'adressais à eux, j'interrompais le mien, je trouvais ma cause mal défendue. Je ne connaissais aucun des magistrats ; cependant je m'en faisais des images de toute espèce, les unes favorables, les autres sinistres, d'autres indifférentes : j'étais dans une agitation, dans un trouble d'idées qui ne se conçoit pas. Le bruit fit place à un profond silence ; les religieuses ne se parlaient plus ; il me parut qu'elles avaient, au chœur, la voix plus brillante qu'à l'ordinaire, du moins celles qui chantaient ; les autres ne chantaient point ; au sortir de l'office, elles se retirèrent en silence. Je me persuadais que l'attente les inquiétait autant que moi ; mais l'après-midi, le bruit et le mouvement reprirent subitement de tout côté ; j'entendis des portes s'ouvrir, se refermer, des religieuses aller et venir, le murmure de personnes qui se parlent bas. Je mis l'oreille à ma serrure ; mais il me parut qu'on se taisait en passant, et qu'on marchait sur la pointe des pieds. Je pressentis que j'avais perdu mon procès ; je n'en doutai pas un instant. Je me mis à tourner dans ma cellule sans parler ; j'étouffais ; je ne pouvais me plaindre ; je croisais mes bras sur ma tête ; je m'appuyais le front tantôt contre un mur, tantôt contre l'autre ; je voulais me reposer sur mon lit, mais j'en étais empêchée par un battement

de cœur : il est sûr que j'entendais battre mon cœur, et qu'il faisait soulever mon vêtement. J'en étais là lorsqu'on me vint dire que l'on me demandait. Je descendis, je n'osais avancer. Celle qui m'avait avertie était si gaie, que je pensai que la nouvelle que l'on m'apportait ne pouvait être que fort triste! J'allai pourtant. Arrivée à la porte du parloir, je m'arrêtai tout court et je me jetai dans le recoin des deux murs; je ne pouvais me soutenir: cependant, j'entrai. Il n'y avait personne, j'attendis. On avait empêché celui qui m'avait fait appeler de paraître avant moi; on se doutait bien que c'était un émissaire de mon avocat; on voulait savoir ce qui se passerait entre nous : on s'était rassemblé pour entendre. Lorsqu'il se montra, j'étais assise, la tête penchée sur mon bras et appuyée contre les barreaux de la grille. « C'est de la part de M. Manoury, me dit-il. — C'est, lui répondis-je, pour m'apprendre que j'ai perdu mon procès? — Madame, je n'en sais rien; mais il m'a donné cette lettre. Il avait l'air affligé quand il m'en a chargé, et je suis venu à toute bride, comme il me l'a recommandé. — Donnez... » Il me tendit la lettre, et je la pris sans me déplacer et sans le regarder; je la posai sur mes genoux, et je demeurai comme j'étais. Cependant cet homme me demanda : « N'y a-t-il point de réponse? —Non, lui dis-je, allez... » Il s'en alla; et je

gardai la même place, ne pouvant me remuer ni me résoudre à sortir.

Il n'est permis en couvent ni d'écrire, ni de recevoir des lettres sans la permission de la supérieure; on lui remet et celles qu'on reçoit et celles qu'on écrit; il fallait donc lui porter la mienne. Je me mis en chemin pour cela; je crus que je n'arriverais jamais; un patient qui sort du cachot pour aller entendre sa condamnation ne marche ni plus lentement ni plus abattu. Cependant me voilà à sa porte. Les religieuses m'examinaient de loin; elles ne voulaient rien perdre du spectacle de ma douleur et de mon humiliation. Je frappai, on ouvrit. La supérieure était avec quelques autres religieuses; je m'en aperçus au bas de leurs robes, car je n'osai jamais lever les yeux; je lui présentai ma lettre d'une main vacillante; elle la prit, la lut et me la rendit. Je m'en retournai dans ma cellule; je me jetai sur mon lit, ma lettre à côté de moi, et j'y restai sans la lire, sans me lever pour aller dîner, sans faire aucun mouvement, jusqu'à l'heure de l'office de l'après-midi. A trois heures et demie, la cloche m'avertit de descendre. Il y avait déjà quelques religieuses d'arrivées; la supérieure était à l'entrée du chœur; elle m'arrêta, m'ordonna de me mettre à genoux en dehors; le reste de la communauté entra, et la porte se ferma. Après l'office, elles sortirent toutes, je les laissai pas-

ser; je me levai pour les suivre la dernière. Je commençai dès ce moment à me condamner à tout ce qu'on voudrait. On venait de m'interdire l'église, je m'interdis de moi-même le réfectoire et la récréation. J'envisageais ma condition de tous les côtés, et je ne voyais de ressource que dans le besoin de mes talents et dans ma soumission. Je me serais contentée de l'espèce d'oubli où l'on me laissa durant plusieurs jours. J'eus quelques visites, mais celle de M. Manouri fut la seule qu'on me permit de recevoir. Je le trouvai, en entrant au parloir, précisément comme j'étais quand je reçus son émissaire, la tête posée sur les bras, et les bras appuyés contre la grille. Je le reconnus, je ne lui dis rien. Il n'osait ni me regarder, ni me parler. « Madame, me dit-il sans se déranger, je vous ai écrit; vous avez lu ma lettre? — Je l'ai reçue, mais je ne l'ai pas lue. — Vous ignorez donc?... — Non, monsieur, je n'ignore rien; j'ai deviné mon sort, et j'y suis résignée. — Comment en use-t-on avec vous? — On ne pense pas encore à moi; mais le passé m'apprend ce que l'avenir me prépare. Je n'ai qu'une consolation, c'est que, privée de l'espérance qui me soutenait, il est impossible que je souffre autant que j'ai déjà souffert; je mourrai. La faute que j'ai commise n'est pas de celles qu'on pardonne en religion. Je ne demande point à Dieu d'amollir le cœur de celles à la discrétion desquelles il

lui plaît de m'abandonner, mais de m'accorder la force de souffrir, de me sauver du désespoir, et de m'appeler à lui promptement. — Madame, me dit-il en pleurant, vous auriez été ma propre sœur, que je n'aurais pas mieux fait... » Cet homme a le cœur sensible. « Madame, ajouta-t-il, si je puis vous être utile à quelque chose, disposez de moi. Je verrai le premier président, j'en suis considéré; je verrai les grands vicaires et l'archevêque. — Monsieur, ne voyez personne; tout est fini. — Mais si l'on pouvait vous faire changer de maison? — Il y a trop d'obstacles. — Mais quels sont donc ces obstacles? — Une permission difficile à obtenir, une dot nouvelle à faire, ou l'ancienne à retirer de cette maison; et puis, que trouverai-je dans un autre couvent? Mon cœur inflexible, des supérieures impitoyables, des religieuses qui ne seront pas meilleures qu'ici, les mêmes devoirs, les mêmes peines. Il vaut mieux que j'achève ici mes jours; ils y seront plus courts. — Mais, madame, vous avez intéressé beaucoup d'honnêtes gens; la plupart sont opulents, on ne vous arrêtera pas ici quand vous sortirez sans rien emporter. — Je le crois. — Une religieuse qui sort ou qui meurt augmente le bien-être de celles qui restent. — Mais ces honnêtes gens, ces gens opulents, ne pensent plus à moi, et vous les trouverez bien froids lorsqu'il s'agira de me doter à leurs dépens. Pourquoi voulez-vous qu'il soit

plus facile aux gens du monde de tirer du cloître une religieuse sans vocation, qu'aux personnes pieuses d'y en faire entrer une bien appelée? Dote-t-on facilement ces dernières? Eh! Monsieur, tout le monde s'est retiré depuis la perte de mon procès; je ne vois plus personne. — Madame, chargez-moi seulement de cette affaire; j'y serai plus heureux. — Je ne demande rien, je n'espère rien, je ne m'oppose à rien; le seul ressort qui me restait est brisé. Si je pouvais seulement me promettre que Dieu me changeât, et que les qualités de l'état religieux succédassent dans mon âme à l'espérance de le quitter, et que j'ai perdue... Mais cela ne se peut; ce vêtement s'est attaché à ma peau, à mes os, et ne m'en gêne que davantage. Ah! quel sort! être religieuse à jamais, et sentir qu'on ne sera jamais que mauvaise religieuse! passer toute sa vie à se frapper la tête contre les barreaux de sa prison!... » En cet endroit, je me mis à pousser des cris; je voulais les étouffer; mais je ne pouvais. M. Manouri, surpris de ce mouvement, me dit : « Madame, oserais-je vous faire une question? — Faites, monsieur. — Une douleur aussi violente n'aurait-elle pas quelque motif secret? — Non, monsieur, je hais la vie solitaire; je sens là que je la hais, je sens que je la haïrai toujours. Je ne saurais m'assujettir à toutes les misères qui remplissent la journée d'une re-

cluse : c'est un tissu de puérilités que je méprise; j'y serais faite si j'avais pu m'y faire; j'ai cherché cent fois à m'en imposer, à me briser là-dessus : je ne saurais. J'ai envié, j'ai demandé à Dieu l'heureuse imbécillité d'esprit de mes compagnes; je ne l'ai point obtenue, il ne me l'accordera pas. Je fais tout mal, je dis tout de travers; le défaut de vocation perce dans toutes mes actions, on le voit; j'insulte à tout moment à la vie monastique: on appelle orgueil mon inaptitude, on s'occupe à m'humilier ; les fautes et les punitions se multiplient à l'infini, et les journées se passent à mesurer des yeux la hauteur des murs. — Madame, je ne saurais les abattre, mais je puis autre chose. — Monsieur, ne tentez rien. — Il faut changer de maison, je m'en occuperai. Je viendrai vous revoir; j'espère qu'on ne vous célera pas; vous aurez incessamment de mes nouvelles. Soyez sûre que, si vous y consentez, je réussirai à vous tirer d'ici. Si l'on en usait trop sévèrement avec vous, ne me le laissez pas ignorer. »

Il était tard quand M. Manouri s'en alla. Je retournai dans ma cellule. L'office du soir ne tarda pas à sonner : j'arrivais des premières; je laissai passer les religieuses, et je me tins pour dit qu'il fallait rester à la porte : en effet, la supérieure la ferma sur moi. Le soir, à souper, elle me fit signe en entrant de m'asseoir à terre au milieu du réfectoire ;

j'obéis, et l'on ne me servit que du pain et de l'eau ; j'en mangeai un peu, que j'arrosai de quelques larmes. Le lendemain, on tint conseil; toute la communauté fut appelée à mon jugement, et l'on me condamna à être privée de récréation, à entendre pendant un mois l'office à la porte du chœur, à manger à terre au milieu du réfectoire, à faire amende honorable trois jours de suite, à renouveler ma prise d'habit et mes vœux, à prendre le cilice, à jeûner de deux jours l'un, et à me macérer après l'office du soir tous les vendredis. J'étais à genoux, le voile baissé, tandis que cette sentence m'était prononcée.

Dès le lendemain, la supérieure vint dans ma cellule avec une religieuse qui portait sur son bras un cilice, et cette robe d'étoffe grossière dont on m'avait revêtue lorsque je fus conduite dans le cachot. J'entendis ce que cela signifiait; je me déshabillai, ou plutôt on m'arracha mon voile, on me dépouilla et je pris cette robe. J'avais la tête nue, les pieds nus, mes longs cheveux tombaient sur mes épaules, et tout mon vêtement se réduisait à ce cilice que l'on me donna, à une chemise très dure et à cette longue robe qui me prenait sous le cou et qui me descendait jusqu'aux pieds. Ce fut ainsi que je restai vêtue pendant la journée et que je comparus à tous les exercices.

Le soir, lorsque je fus retirée dans ma

cellule, j'entendis qu'on s'en approchait en chantant les litanies : c'était toute la maison, rangée sur deux lignes. On entra, je me présentai ; on me passa une corde au cou, on me mit dans la main une torche allumée et une discipline dans l'autre. Une religieuse prit la corde par un bout, me tira entre les deux lignes, et la procession prit son chemin vers un petit oratoire intérieur consacré à sainte Marie : on était venu en chantant à voix basse, on s'en retourna en silence. Quand je fus arrivée à ce petit oratoire, qui était éclairé de deux lumières, on m'ordonna de demander pardon à Dieu et à la communauté du scandale que j'avais donné ; la religieuse qui me conduisait me disait tout bas ce qu'il fallait que je répétasse, et je le répétais mot à mot. Après cela, on m'ôta la corde, on me déshabilla jusqu'à la ceinture, on me prit les cheveux, qui étaient épars sur mes épaules, on les rejeta sur un des côtés de mon cou, on me mit dans la main droite la discipline que je portais dans la main gauche, et l'on commença le *Miserere*. Je compris ce que l'on attendait de moi, et je l'exécutai. Le *Miserere* fini, la supérieure me fit une courte exhortation ; on éteignit les lumières, les religieuses se retirèrent, et je me rhabillai.

Quand je fus rentrée dans ma cellule, je sentis des douleurs violentes aux pieds ; j'y regardai, ils étaient tout ensanglantés des

coupures de morceaux de verre que l'on avait eu la méchanceté de répandre sur mon chemin.

Je fis amende honorable de la même manière les deux jours suivants; seulement, le dernier, on ajouta un psaume au *Miserere.*

Le quatrième jour, on me rendit l'habit de religieuse, à peu près avec la même cérémonie qu'on le prend à cette solennité quand elle est publique.

Le cinquième, je renouvelai mes vœux. J'accomplis pendant un mois le reste de la pénitence qu'on m'avait imposée; après quoi, je rentrai à peu près dans l'ordre commun de la communauté; je repris ma place au chœur et au réfectoire, et je vaquai à mon tour aux différentes fonctions de la maison. Mais quelle fut ma surprise lorsque je tournai les yeux sur cette jeune amie qui s'intéressait à mon sort! elle me parut presque aussi changée que moi : elle était d'une maigreur à effrayer; elle avait sur son visage la pâleur de la mort, les lèvres blanches et les yeux presque éteints. « Sœur Ursule, lui dis-je tout bas, qu'avez-vous? — Ce que j'ai! me répondit-elle; je vous aime, et vous me le demandez! Il était temps que votre supplice finît, j'en serais morte. »

Si, les deux derniers jours de mon amende honorable, je n'avais pas eu les pieds blessés, c'était elle qui avait eu l'attention de balayer

furtivement les corridors et de rejeter à droite et à gauche les morceaux de verre. Les jours où j'étais condamnée à jeûner au pain et à l'eau, elle se privait d'une partie de sa portion, qu'elle enveloppait d'un linge blanc, et qu'elle jetait dans ma cellule. On avait tiré au sort la religieuse qui me conduirait par la corde, et le sort était tombé sur elle ; elle eut la fermeté d'aller trouver la supérieure et de lui protester qu'elle se résoudrait plutôt à mourir qu'à cette infâme et cruelle fonction. Heureusement cette jeune fille était d'une famille considérée ; elle jouissait d'une pension forte, qu'elle employait au gré de la supérieure, et elle trouva, pour quelques livres de sucre et de café, une religieuse qui prit sa place. Je n'oserais penser que la main de Dieu se soit appesantie sur cette indigne : elle est devenue folle, et elle est enfermée ; mais la supérieure vit, gouverne, tourmente, et se porte bien.

Il était impossible que ma santé résistât à de si longues et de si dures épreuves ; je tombai malade. Ce fut dans cette circonstance que la sœur Ursule montra bien toute l'amitié qu'elle avait pour moi ; je lui dois la vie. Ce n'était pas un bien qu'elle me conservait, elle me le disait quelquefois elle-même ; cependant il n'y avait sorte de services qu'elle ne me rendît les jours qu'elle était d'infirmerie ; les autres jours, je n'étais pas négligée, grâce

à l'intérêt qu'elle prenait à moi et aux petites récompenses qu'elle distribuait à celles qui me veillaient, selon que j'en avais été plus ou moins satisfaite. Elle avait demandé à me garder la nuit, et la supérieure le lui avait refusé, sous prétexte qu'elle était trop délicate pour suffire à cette fatigue : ce fut un véritable chagrin pour elle. Tous ses soins n'empêchèrent point les progrès du mal; je fus réduite à toute extrémité; je reçus les derniers sacrements. Quelques moments auparavant, je demandai à voir la communauté assemblée, ce qui me fut accordé. Les religieuses entourèrent mon lit, la supérieure était au milieu d'elles; ma jeune amie occupait mon chevet, et me tenait une main, qu'elle arrosait de ses larmes. On présuma que j'avais quelque chose à dire, on me souleva, et l'on me soutint sur mon séant à l'aide de deux oreillers. Alors, m'adressant à la supérieure, je la priai de m'accorder sa bénédiction et l'oubli des fautes que j'avais commises; je demandai pardon à toutes mes compagnes du scandale que je leur avais donné. J'avais fait apporter à côté de moi une infinité de bagatelles, ou qui paraient ma cellule, ou qui étaient à mon usage particulier, et je priai la supérieure de me permettre d'en disposer; elle y consentit, et je les donnai à celles qui lui avaient servi de satellites lorsqu'on m'avait jetée dans le cachot. Je fis ap-

precher la religieuse qui m'avait conduite par la corde le jour de mon amende honorable, et je lui dis en l'embrassant et en lui présentant mon rosaire et mon Christ : « Chère sœur, souvenez-vous de moi dans vos prières, et soyez sûre que je ne vous oublierai pas devant Dieu... » Et pourquoi Dieu ne m'a-t-il pas prise dans ce moment? J'allais à lui sans inquiétude. C'est un si grand bonheur! et qui est-ce qui peut se le promettre deux fois? Qui sait ce que je serai au dernier moment? Il faut pourtant que j'y vienne. Puisse Dieu renouveler encore mes peines et me l'accorder aussi tranquille que je l'avais! Je voyais les cieux ouverts, et ils l'étaient sans doute, car la conscience alors ne trompe pas, et elle me promettait une félicité éternelle.

Après avoir été administrée, je tombai dans une espèce de léthargie; on désespéra de moi pendant toute cette nuit. On venait de temps en temps me tâter le pouls; je sentais des mains se promener sur mon visage, et j'entendais différentes voix qui disaient, comme dans le lointain : « Il remonte... son nez est froid... Elle n'ira pas à demain... Le rosaire et le Christ vous resteront... » Et une autre voix courroucée qui disait : « Eloignez-vous, éloignez-vous! laissez-la mourir en paix : ne l'avez-vous pas assez tourmentée?... » Ce fut un moment bien doux pour moi lorsque je sor-

tis de cette crise et que je rouvris les yeux, de me retrouver entre les bras de mon amie. Elle ne m'avait point quittée; elle avait passé la nuit à me secourir, à répéter les prières des agonisants, à me faire baiser le Christ et à l'approcher de ses lèvres, après l'avoir séparé des miennes. Elle crut, en me voyant ouvrir de grands yeux et pousser un profond soupir, que c'était le dernier, et elle se mit à jeter des cris et à m'appeler son amie; à dire : « Mon Dieu, ayez pitié d'elle et de moi! Mon Dieu, recevez son âme! Chère amie! quand vous serez devant Dieu, ressouvenez-vous de sœur Ursule... Je la regardai en souriant tristement, en versant une larme et en lui serrant la main. M. Bouvard arriva dans ce moment; c'est le médecin de la maison : cet homme est habile, à ce qu'on dit; mais il est despote, orgueilleux et dur. Il écarta mon amie avec violence, il me tâta le pouls et la peau; il était accompagné de la supérieure et de ses favorites. Il fit quelques questions monosyllabiques sur ce qui s'était passé; il répondit : « Elle s'en tirera...» Et regardant la supérieure, à qui ce mot ne plaisait pas : « Oui, madame, lui dit-il, elle s'en tirera; la peau est bonne, la fièvre est tombée, et la vie commence à poindre dans les yeux... » A chacun de ces mots, la joie se déployait sur le visage de mon amie, et sur celui de la supérieure et de ses compagnes je

ne sais quoi de chagrin que la contrainte dissimulait mal. « Monsieur, lui dis-je, je ne demande pas à vivre...—Tant pis, me répondit-il ; » puis il ordonna quelque chose, et sortit. On dit que, pendant ma léthargie, j'avais dit plusieurs fois : « Chère mère, je vais donc vous joindre ! je vous dirai tout...» C'était apparemment à mon ancienne supérieure que je m'adressais, je n'en doute pas. Je ne donnai son portrait à personne, je désirais de l'emporter avec moi sous la tombe.

Le pronostic de M. Bouvard se vérifia ; la fièvre diminua, des sueurs abondantes achevèrent de l'emporter, et l'on ne douta plus de ma guérison : je guéris en effet, mais j'eus une convalescence très longue. Il était dit que je souffrirais dans cette maison toutes les peines qu'il est possible d'éprouver. Il y avait eu de la malignité dans ma maladie ; la sœur Ursule ne m'avait presque point quittée. Lorsque je commençais à prendre des forces, les siennes se perdirent, ses digestions se dérangèrent, elle était attaquée l'après-midi de défaillances qui duraient quelquefois un quart d'heure ; dans cet état, elle était comme morte, sa vue s'éteignait, une sueur froide lui couvrait le front et se ramassait en gouttes qui coulaient le long de ses joues ; ses bras, sans mouvement, pendaient à ses côtés. On ne la soulageait un peu qu'en la délaçant et qu'en relâchant ses vêtements. Quand elle

revenait de cet évanouissement, sa première idée était de me chercher à ses côtés, et elle m'y trouvait toujours; quelquefois même, lorsqu'il lui restait un peu de sentiment et de connaissance, elle promenait sa main autour d'elle sans ouvrir les yeux. Cette action était si peu équivoque, que quelques religieuses s'étant offertes à cette main qui tâtonnait, et n'en étant pas reconnues, parce qu'alors elle retombait sans mouvement, elles me disaient : « Sœur Susanne, c'est à vous qu'elle en veut; approchez-vous donc... » Je me jetais à ses genoux, j'attirais sa main sur mon front, et elle y demeurait posée jusqu'à la fin de son évanouissement; quand il était fini, elle me disait : « Eh bien! sœur Susanne, c'est moi qui m'en irai, et c'est vous qui resterez; c'est moi qui la reverrai la première; je lui parlerai de vous; elle ne m'entendra pas sans pleurer (s'il y a des larmes amères, il en est aussi de bien douces); et si l'on aime là-haut, pourquoi n'y pleurerait-on pas?... » Alors elle penchait sa tête sur mon cou; elle en répandait avec abondance, et elle ajoutait : « Adieu, sœur Susanne; adieu, mon amie. Qui est-ce qui partagera vos peines quand je n'y serai plus? Qui est-ce qui... ? Ah! chère amie, que je vous plains! Je m'en vais, je le sens, je m'en vais. Si vous étiez heureuse, combien j'aurais de regret à mourir! »

Son état m'effrayait. Je parlai à la supé-

rieure. Je voulais qu'on la mît à l'infirmerie, qu'on la dispensât des offices et des autres exercices pénibles de la maison, qu'on appelât un médecin; mais on me répondit toujours que ce n'était rien, que ces défaillances se passeraient toutes seules, et la chère sœur Ursule ne demandait pas mieux que de satisfaire à ses devoirs et à suivre la vie commune. Un jour, après les matines, auxquelles elle avait assisté, elle ne reparut point. Je pensais qu'elle était bien mal; l'office du matin fini, je volai chez elle, je la trouvai couchée sur son lit tout habillée, elle me dit : « Vous voilà, chère amie ! Je me doutais que vous ne tarderiez pas à venir, et je vous attendais. Ecoutez-moi. Que j'avais d'impatience que vous vinssiez ! Ma défaillance a été si forte et si longue que j'ai cru que j'y resterais et que je ne vous reverrais plus. Tenez, voilà la clef de mon oratoire, vous en ouvrirez l'armoire, vous enlèverez une petite planche qui sépare en deux parties le tiroir d'en bas; vous trouverez derrière cette planche un paquet de papiers; je n'ai jamais pu me résoudre à m'en séparer, quelque danger que je courusse à les garder, et quelque douleur que je ressentisse à les lire; hélas ! ils sont presque effacés de mes larmes; quand je ne serai plus, vous les brûlerez... » Elle était si faible et si oppressée, qu'elle ne put prononcer de suite deux mots de ce discours; elle s'arrêtait

presque à chaque syllabe, et puis elle parlait si bas que j'avais peine à l'entendre, quoique mon oreille fût presque collée sur sa bouche. Je pris la clef, je lui montrai du doigt l'oratoire, elle me fit signe de la tête que oui; ensuite, pressentant que j'allais la perdre, et persuadée que sa maladie était une suite ou de la mienne, ou de la peine qu'elle avait prise, ou des soins qu'elle m'avait donnés, je me mis à pleurer et à me désoler de toute ma force. Je lui baisai le front, les yeux, le visage, les mains; je lui demandai pardon. Cependant elle était comme distraite; elle ne m'entendait pas, et une de ses mains se reposait sur mon visage et me caressait; je crois qu'elle ne me voyait plus; peut-être même me croyait-elle sortie, car elle m'appela. « Sœur Susanne. » Je lui dis : « Me voilà. — Quelle heure est-il? — Il est onze heures et demie. — Onze heures et demie! Allez-vous-en dîner; allez, vous reviendrez tout de suite... » Le dîner sonna, il fallut la quitter. Quand je fus à la porte, elle me rappela; je revins; elle fit un effort pour me présenter ses joues; je les baisai : elle me prit la main, elle me la tenait serrée; il semblait qu'elle ne voulait pas, qu'elle ne pouvait me quitter. « Cependant il le faut, dit-elle en me lâchant, Dieu le veut; adieu, sœur Susanne. Donnez-moi mon crucifix... » Je le lui mis entre les mains, et je m'en allai.

On était sur le point de sortir de table. Je m'adressai à la supérieure; je lui parlai, en présence de toutes les religieuses, du danger de la sœur Ursule; je la pressai d'en juger par elle-même. « Eh bien! dit-elle, il faut la voir. » Elle y monta, accompagnée de quelques autres; je les suivis : elles entrèrent dans sa cellule. La pauvre sœur n'était plus; elle était étendue sur son lit, toute vêtue, la tête inclinée sur son oreiller, la bouche entr'ouverte, les yeux fermés et le Christ entre ses mains. La supérieure la regarda froidement, et dit : « Elle est morte. Qui l'aurait crue si proche de sa fin? C'était une excellente fille. Qu'on aille sonner pour elle, et qu'on l'ensevelisse. »

Je restai seule à son chevet. Je ne saurais vous peindre ma douleur; cependant j'enviais son sort. Je m'approchai d'elle, je lui donnai des larmes, je la baisai plusieurs fois, et je tirai le drap sur son visage, dont les traits commençaient à s'altérer; ensuite je songeai à exécuter ce qu'elle m'avait recommandé. Pour n'être pas interrompue dans cette occupation, j'attendis que tout le monde fût à l'office: j'ouvris l'oratoire, j'abattis la planche, et je trouvai un rouleau de papiers assez considérable, que je brûlai dès le soir. Cette jeune fille avait toujours été mélancolique; et je n'ai pas mémoire de l'avoir vue sourire, excepté une fois dans sa maladie.

Me voilà donc seule dans cette maison, dans le monde; car je ne connaissais pas un être qui s'intéressât à moi. Je n'avais plus entendu parlé de l'avocat Manouri; je présumais, ou qu'il avait été rebuté par les difficultés, ou que, distrait par des amusements ou par ses occupations, les offres de services qu'il m'avait faites étaient bien loin de sa mémoire, et je ne lui en savais pas très mauvais gré : j'ai le caractère porté à l'indulgence; je puis tout pardonner aux hommes, excepté l'injustice, l'ingratitude et l'inhumanité. J'excusais donc l'avocat Manouri tant que je pouvais, et tous ces gens du monde qui avaient montré tant de vivacité dans le cours de mon procès, et pour qui je n'existais plus; et vous-même, monsieur le marquis, lorsque nos supérieurs ecclésiastiques firent une visite dans la maison.

Ils entrent, ils parcourent les cellules, ils interrogent les religieuses, ils se font rendre compte de l'administration temporelle et spirituelle, et, selon l'esprit qu'ils apportent à leurs fonctions, ils réparent ou ils augmentent le désordre. Je revis donc l'honnête et dur M. Hébert, avec ses deux jeunes et compatissants acolytes. Ils se rappelèrent apparemment l'état déplorable où j'avais autrefois comparu devant eux; leurs yeux s'humectèrent, et je remarquai sur leur visage l'attendrissement et la joie. M. Hébert s'assit, et me fit asseoir vis-à-vis de lui; ses deux com-

pagnons se tinrent debout derrière sa chaise; leurs regards étaient attachés sur moi. M. Hébert me dit : « Eh bien! sœur Susanne, comment en use-t-on à présent avec vous? » Je lui répondis : « Monsieur, on m'oublie. — Tant mieux. — Et c'est aussi tout ce que je souhaite; mais j'aurai une grâce importante à vous demander; c'est d'appeler ici ma mère supérieure. — Et pourquoi? — C'est que, s'il arrive que l'on vous fasse quelque plainte d'elle, elle ne manquera pas de m'en accuser. — J'entends: mais dites-moi toujours ce que vous en savez. — Monsieur, je vous supplie de la faire appeler, et qu'elle entende elle-même vos questions et mes réponses. — Dites toujours. — Monsieur, vous m'allez perdre. — Non, ne craignez rien; de ce jour vous n'êtes plus sous son autorité; avant la fin de la semaine, vous serez transférée à Sainte-Eutrope, près d'Arpajon. Vous avez un bon ami. — Un bon ami, monsieur! je ne m'en connais point. — C'est votre avocat. — M. Manouri? — Lui-même. — Je ne croyais pas qu'il se souvînt encore de moi. — Il a vu vos sœurs; il a vu M. l'archevêque, le premier président, toutes les personnes connues par leur piété; il vous a fait une dot dans la maison que je viens de vous nommer, et vous n'avez plus qu'un moment à rester ici. Ainsi, si vous avez connaissance de quelque désordre, vous pouvez m'en instruire sans vous

compromettre, et je vous l'ordonne par la sainte obéissance. — Je n'en connais point. — Quoi! on a gardé quelque mesure avec vous depuis la perte de votre procès? — On a cru et l'on a dû croire que j'avais commis une faute en revenant contre mes vœux, et l'on m'en a fait demander pardon à Dieu. — Mais ce sont les circonstances de ce pardon que je voudrais savoir... » Et, en disant ces mots, il secouait la tête, il fronçait les sourcils; et je conçus qu'il ne tenait qu'à moi de renvoyer à la supérieure une partie des coups de discipline qu'elle m'avait fait donner; mais ce n'était pas mon dessein. L'archidiacre vit bien qu'il ne saurait rien de moi, et il sortit en me recommandant le secret sur ce qu'il m'avait confié de ma translation à Sainte-Eutrope d'Arpajon. Comme le bonhomme Hébert marchait seul dans le corridor, ses deux compagnons se retournèrent et me saluèrent d'un air très affectueux et très doux. Je ne sais qui ils sont, mais Dieu veuille leur conserver ce caractère tendre et miséricordieux qui est si rare dans leur état, et qui convient si fort aux dépositaires de la faiblesse de l'homme et aux intercesseurs de la miséricorde de Dieu. Je croyais M. Hébert occupé à consoler, à interroger ou à réprimander quelque autre religieuse, lorsqu'il rentra dans ma cellule. Il me dit : « D'où connaissez-vous M. Manouri? — Par

mon procès, — Qui est-ce qui vous l'a donné? — C'est madame la présidente. — Il a fallu que vous conférassiez souvent avec lui dans le cours de votre affaire? — Non, monsieur, je l'ai peu vu. — Comment l'avez-vous instruit? — Par quelques mémoires écrits de ma main. — Vous avez des copies de ces mémoires? — Non, monsieur. — Qui est-ce qui lui remettait ces mémoires? — Madame la présidente. — Et d'où la connaissiez-vous? — Je la connaissais par la sœur Ursule, mon amie et sa parente. — Vous avez vu M. Manouri depuis la perte de votre procès? — Une fois. — C'est bien peu. Il ne vous a point écrit? — Non, monsieur. — Vous ne lui avez point écrit? — Non, monsieur. — Il vous apprendra sans doute ce qu'il a fait pour vous. Je vous ordonne de ne point le voir au parloir, et s'il vous écrit, soit directement, soit indirectement, de m'envoyer sa lettre sans l'ouvrir : entendez-vous? sans l'ouvrir. — Oui, monsieur, et je vous obéirai... » Soit que la défiance de M. Hébert me regardât, ou mon bienfaiteur, j'en fus blessée.

M. Manouri vint à Longchamp dans la soirée même : je tins parole à l'archidiacre ; je refusai de lui parler. Le lendemain, il m'écrivit par son émissaire ; je reçus sa lettre, et je l'envoyai, sans l'ouvrir, à M. Hébert. C'était le mardi, autant qu'il m'en souvient. J'attendais toujours avec impatience l'effet de la

promesse de l'archidiacre et des mouvements de M. Manouri.

Le mercredi, le jeudi, le vendredi se passèrent sans que j'entendisse parler de rien. Combien ces journées me parurent longues ! Je tremblais qu'il ne fût survenu quelque obstacle qui eût tout dérangé. Je ne recouvrais pas ma liberté, mais je changeais de prison, et c'est quelque chose. Un premier événement heureux fait germer en nous l'espérance d'un second, et c'est peut-être là l'origine du proverbe qu'*un bonheur ne vient point sans un autre.*

Je connaissais les compagnes que je quittais, et je n'avais pas de peine à supposer que je gagnerais quelque chose à vivre avec d'autres prisonnières : quelles qu'elles fussent, elles ne pouvaient être ni plus méchantes, ni plus mal intentionnées. Le samedi matin, sur les neuf heures, il se fit un grand mouvement dans la maison : il faut bien peu de chose pour mettre des têtes de religieuses en l'air.

On allait, on venait, on se parlait bas ; les portes des dortoirs s'ouvraient et se fermaient ; c'est, comme vous l'avez pu voir jusqu'ici, le signal de révolutions monastiques. J'étais seule dans ma cellule, le cœur me battait. J'écoutais à la porte, je regardais par ma fenêtre, je me démenais sans savoir ce que je faisais, je me disais à moi-même, en tressaillant de joie : C'est moi qu'on vient chercher ; tout

à l'heure je n'y serai plus... ; et je ne me trompais pas.

Deux figures inconnues se présentèrent à moi ; c'étaient une religieuse et la tourière d'Arpajon ; elles m'instruisirent en un mot du sujet de leur visite. Je pris tumultueusement le petit butin qui m'appartenait ; je le jetai pêle-mêle dans le tablier de la tourière, qui le mit en paquets. Je ne demandai point à voir la supérieure ; la sœur Ursule n'était plus, je ne quittais personne. Je descends, on m'ouvre les portes, après avoir visité ce que j'emportais ; je monte dans un carrosse, et me voilà partie.

L'archidiacre et ses deux jeunes ecclésiastiques, madame la présidente de ***, et M. Manouri s'étaient rassemblés chez la supérieure, où on les avertit de ma sortie. Chemin faisant la religieuse m'instruisit de la maison, et la tourière ajoutait pour refrain, à chaque phrase de l'éloge qu'on me faisait : « C'est la pure vérité... » Elle se félicitait du choix qu'on avait fait d'elle pour aller me prendre, et voulait être mon amie ; en conséquence, elle me confia quelques secrets et me donna quelques conseils sur ma conduite ; ces conseils étaient apparemment à son usage, mais ils ne pouvaient être au mien. Je ne sais si vous avez vu le couvent d'Arpajon : c'est un bâtiment carré, dont un des côtés regarde sur le grand chemin, et l'autre sur la campagne et les jar-

dins. Il y avait à chaque fenêtre de la première façade une, deux ou trois religieuses; cette seule circonstance m'en apprit, sur l'ordre qui régnait dans la maison, plus que tout ce que la religieuse et sa compagne ne m'en avaient dit. On connaissait apparemment la voiture où nous étions; car, en un clin-d'œil, toutes ces têtes voilées disparurent, et j'arrivai à la porte de ma nouvelle prison. La supérieure vint au-devant de moi les bras ouverts, m'embrassa, me prit par la main et me conduisit dans la salle de la communauté, où quelques religieuses m'avaient devancée, et où d'autres accoururent.

Cette supérieure s'appelle madame ***. Je ne saurais me refuser à l'envie de vous la peindre avant que d'aller plus loin. C'est une petite femme toute ronde, cependant prompte et vive dans ses mouvements ; sa tête n'est jamais assise sur ses épaules ; il y a toujours quelque chose qui cloche dans son vêtement ; sa figure est plutôt bien que mal ; ses yeux, dont l'un (c'est le droit) est plus haut et plus grand que l'autre, sont pleins de feu et distraits. Quand elle marche, elle jette ses bras en avant et en arrière. Veut-elle parler, elle ouvre la bouche avant que d'avoir arrangé ses idées ; aussi bégaye-t-elle un peu. Est-elle assise, elle s'agite sur son fauteuil, comme si quelque chose l'incommodait ; elle oublie toute bienséance ; elle lève sa guimpe pour se

frotter la peau ; elle croise ses jambes, elle vous interroge, vous lui répondez, et elle ne vous écoute pas ; elle vous parle, et elle se perd, s'arrête tout court, ne sait plus où elle en est, se fâche et vous appelle grosse bête, stupide, imbécile, si vous ne la remettez sur la voie ; elle est tantôt familière jusqu'à tutoyer, tantôt impérieuse et fière jusqu'au dédain ; ses moments de dignité sont courts ; elle est alternativement compatissante et dure ; sa figure décomposée marque tout le décousu de son esprit et toute l'inégalité de son caractère ; aussi l'ordre et le désordre se succédaient-ils dans la maison ; il y avait des jours où tout était confondu, les pensionnaires avec les novices, les novices avec les religieuses ; où l'on courait dans les chambres les unes des autres ; où l'on prenait ensemble du thé, du café, du chocolat, des liqueurs ; où l'office se faisait avec la célérité la plus indécente ; au milieu de ce tumulte, le visage de la supérieure change subitement, la cloche sonne ; on se renferme, on se retire, le silence le plus profond suit le bruit, les cris et le tumulte, et l'on croirait que tout est mort subitement. Une religieuse alors manque-t-elle à la moindre chose, elle la fait venir dans sa cellule, la traite avec dureté, lui ordonne de se déshabiller et de se donner vingt coups de discipline ; la religieuse obéit, se déshabille, prend sa discipline et se macère ; mais à peine s'est-

elle donné quelques coups, que la supérieure, devenue compatissante, lui arrache l'instrument de pénitence, se met à pleurer, dit qu'elle est bien malheureuse d'avoir à punir, lui baise le front, les yeux, la bouche, les épaules; la caresse, la loue............ On est très mal avec ces femmes-là ; on ne sait jamais ce qui leur plaira ou déplaira, ce qu'il faut éviter ou faire; il n'y a rien de réglé : ou l'on est servi à profusion, ou l'on meurt de faim; l'économie de la maison s'embarrasse, les remontrances sont ou mal prises ou négligées; on est toujours trop près ou trop loin des supérieures de ce caractère; il n'y a ni vraie distance, ni mesure ; on passe de la disgrâce à la faveur, et de la faveur à la disgrâce, sans qu'on sache pourquoi. Voulez-vous que je vous donne, dans une petite chose, un exemple général de son administration? Deux fois l'année, elle courait de cellule en cellule, et faisait jeter par les fenêtres toutes les bouteilles de liqueur qu'elle y trouvait, et quatre jours après, elle-même en renvoyait à la plupart de ses religieuses. Voilà celle à qui j'avais fait le vœu solennel d'obéissance ; car nous portons nos vœux d'une maison dans une autre.

. . . .

L'après-midi, je me rendis chez la supérieure, où je trouvai une assemblée assez nombreuse des religieuses les plus jeunes et

les plus jolies de la maison; les autres avaient fait leur visite et s'étaient retirées. Vous qui vous connaissez en peinture, je vous assure, monsieur le marquis, que c'était un assez agréable tableau à voir. Imaginez un atelier de dix à douze personnes, dont la plus jeune pouvait avoir quinze ans et la plus âgée n'en avait pas vingt-trois; une supérieure qui touchait à la quarantaine, blanche, fraîche, pleine d'embonpoint, à moitié levée sur son lit, avec deux mentons qu'elle portait d'assez bonne grâce; des bras ronds comme s'ils avaient été tournés, des doigts en fuseau, et tout parsemés de fossettes; des yeux noirs, grands, vifs et tendres, presque jamais entièrement ouverts, à demi fermés, comme si celle qui les possédait eût éprouvé quelque fatigue à les ouvrir; des lèvres vermeilles comme une rose, des dents blanches comme le lait, les plus belles joues, une tête fort agréable, enfoncée nans un oreiller profond et mollet; les bras étendus mollement à ses côtés, avec de petits coussins sous les coudes pour les soutenir. J'étais assise sur le bord de son lit, et je ne faisais rien; une autre dans un fauteuil, avec un petit métier à broder sur ses genoux; d'autres, vers les fenêtres, faisaient de la dentelle. Il y en avait à terre, assises sur les coussins qu'on avait ôtés des chaises, qui cousaient, qui brodaient oui parfilaient ou qui filaient au petit

rouet. Les unes étaient blondes, d'autres brunes; aucune ne se ressemblait, quoiqu'elles fussent toutes belles. Leurs caractères étaient aussi variés que leurs physionomies; celles-ci étaient sereines, celles-là gaies, d'autres sérieuses, mélancoliques ou tristes. Toutes travaillaient, excepté moi, comme je vous l'ai dit. Il n'était pas difficile de discerner les amies des indifférentes et des ennemies : les amies s'étaient placées, ou l'une à côté de l'autre, ou en face, et, tout en faisant leur ouvrage, elles causaient, elles se conseillaient, elles se regardaient furtivement, elles se pressaient les doigts, sous prétexte de se donner une épingle, une aiguille, des ciseaux. La supérieure les parcourait des yeux; elle reprochait à l'une son application, à l'autre son oisiveté, à celle-ci son indifférence, à celle-là sa tristesse; elle se faisait apporter l'ouvrage, elle louait ou blâmait; elle raccommodait à l'une son ajustement de tête... Ce voile est trop avancé... Ce linge prend trop du visage, on ne voit pas assez les joues... Voilà des plis qui font mal... Elle distribuait à chacune, ou de petits reproches, ou de petites caresses (1). . . . .

¹ Nous nous abstenons de reproduire les tableaux tracés en cet endroit par la plume trop complaisante de Diderot. Qu'il suffise de savoir qu'après avoir montré son héroïne malheureuse parce qu'elle déplaisait à son abbesse, il la fait échouer sur un autre écueil; la sœur Sainte-Susanne est devenue la

La supérieure ne sortait plus de nuit; elle passait des semaines entières sans se montrer, ni à l'office, ni au chœur, ni au réfectoire, ni à la récréation; elle demeurait renfermée dans sa chambre; elle errait dans les corridors ou elle descendait à l'église; elle allait frapper aux portes des religieuses et elle leur disait d'une voix plaintive : « Sœur une telle, priez pour moi, priez pour moi... » Le bruit se répandit qu'elle se disposait à une confession générale.

favorite de sa nouvelle supérieure. La dépravation de celle-ci ne peut parvenir à souiller la jeune religieuse, qui n'a pas même la conscience du danger qu'elle a couru. Un nouveau directeur, dom Morel, muni des pouvoirs les plus étendus, fait cesser les désordres qui régnaient dans cet effroyable couvent. « La supérieure même, dit M. Génin, revient de ses égarements; mais sa passion monstrueuse ne sort de son cœur que pour y laisser pénétrer les remords les plus poignants. » (*Œuvres choisies de Diderot*. Paris, 1862.)

Naigeon, le premier qui ait fait de Diderot une sérieuse étude, écrivait à ce propos : « Ce roman, d'ailleurs si utile, ne doit pas, si l'on veut qu'il produise tous les bons effets qu'on doit en attendre, être imprimé tel qu'il existe dans le recueil des manuscrits de l'auteur. Il faut nécessairement passer la lime sur quelques endroits, et même en retrancher plusieurs pages qui le déparent, et dans lesquelles Diderot semble avoir oublié ce principe fondamental de tous les arts d'imitation, *que le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable;* qu'il y a en nature des objets soit au physique, soit au moral, que l'artiste habile ou l'écrivain de grand goût ne doit ni peindre ni décrire. » (*Mémoires sur la vie de Diderot*, p. 511.)

C'est dans le but de rendre possible une réédition de *la Religieuse* que nous avons pris le parti de retrancher ces scènes, qui n'intéressent pas essentiellement la bonne harmonie de l'œuvre du maître.

(*Note des Éditeurs.*)

Un jour que je descendais la première à l'église, je vis un papier attaché au voile de la grille; je m'en approchai et je lus : « Chères sœurs, vous êtes invitées à prier pour une religieuse qui s'est égarée de ses devoirs et qui veut retourner à Dieu... » Je fus tentée de l'arracher; cependant, je le laissai. Quelques jours après, c'en était un autre, sur lequel on avait écrit : « Chères sœurs, vous êtes invitées à implorer la miséricorde de Dieu sur une religieuse qui a reconnu ses égarements; ils sont grands... » Un autre jour, c'était une autre invitation qui disait : « Chères sœurs, vous êtes priées de demander à Dieu d'éloigner le désespoir d'une religieuse qui a perdu toute confiance dans la miséricorde divine...»

Toutes ces invitations, où se peignaient les cruelles vicissitudes de cette âme en peine, m'attristaient profondément. Il m'arriva une fois de demeurer comme un terme vis-à-vis d'un de ces placards; je m'étais demandé à moi-même qu'est-ce que c'était que ces égarements qu'elle se reprochait; d'où venaient les transes de cette femme; quels crimes elle pouvait avoir à se reprocher; je revenais sur les exclamations du directeur, je me rappelais ses expressions, j'y cherchais un sens, je n'y en trouvais point, et je demeurais comme absorbée. Quelques religieuses qui me regardaient causaient entre elles, et, si je ne me suis pas trompée, elles me regardaient comme

incessamment menacée des mêmes terreurs.

Cette pauvre supérieure ne se montrait que son voile baissé; elle ne se mêlait plus des affaires de la maison; elle ne parlait à personne; elle avait de fréquentes conférences avec le nouveau directeur qu'on nous avait donné. C'était un jeune bénédictin. Je ne sais s'il lui avait imposé toutes les mortifications qu'elle pratiquait; elle jeûnait trois jours de la semaine, elle se macérait, elle entendait l'office dans les stalles inférieures. Il fallait passer devant sa porte pour aller à l'église; là, nous la trouvions prosternée le visage contre terre, et elle ne se relevait que quand il n'y avait plus personne. La nuit, elle descendait en chemise, nu-pieds; si sainte Thérèse ou moi la rencontrions par hasard, elle se retournait et se collait le visage contre le mur. Un jour que je sortais de ma cellule, je la trouvai prosternée, les bras étendus et la face contre terre, et elle me dit : « Avancez, marchez, foulez-moi aux pieds; je ne mérite pas un autre traitement. »

. . . .

Au milieu de ces entretiens, où chacune cherchait à se faire valoir et à fixer la préférence de l'homme saint par son côté avantageux, on entendit arriver quelqu'un à pas lents, s'arrêter par intervalles et pousser des soupirs; on écouta; l'on dit à voix basse : « C'est elle, c'est notre supérieure; » ensuite

l'on se tut et l'on s'assit en rond. Ce l'était en effet : elle entra ; son voile lui tombait jusqu'à la ceinture ; ses bras étaient croisés sur sa poitrine et sa tête penchée. Je fus la première qu'elle aperçut ; à l'instant, elle dégagea de dessous son voile une de ses mains, dont elle se couvrit les yeux, et, se détournant un peu de côté, de l'autre main elle nous fit signe à toutes de sortir. Nous sortîmes en silence, et elle demeura seule avec dom Morel.

Lorsque toutes nos sœurs furent retirées, je descendis sur la pointe du pied et je vins me placer doucement à la porte du parloir et écouter ce qui se disait là. Cela est fort mal, direz-vous... Oh ! pour cela, oui, cela est fort mal : je me le dis à moi-même, et mon trouble, les précautions que je pris pour ne pas être aperçue les fois que je m'arrêtai, la voix de ma conscience, qui me pressait à chaque pas de m'en retourner, ne me permettaient pas d'en douter ; cependant la curiosité fut la plus forte, et j'allai.

Le premier mot que j'entendis après un as-long silence me fit frémir ; ce fut : « Mon père, je suis damnée... » Je me rassurai. J'écoutais ; le voile qui jusqu'alors m'avait dérobé le péril que j'avais couru se déchirait lorsqu'on m'appela ; il fallut aller ; j'allai donc ; mais, hélas ! je n'en avais que trop entendu. Quelle femme, monsieur le marquis ! quelle abominable femme !...

Ici, les mémoires de la sœur Susanne sont interrompus ; ce qui suit n'est plus que les réclames de ce qu'elle se promettait apparemment d'employer dans le reste de son récit. Il paraît que sa supérieure devint folle, et que c'est à son état malheureux qu'il faut rapporter les fragments que je vais transcrire.

Bientôt elle devient silencieuse; elle ne dit plus que oui ou que non; elle se promène seule; elle se refuse les aliments, son sang s'allume, la fièvre la prend et le délire succède à la fièvre.

Seule dans son lit, elle me voit, elle me parle, elle m'invite à m'approcher, elle m'adresse les propos les plus tendres. Si elle entend marcher autour de sa chambre, elle s'écrie : « C'est elle qui passe ; c'est son pas, je le reconnais. Qu'on l'appelle... Non, non; qu'on la laisse. »

Une chose singulière, c'est qu'il ne lui arrivait jamais de se tromper et de prendre une autre pour moi.

Elle riait aux éclats; le moment d'après, elle fondait en larmes. Nos sœurs l'entouraient en silence, et quelques-unes pleuraient avec elle.

Elle disait tout à coup : Je n'ai point été à l'église, je n'ai point prié Dieu... Je veux m'habiller; qu'on m'habille... » Si l'on s'y opposait , elle ajoutait : « Donnez-moi du moins mon bréviaire... » On le lui donnait, elle

l'ouvrait, elle en tournait les feuillets avec le doigt, et elle continuait de les tourner lors même qu'il n'y en avait plus ; cependant elle avait les yeux égarés.

Une nuit, elle descendit seule à l'église ; quelques-unes de nos sœurs la suivirent ; elle se prosterna sur les marches de l'autel, elle se mit à gémir, à soupirer, à prier tout haut ; elle sortit, elle rentra ; elle dit : « Qu'on l'aille chercher, c'est une âme si pure ! c'est une créature si innocente ! Si elle joignait ses prières aux miennes... » Puis, s'adressant à toute la communauté, et se tournant vers des stalles qui étaient vides, elle s'écriait : « Sortez, sortez toutes ! qu'elle reste seule avec moi. Vous n'êtes pas dignes d'en approcher ; si vos voix se mêlaient à la sienne, votre encens profane corromprait devant Dieu la douceur du sien. Qu'on s'éloigne, qu'on s'éloigne... » Puis elle m'exhortait à demander au ciel assistance et pardon. Elle voyait Dieu ; le ciel lui paraissait se sillonner d'éclairs, s'entr'ouvrir et gronder sur sa tête ; des anges en descendaient en courroux ; les regards de la Divinité la faisaient trembler ; elle courait de tous côtés, elle se renfonçait dans les angles obscurs de l'église, elle demandait miséricorde, elle se collait la face contre terre, elle s'y assoupissait ; la fraîcheur humide du lieu l'avait saisie ; on la transportait dans sa cellule comme morte.

Cette terrible scène de la nuit, elle l'ignorait le lendemain. Elle disait : « Où sont nos sœurs? je ne vois plus personne, je suis restée seule dans cette maison ; elles m'ont toutes abandonnée, et sainte Thérèse aussi ; elles ont bien fait. Puisque sainte Susanne n'y est plus, je puis sortir, je ne la rencontrerai pas... Ah! si je la rencontrais! Mais elle n'y est plus, n'est-ce pas? n'est-ce pas qu'elle n'y est plus?... Heureuse la maison qui la possède! Elle dira tout à sa nouvelle supérieure : que pensera-t-elle de moi!... Est-ce que sainte Thérèse est morte? j'ai entendu sonner en mort toute la nuit... La pauvre fille! elle est perdue à jamais ; et c'est moi! c'est moi!... Un jour, je lui serai confrontée : que lui dirai-je? que lui répondrai-je?... Malheur à elle! malheur à moi! »

Dans un autre moment, elle disait : « Nos sœurs sont-elles revenues? Dites-leur que je suis bien malade... Soulevez mon oreiller... Délacez-moi... Je sens là quelque chose qui m'oppresse... La tête me brûle, ôtez-moi mes coiffes... Je veux me laver... Apportez-moi de l'eau ; versez, versez encore... Elle sont blanches, mais la souillure de l'âme est restée... Je voudrais être morte ; je voudrais n'être point née, je ne l'aurais point vue. »

Un matin, on la trouva pieds nus, en chemise, échevelée, hurlant, écumant, et courant autour de sa cellule, les mains posées sur ses

oreilles, les yeux fermés et le corps pressé contre la muraille. « Eloignez-vous de ce gouffre; entendez-vous ces cris? Ce sont les enfers; il s'élève de cet abîme profond des feux que je vois; du milieu des feux, j'entends des voix confuses qui m'appellent... Mon Dieu, ayez pitié de moi!... Allez vite; sonnez, assemblez la communauté; dites qu'on prie pour moi, je prierai aussi... Mais à peine fait-il jour; nos sœurs dorment... Je n'ai pas fermé l'œil de la nuit; je voudrais dormir, et je ne saurais. »

Une de nos sœurs lui disait : « Madame, vous avez quelque peine; confiez-la-moi, cela vous soulagera peut-être. — Sœur Agathe, écoutez, approchez-vous de moi... plus près... plus près encore... il ne faut pas qu'on nous entende. Je vais tout révéler, tout; mais gardez-moi le secret... Vous l'avez vue? — Oui, madame? — N'est-il pas vrai que personne n'a la même douceur? Comme elle marche! Quelle décence! quelle noblesse! quelle modestie!... Allez à elle; dites-lui... Eh! non, ne dites rien; n'allez pas... Vous n'en pourriez approcher; les anges du ciel la gardent; ils veillent autour d'elle; je les ai vus; vous les verriez; vous en seriez effrayée comme moi. Restez... Si vous alliez, que lui diriez-vous? Inventez quelque chose dont elle ne rougisse pas... — Mais, madame, si vous consultiez votre directeur? — Oui, mais, oui... Non, non,

je sais ce qu'il me dira; je l'ai tant entendu !... De quoi l'entretiendrai-je? si je pouvais perdre la mémoire!... Si je pouvais rentrer dans le néant, ou renaître !... N'appelez point le directeur. J'aimerais mieux qu'on me lût la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Lisez... Je commence à respirer... Il ne faut qu'une goutte de ce sang pour me purifier... Voyez, il s'élance en bouillonnant de son côté... Inclinez cette plaie sacrée sur ma tête... Son sang coule sur moi, et ne s'y attache pas... Je suis perdue!... Eloignez ce christ... — Rapportez-le-moi... » On le lui rapportait, elle le serrait entre ses bras, elle le baisait partout, et puis elle ajoutait : « Ce sont ses yeux, c'est sa bouche : quand la reverrai-je? Sœur Agathe, dites-lui que je l'aime; peignez-lui bien mon état, dites-lui que je meurs. »

On ne tarda pas à la séquestrer; mais sa prison ne fut pas aussi bien gardée qu'elle ne réussit un jour à s'en échapper. Elle avait déchiré ses vêtements, elle parcourait les corridors toute nue, seulement deux bouts de corde rompue descendaient de ses deux bras; elle criait : « Je suis votre supérieure, vous en avez toutes fait le serment; qu'on m'obéisse! Vous m'avez emprisonnée, malheureuses! voilà donc la récompense de mes bontés! Vous m'offensez, parce que je suis trop bonne; je ne le serai plus... Au feu!... au meurtre!..

au voleur !... à mon secours!... A moi, sœur Thérèse... à moi, sœur Susanne... « Cependant on l'avait saisie, et on la reconduisait dans sa prison, et elle disait : « Vous avez raison, vous avez raison, hélas ! je suis devenue folle, je le sens. »

. . . .

Après avoir vécu plusieurs mois dans cet état déplorable, elle mourut. Quelle mort, monsieur le marquis ! Je l'ai vue, je l'ai vue, la terrible image du désespoir et du crime à sa dernière heure; elle se croyait entourée d'esprits infernaux ; ils attendaient son âme pour s'en saisir ; elle disait d'une voix étouffée : « Les voilà ! les voilà !... » et, leur opposant de droite et de gauche un christ qu'elle tenait à la main, elle hurlait, elle criait : « Mon Dieu !... mon Dieu !... » La sœur Thérèse la suivit de près; et nous eûmes une autre supérieure, âgée et pleine d'humeur et de superstition.

On m'accuse d'avoir ensorcelé sa devancière ; elle le croit, et mes chagrins se renouvellent; le nouveau directeur est également persécuté par ses supérieurs, et me persuade de me sauver de la maison.

Ma fuite est projetée. Je me rends dans le jardin entre onze heures et minuit. On me jette des cordes, je les attache autour de moi ; elles se cassent, et je tombe; j'ai les jambes dépouillées, et une violente contusion aux

reins. Une seconde, une troisième tentative m'élèvent au haut du mur; je descends. .

. . . .

J'entre au service d'une blanchisseuse, chez laquelle je suis actuellement. Je reçois le linge et je le repasse; ma journée est pénible; je suis mal nourrie, mal logée, mal couchée, mais en revanche traitée avec humanité. Le mari est cocher de place; sa femme est un peu brusque, mais bonne du reste. Je serais assez contente de mon sort si je pouvais espérer d'en jouir paisiblement.

Je vis dans des alarmes continuelles : au moindre bruit que j'entends dans la maison, sur l'escalier, dans la rue, la frayeur me saisit, je tremble comme la feuille, mes genoux me refusent le soutien, et l'ouvrage me tombe des mains. Je passe presque toutes les nuits sans fermer l'œil; si je dors, c'est d'un sommeil interrompu; je parle, j'appelle, je crie; je ne conçois pas comment ceux qui m'entourent ne m'ont pas encore devinée.

Il paraît que mon évasion est publique; je m'y attendais. Une de mes camarades m'en parlait hier, y ajoutant des circonstances odieuses et les réflexions les plus propres à désoler. Par bonheur, elle étendait sur des cordes le linge mouillé, le dos tourné à la lampe, et mon trouble n'en pouvait être aperçu : cependant ma maîtresse ayant remarqué que je pleurais, m'a dit : « Marie,

qu'avez-vous? — Rien, lui ai-je répondu. — Quoi donc, a-t-elle ajouté, est-ce que vous seriez assez bête pour vous apitoyer sur une mauvaise religieuse sans mœurs, sans religion, et qui s'amourache d'un vilain moine avec lequel elle se sauve de son couvent? Il faudrait que vous eussiez bien de la compassion de reste. Elle n'avait qu'à boire, manger, prier Dieu et dormir; elle était bien où elle était, que ne s'y tenait-elle? Si elle avait été seulement trois ou quatre fois à la rivière par le temps qu'il fait, cela l'aurait raccommodée avec son état.... » A cela j'ai répondu qu'on ne connaissait bien que ses peines. J'aurais mieux fait de me taire, car elle n'aurait pas ajouté : « Allez, c'est une coquine que Dieu punira... » A ce propos, je me suis penchée sur ma table, et j'y suis restée jusqu'à ce que ma maîtresse m'ait dit : « Mais, Marie, à quoi rêvez-vous donc? Tandis que vous dormez là, l'ouvrage n'avance pas. »

Je n'ai jamais eu l'esprit du cloître, et il y paraît assez à ma démarche; mais je me suis accoutumée en religion à certaines pratiques que je répète machinalement; par exemple, une cloche vient-elle à sonner? ou je fais le signe de la croix ou je m'agenouille. Frappe-t-on à la porte? je dis *Ave*. M'interroge-t-on? C'est toujours une réponse qui finit par : Oui ou non, chère mère, ou ma sœur. S'il survient un étranger, mes bras vont se croiser sur ma

poitrine, et, au lieu de faire la révérence, je m'incline. Mes compagnes se mettent à rire, et croient que je m'amuse à contrefaire la religieuse; mais il est impossible que leur erreur dure; mes étourderies me décéleront, et je serai perdue.

Monsieur, hâtez-vous de me secourir[1]. Vous me direz sans doute : Enseignez moi ce que je puis faire pour vous? Le voici, mon ambition n'est pas grande. Il me faudrait une place de femme de chambre ou de femme de charge, ou même de simple domestique, pourvu que je vécusse ignorée dans une campagne, au fond d'une province, chez d'honnêtes gens qui ne reçussent pas un grand monde. Les gages n'y feront rien : de la sécurité, du repos, du pain et de l'eau. Soyez très assuré qu'on sera satisfait de mon service. J'ai appris, dans la maison de mon père, à travailler et au couvent à obéir; je suis jeune, j'ai le caractère très doux; quand mes jambes seront guéries, j'aurai plus de force qu'il n'en faut pour suffire à l'occupation. Je sais coudre, filer, broder et blanchir: quand j'étais dans le monde,

[1] Le marquis de Croismare, auquel s'adresse le récit de la religieuse, fut si complètement dupe de la mystification ourdie par Diderot et Grimm, qu'il écrivit et envoya des secours à Susanne et à son hôtesse. Il fallut prendre un parti décisif : les deux mystificateurs jugèrent à propos de tuer leur héroïne, et il ne resta qu'une œuvre émouvante de plus dans la littérature française.

(*Note des Éditeurs.*)

je raccommodais moi-même mes dentelles, et j'y serai bientôt remise ; je ne suis maladroite à rien et je saurai m'abaisser à tout. J'ai de la voix, je sais la musique et je touche assez bien du clavecin pour amuser quelque mère qui en aurait le goût ; et j'en pourrais même donner leçon à ses enfants ; mais je craindrais d'être trahie par ces marques d'une éducation recherchée. S'il fallait apprendre à coiffer, j'ai du goût ; je prendrais un maître et je ne tarderais pas à me procurer ce petit talent. Monsieur, une condition supportable, s'il se peut, ou une condition telle quelle, c'est tout ce qu'il me faut, et je ne souhaite rien au delà. Vous pouvez répondre de mes mœurs ; malgré les apparences, j'en ai ; j'ai même de la piété. Ah ! monsieur, tous mes maux seraient finis, et je n'aurais plus rien à craindre des hommes si Dieu ne m'avait arrêtée. Ce puits profond, situé au bout du jardin de la maison, combien je l'ai visité de fois ! Si je ne m'y suis pas précipitée, c'est qu'on m'en laissait l'entière liberté. J'ignore quel est le destin qui m'est réservé ; mais s'il faut que je rentre un jour dans un couvent, quel qu'il soit, je ne réponds de rien ; il y a des puits partout. Monsieur, ayez pitié de moi, et ne vous préparez pas à vous-même de longs regrets.

LES

DEUX AMIS DE BOURBONNE

Il y avait ici deux hommes, qu'on pourrait appeler les Oreste et Pylade de Bourbonne. L'un se nommait Olivier, et l'autre Félix; ils étaient nés le même jour, dans la même maison, et des deux sœurs. Ils avaient été nourris du même lait; car l'une des mères étant morte en couche, l'autre se chargea des deux enfants. Ils avaient été élevés ensemble; ils étaient toujours séparés des autres; ils s'aimaient comme on existe, comme on vit, sans s'en douter; ils le sentaient à tout moment, et ils ne se l'étaient peut-être jamais dit. Olivier avait une fois sauvé la vie à Félix, qui se piquait d'être grand nageur, et qui avait failli se noyer; ils ne s'en souvenaient ni l'un ni l'autre. Cent fois Félix avait tiré Olivier

des aventures fâcheuses où son caractère impétueux l'avait engagé, et jamais celui-ci n'avait songé à l'en remercier : ils s'en retournaient ensemble à la maison, sans se parler, ou en parlant d'autre chose.

Lorsqu'on tira pour la milice, le premier billet fatal étant tombé sur Félix, Olivier dit : « L'autre est pour moi. » Ils firent leur temps de service; ils revinrent au pays; plus chers l'un à l'autre qu'ils ne l'étaient encore auparavant, c'est ce que je ne saurais vous assurer, car, petit frère, si les bienfaits réciproques cimentent les amitiés réfléchies, peut-être ne font-ils rien à celles que j'appellerais volontiers des amitiés animales et domestiques. A l'armée, dans une rencontre, Olivier étant menacé d'avoir la tête fendue d'un coup de sabre, Félix se mit machinalement au devant du coup, et en resta balafré; on prétend qu'il était fier de cette blessure; pour moi, je n'en crois rien. A Hastembeck, Olivier avait retiré Félix d'entre la foule des morts, où il était demeuré. Quand on les interrogeait, ils parlaient quelquefois des secours qu'ils avaient reçus l'un de l'autre, jamais de ceux qu'ils avaient rendus l'un à l'autre. Olivier disait de Félix, Félix disait d'Olivier; mais ils ne se louaient pas. Au bout de quelque temps de séjour au pays, ils aimèrent, et le hasard voulut que ce fût la même fille. Il n'y eut entre eux aucune rivalité; le premier qui s'aperçut de la

passion de son ami se retira : ce fut Félix. Olivier épousa, et Félix, dégoûté de la vie sans savoir pourquoi, se précipita dans toutes sortes de métiers dangereux; le dernier fut de se faire contrebandier. Vous n'ignorez pas, petit frère, qu'il y a quatre tribunaux en France, Caen, Reims, Valence et Toulouse, où les contrebandiers sont jugés, et que le plus sévère des quatre, c'est celui de Reims, où préside un nommé Coleau, l'âme la plus féroce que la nature ait encore formée. Félix fut pris les armes à la main, conduit devant le terrible Coleau, et condamné à mort, comme cinq cents autres qui l'avaient précédé. Olivier apprit le sort de Félix. Une nuit, il se lève d'à côté de sa femme, et, sans rien lui dire, il s'en va à Reims. Il s'adresse au juge Coleau; il se jette à ses pieds et lui demande la grâce de voir et d'embrasser Félix. Coleau le regarde, se tait un moment et lui fait signe de s'asseoir. Olivier s'assied. Au bout d'une demi-heure, Coleau tire sa montre, et dit à Olivier : « Si tu veux voir et embrasser ton ami vivant, dépêche-toi, il est en chemin; et si ma montre va bien, avant qu'il soit dix minutes il sera pendu. » Olivier, transporté de fureur, se lève, décharge sur la nuque du cou au juge Coleau un énorme coup de bâton, dont il l'étend presque mort, court vers la place, arrive, crie, frappe le bourreau, frappe les gens de la justice, soulève la populace, in-

dignée de ces exécutions. Les pierres volent; Félix, délivré, s'enfuit; Olivier songe à son salut; mais un soldat de maréchaussée lui avait percé les flancs d'un coup de baïonnette, sans qu'il s'en fût aperçu. Il gagna la porte de la ville, mais il ne put aller plus loin; des voituriers charitables le jetèrent sur leur charrette, et le déposèrent à la porte de sa maison un moment avant qu'il expirât; il n'eut que le temps de dire à sa femme : « Femme, approche que je t'embrasse. Je me meurs, mais le balafré est sauvé. »

Un soir que nous allions à la promenade, selon notre usage, nous vîmes au devant d'une chaumière une grande femme debout, avec quatre petits enfants à ses pieds; sa contenance triste et ferme attira notre attention, et notre attention fixa la sienne. Après un moment de silence, elle nous dit : « Voilà quatre petits enfants; je suis leur mère, et je n'ai plus de mari. » Cette manière haute de solliciter la commisération était bien faite pour nous toucher. Nous lui offrîmes nos secours, qu'elle accepta avec honnêteté; c'est à cette occasion que nous avons appris l'histoire de son mari Olivier et de Félix, son ami. Nous avons parlé d'elle, et j'espère que notre recommandation ne lui aura pas été inutile. Vous voyez, petit frère, que la grandeur d'âme et les hautes qualités sont de toutes les conditions et de tous les pays; que tel meurt

obscur, à qui il n'a manqué qu'un autre théâtre, et qu'il ne faut pas aller jusque chez les Iroquois pour trouver deux amis.

Dans le temps que le brigand Testalunga infestait la Sicile avec sa troupe, Romano, son ami et son confident, fut pris. C'était le lieutenant de Testalunga et son second. Le père de ce Romano fut arrêté et emprisonné pour crimes. On lui promit sa grâce et sa liberté, pourvu que Romano trahît et livrât son chef Testalunga. Le combat entre la tendresse filiale et l'amitié jurée fut violent ; mais Romano père persuada son fils de donner la préférence à l'amitié, honteux de devoir la vie à une trahison. Romano se rendit à l'avis de son père. Romano père fut mis à mort, et jamais les tortures les plus cruelles ne purent arracher de Romano fils la délation de ses complices.

Vous avez désiré, petit frère, de savoir ce qu'est devenu Félix ; c'est une curiosité si simple, et le motif en est si louable, que nous nous sommes un peu reproché de ne l'avoir pas eue. Pour réparer cette faute, nous avons pensé d'abord à M. Papin, docteur en théologie et curé de Sainte-Marie, à Bourbonne ; mais maman s'est ravisée, et nous avons donné la préférence au subdélégué Aubert, qui est un bon homme, bien rond, et qui nous a envoyé le récit suivant, sur la vérité duquel vous pouvez compter :

« Le nommé Félix vit encore. Echappé des mains de la justice, il se jeta dans les forêts de la province, dont il avait appris à connaître les tours et les détours pendant qu'il faisait la contrebande, cherchant à s'approcher peu à peu de la demeure d'Olivier, dont il ignorait le sort.

» Il y avait au fond d'un bois où vous vous êtes promenée quelquefois un charbonnier dont la cabane servait d'asile à ces sortes de gens; c'était aussi l'entrepôt de leurs marchandises et de leurs armes : ce fut là que Félix se rendit, non sans avoir couru le danger de tomber dans les embûches de la maréchaussée, qui le suivait à la piste. Quelques-uns de ses associés y avaient apporté la nouvelle de son emprisonnement à Reims, et le charbonnier et la charbonnière le croyaient justicié lorsqu'il leur apparut.

» Je vais vous raconter la chose comme je la tiens de la charbonnière, qui est décédée ici il n'y a pas longtemps.

» Ce furent ses enfants, en rôdant autour de la cabane, qui le virent les premiers. Tandis qu'il s'arrêtait à caresser le plus jeune, dont il était le parrain, les autres entrèrent dans la cabane en criant : « Félix ! Félix ! » Le père et la mère sortirent en répétant le même cri de joie ; mais ce misérable était si harassé de fatigue et de besoin qu'il n'eut pas la force de répondre, et qu'il tomba pres-

que défaillant entre leurs bras. Ces bonnes gens le secoururent de ce qu'ils avaient, lui donnèrent du pain, du vin, quelques légumes; il mangea et s'endormit.

» A son réveil, son premier mot fut : « Olivier! Enfants, ne savez-vous rien d'Olivier? » Non, lui répondirent-ils. Il leur raconta l'aventure de Reims; il passa la nuit et le jour suivant avec eux. Il soupirait, il prononçait le nom d'Olivier; il le croyait dans les prisons de Reims; il voulait y aller, il voulait aller mourir avec lui, et ce ne fut pas sans peine que le charbonnier et la charbonnière le détournèrent de ce dessein.

» Sur le milieu de la seconde nuit, il prit un fusil, il mit un sabre sous son bras, et s'adressant à voix basse au charbonnier : Charbonnier! — Félix! — Prends ta cognée et marchons. — Où? — Belle demande! chez Olivier. » Ils vont; mais, tout en sortant de la forêt, les voilà enveloppés d'un détachement de maréchaussée.

» Je m'en rapporte à ce que m'en a dit la charbonnière; mais il est inouï que deux hommes à pied aient pu tenir contre une vingtaine d'hommes à cheval; apparemment que ceux-ci étaient épars, et qu'ils voulaient se saisir de leur proie en vie. Quoi qu'il en soit, l'action fut très chaude; il y eut cinq chevaux d'estropiés et sept cavaliers de hachés ou sabrés. Le pauvre charbonnier resta mort sur la

place, d'un coup de feu à la tempe; Félix regagna la forêt, et comme il est d'une agilité incroyable, il courait d'un endroit à un autre; en courant, il chargeait son fusil, tirait, donnait un coup de sifflet. Ces coups de sifflet, ces coups de fusils donnés, tirés à différents intervalles et de différents côtés, firent craindre aux cavaliers de maréchaussée qu'il n'y eût là une horde de contrebandiers, et ils se retirèrent en diligence.

» Lorsque Félix les vit éloignés, il revint sur le champ de bataille; il mit le cadavre du charbonnier sur ses épaules et reprit le chemin de la cabane, où la charbonnière et ses enfants dormaient encore. Il s'arrête à la porte, il étend le cadavre à ses pieds et s'assied le dos appuyé contre un arbre et le visage tourné vers l'entrée de la cabane. Voilà le spectacle qui attendait la charbonnière au sortir de sa baraque.

» Elle s'éveille, elle ne trouve point son mari à côté d'elle; elle cherche des yeux Félix, point de Félix. Elle se lève, elle sort, elle voit, elle crie, elle tombe à la renverse. Ses enfants accourent, ils voient, ils crient; ils se roulent sur leur père; ils se roulent sur leur mère. La charbonnière, rappelée à elle-même par le tumulte et les cris de ses enfants, s'arrache les cheveux, se déchire les joues. Félix, immobile au pied de son arbre, les yeux fermés, la tête renversée en arrière, leur disait d'une

voix éteinte : « Tuez-moi. » Il se faisait un moment de silence ; ensuite la douleur et les cris reprenaient, et Félix leur redisait : « Tuez-moi, enfants! par pitié, tuez-moi! »

» Ils passèrent ainsi trois jours et trois nuits à se désoler : le quatrième, Félix dit à la charbonnière : « Femme, prends ton bissac, mets-y du pain, et suis-moi. » Après un long circuit à travers nos montagnes et nos forêts, ils arrivèrent à la maison d'Olivier, qui est située, comme vous savez, à l'extrémité du bourg, à l'endroit où la voie se partage en deux routes, dont l'une conduit en Franche-Comté et l'autre en Lorraine.

» C'est là que Félix va apprendre la mort d'Olivier et se trouver entre les veuves de deux hommes massacrés à son sujet. Il entre et dit brusquement à la femme Olivier : Où est Olivier ! Au silence de cette femme, à son vêtement, à ses pleurs, il comprit qu'Olivier n'était plus. Il se trouva mal ; il tomba et se fendit la tête contre la huche à pétrir le pain. Les deux veuves le relevèrent ; son sang coulait sur elles, et tandis qu'elles s'occupaient à l'étancher avec leurs tabliers, il leur disait : « Et vous êtes leurs femmes, et vous me secourez! » Puis il défaillait, puis il revenait, et disait en soupirant : « Que ne me laissait-il ? Pourquoi s'en venir à Reims ! pourquoi l'y laisser venir?.... » Puis sa tête se perdait, il entrait en fureur, il se roulait à

terre et déchirait ses vêtements. Dans un de ces accès, il tira son sabre, et il allait s'en frapper; mais les deux femmes se jetèrent sur lui, crièrent au secours; les voisins accoururent, on le lia avec des cordes, et il fut saigné sept à huit fois. Sa fureur tomba avec l'épuisement de ses forces, et il resta comme mort pendant trois ou quatre jours, au bout desquels la raison lui revint. Dans le premier moment, il tourna ses yeux autour de lui, comme un homme qui sort d'un profond sommeil, et il dit : « Où suis-je? Femmes, qui êtes-» vous? » La charbonnière lui répondit : « Je » suis la charbonnière... » Il reprit : « Ah! oui, » la charbonnière... Et vous?... » La femme Olivier se tut. Alors il se mit à pleurer; il se tourna du côté de la muraille, et dit en sanglotant : « Je suis chez Olivier... ce lit est celui d'Olivier... Et cette femme qui est là, » c'était la sienne! Ah!... »

» Ces deux femmes en eurent tant de soin, elles lui inspirèrent tant de pitié, elles le prièrent si instamment de vivre, elles lui remontrèrent d'une manière si touchante qu'il était leur unique ressource, qu'il se laissa persuader.

» Pendant tout le temps qu'il resta dans cette maison, il ne se coucha plus. Il sortait la nuit, il errait dans les champs, il se roulait sur la terre, il appelait Olivier; une des femmes le suivait et le ramenait au point du jour

» Plusieurs personnes le savaient dans la maison d'Olivier, et parmi ces personnes il y en avait de malintentionnées. Les deux veuves l'avertirent du péril qu'il courait; c'était une après-midi, il était assis sur un banc, son sabre sur ses genoux, les coudes appuyés sur une table, et ses deux poings sur ses deux yeux. D'abord il ne répondit rien. La femme Olivier avait un garçon de dix-sept à dix-huit ans, la charbonnière une fille de quinze. Tout à coup, il dit à la charbonnière : « La char» bonnière, va chercher ta fille, et amène-la » ici... » Il avait quelques fauchées de prés, il les vendit. La charbonnière revint avec sa fille, le fils d'Olivier l'épousa; Félix leur donna l'argent de ses prés, les embrassa, leur demanda pardon en pleurant, et ils allèrent s'établir dans la cabane où ils sont encore, et où ils servent de père et de mère aux autres enfants. Les deux veuves demeurèrent ensemble, et les enfants d'Olivier eurent un père et deux mères.

» Il y a à peu près un an et demi que la charbonnière est morte; la femme d'Olivier la pleure encore tous les jours.

» Un soir qu'elles épiaient Félix (car il y en avait une des deux qui le gardait toujours à vue), elles le virent qui fondait en larmes; il tournait en silence ses bras vers la porte qui le séparait d'elles, et il se remettait ensuite à faire son sac. Elles ne lui dirent rien, car elles

comprenaient de reste combien son départ était nécessaire. Ils soupèrent tous les trois sans parler. La nuit il se leva ; les femmes ne dormaient point, il s'avança vers la porte sur la pointe des pieds. Là, il s'arrêta, regarda vers le lit des deux femmes, essuya ses yeux de ses mains, et sortit. Les deux femmes se serrèrent dans les bras l'une de l'autre, et passèrent le reste de la nuit à pleurer. On ignore où il se réfugia, mais il n'y a guère eu de semaines qu'il ne leur ait envoyé quelques secours.

» La forêt où la fille de la charbonnière vit avec le fils d'Olivier appartient à un M. Leclerc de Rançonnières, homme fort riche, et seigneur d'un autre village de ces cantons, appelé Courcelles. Un jour que M. de Rançonnières ou de Courcelles, comme il vous plaira, faisait une chasse dans sa forêt, il arriva à la cabane du fils d'Olivier; il y entra, il se mit à jouer avec les enfants, qui sont jolis; il les questionna ; la figure de la femme, qui n'est pas mal, lui revint; le ton ferme du mari, qui tient beaucoup de son père, l'intéressa. Il apprit l'aventure de leurs parents, il promit de solliciter la grâce de Félix. Il la sollicita, et l'obtint.

» Félix passa au service de M. de Rançonnières, qui lui donna une place de gardechasse.

» Il y avait environ deux ans qu'il vivait

dans le château de Rançonnières, envoyant aux veuves une bonne partie de ses gages, lorsque l'attachement à son maître et la fierté de son caractère l'impliquèrent dans une affaire qui n'était rien dans son origine, mais qui eut les suites les plus fâcheuses.

» M. de Rançonnières avait pour voisin à Courcelles un M. Fourmont, conseiller au présidial de Chaumont. Les deux maisons n'étaient séparées que par une borne; cette borne gênait la porte de M. de Rançonnières et en rendait l'entrée difficile aux voitures. M. de Rançonnières la fit reculer de quelques pieds du côté de M. Fourmont; celui-ci renvoya la borne d'autant sur M. de Rançonnières; et puis voilà de la haine, des insultes, un procès entre les deux voisins. Le procès de la borne en suscita deux ou trois autres plus considérables. Les choses en étaient là, lorsqu'un soir M. de Rançonnières, revenant de la chasse, accompagné de son garde Félix, fit rencontre, sur le grand chemin, de M. Fourmont le magistrat et de son frère le militaire. Celui-ci dit à son frère : « Mon frère, si l'on » coupait le visage à ce vieux boug...-là, » qu'en pensez-vous? » Ce propos ne fut pas entendu de M. de Rançonnières, mais il le fut malheureusement de Félix, qui, s'adressant fièrement au jeune homme, lui dit : « Mon » officier, seriez-vous assez brave pour vous » mettre seulement en devoir de faire ce que

» vous avez dit? » Au même instant, il pose son fusil à terre et met la main sur la garde de son sabre, car il n'allait jamais sans son sabre. Le jeune militaire tire son épée, s'avance sur Félix; M. de Rançonnières accourt, s'interpose, saisit son garde. Cependant le militaire s'empare du fusil qui était à terre, tire sur Félix, le manque; celui-ci riposte d'un coup de sabre, fait tomber l'épée de la main du jeune homme, et avec l'épée la moitié du bras; et voilà un procès criminel en sus de trois ou quatre procès civils : Félix confiné dans les prisons; une procédure effrayante, et à la suite de cette procédure, un magistrat dépouillé de son état et presque déshonoré, un militaire exclu de son corps, M. de Rançonnières mort de chagrin, et Félix, dont la détention durait toujours, exposé à tout le ressentiment des Fourmont. Sa fin eût été malheureuse si l'amour ne l'eût secouru; la fille du geôlier prit de la passion pour lui, et facilita son évasion; si cela n'est pas vrai, c'est du moins l'opinion publique. Il s'en est allé en Prusse, où il sert aujourd'hui dans le régiment des gardes. On dit qu'il y est aimé de ses camarades, et même connu du roi. Son nom de guerre est *le Triste*. La veuve Olivier m'a dit qu'il continuait à la soulager.

» Voilà, madame, tout ce que j'ai pu recueillir de l'histoire de Félix. Je joins à mon récit une lettre de M. Papin, notre curé. Je

ne sais ce qu'elle contient, mais je crains bien que le pauvre prêtre, qui a la tête un peu étroite et le cœur assez mal tourné, ne vous parle d'Olivier et de Félix d'après ses préventions. Je vous conjure, madame, de vous en tenir aux faits sur la vérité desquels vous pouvez compter, et à la bonté de votre cœur, qui vous conseillera mieux que le premier casuiste de Sorbonne, qui n'est pas M. Papin. »

Lettre de M. Papin, docteur en théologie et curé de Sainte-Marie, à Bourbonne.

» J'ignore, madame, ce que M. le subdélégué a pu vous conter d'Olivier et de Félix, ni quel intérêt vous pouvez prendre à deux brigands dont tous les pas dans ce monde ont été trempés de sang. La Providence, qui a châtié l'un, a laissé à l'autre quelques moments de répit, dont je crains bien qu'il ne profite pas; mais que la volonté de Dieu soit faite! Je sais qu'il y a des gens ici (et je ne serais point étonné que M. le subdélégué fût de ce nombre) qui parlent de ces deux hommes comme de modèles d'une amitié rare; mais qu'est-ce aux yeux de Dieu que la plus sublime vertu dénuée des sentiments de la piété, du respect dû à l'Église et à ses ministres, et de la soumission à la loi du souverain? Olivier est mort à la porte de sa

maison, sans sacrements; quand je fus appelé auprès de Félix chez les deux veuves, je n'en pus jamais tirer autre chose que le nom d'Olivier; aucun signe de religion, aucune marque de repentir. Je n'ai pas mémoire que celui-ci se soit présenté une fois au tribunal de la pénitence. La femme Olivier est une arrogante, qui m'a manqué en plus d'une occasion ; sous prétexte qu'elle sait lire et écrire, elle se croit en état d'élever ses enfants, et on ne les voit ni aux écoles de la paroisse, ni à mes instructions. Que madame juge, d'après cela, si des gens de cette espèce sont bien dignes de ses bontés! L'Evangile ne cesse de nous recommander la commisération pour les pauvres ; mais on double le mérite de sa charité par un bon choix des misérables, et personne ne connaît mieux les vrais indigents que le pasteur commun des indigents et des riches. Si madame daignait m'honorer de sa confiance, je placerais peut-être les marques de sa bienfaisance d'une manière plus utile pour les malheureux et plus méritoire pour elle.

» Je suis avec respect, etc. »

Madame de *** remercia M. le subdélégué Aubert de ses attentions, et envoya ses aumônes à M. Papin, avec le billet qui suit :

« Je vous suis très obligée, monsieur, de

vos sages conseils. Je vous avoue que l'histoire de ces deux hommes m'avait touchée; et vous conviendrez que l'exemple d'une amitié aussi rare était bien fait pour séduire une âme honnête et sensible ; mais vous m'avez éclairée, et j'ai conçu qu'il valait mieux porter ses secours à des vertus chrétiennes et malheureuses qu'à des vertus naturelles et païennes. Je vous prie d'accepter la somme modique que je vous envoie, et de la distribuer d'après une charité mieux entendue que la mienne.

» J'ai l'honneur d'être, etc. »

On pense bien que la veuve Olivier et Félix n'eut aucune part aux aumônes de madame de ***. Félix mourut, et la pauvre femme aurait péri de misère avec ses enfants, si elle ne s'était réfugiée dans la forêt, chez son fils aîné, où elle travaille, malgré son grand âge, et subsiste comme elle peut à côté de ses enfants et de ses petits-enfants.



FIN DU TOME PREMIER

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5

La Bibliothèque nationale paraît les 1er et 15 de chaque mois.—Le volume 25 cent. pris au bureau (rue Coq-Héron) ; 35 centimes rendu franco dans toute la France. — 6 volumes : 2 fr.; 12 volumes : 4 fr.; 24 volumes : 8 fr., rendus à domicile.

EN VENTE :

Voltaire. — Histoire de Charles XII.	2	vol.
Montesquieu. — Grandeur et décadence des Romains	1	—
Diderot. — Le Neveu de Rameau.	1	—
Swift. — Voyages de Gulliver	2	—
Suétone. — Histoire des Douze Césars.	2	—
X. de Maistre. — Voyage autour de ma chambre.	1	—
Le Sage. — Le Diable boiteux.	2	—
La Boétie. — Discours sur la Servitude volontaire.	1	—
Fontenelle. — La Pluralité des Mondes.	1	—
Jeudy-Dugour. — Histoire d'Olivier Cromwell.	1	—
Diderot. — Romans et Contes.	3	—
J.-J. Rousseau. — Du Contrat social.	1	—
Sterne. — Voyage sentimental en France.	1	—
V. Poupin. — Les Labourdière.	1	—
Voltaire. — Histoire de Russie.	2	—
Beaumarchais. — Barbier de Séville et Mariage de Figaro	2	—
P.-L. Courier — Chefs-d'œuvre	2	—
D'Alembert.—Discours préliminaire de l'Encyclopédie	1	—
Saint-Réal. — Don Carlos — Conjuration des Espagnols contre Venise.	1	—
Montesquieu. — Lettres persanes	2	—
Molière. — Tartufe. — Le Dépit amoureux.	1	—
Lamennais. — Paroles d'un croyant.	1	—
Linguet. — Mémoires sur la Bastille.	1	—
X. de Maistre. — Les Prisonniers du Caucase.	1	—

SOUS PRESSE

Condorcet. — Progrès de l'Esprit humain.	2	—
Diderot. — Paradoxe sur le Comédien.	1	—
Voltaire. — Romans (1re partie).	2	—
Molière. — Don Juan. — Les Précieuses ridicules.	1	—
J.-J. Rousseau. — Emile.	4	—
Machiavel. — Le Prince.	1	—
Mirabeau. — Opinions et Discours.	4	—

Les lettres non affranchies seront refusées.

PARIS. — IMPRIMERIE DE DUBUISSON ET Ce, RUE COQ-HÉRON 5. — 8479



